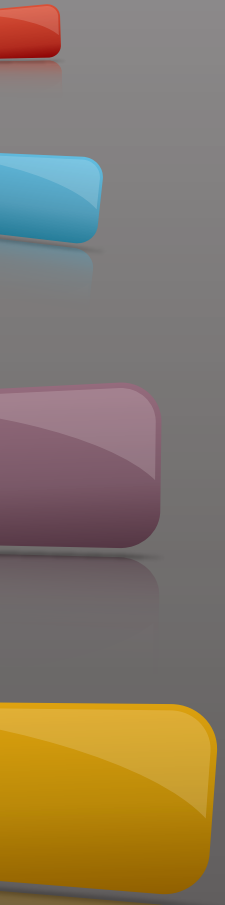
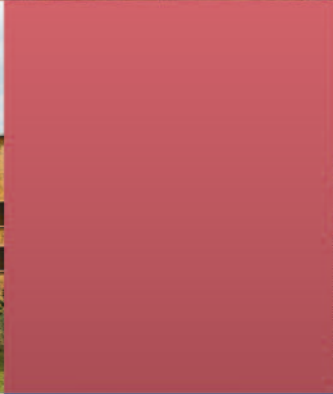
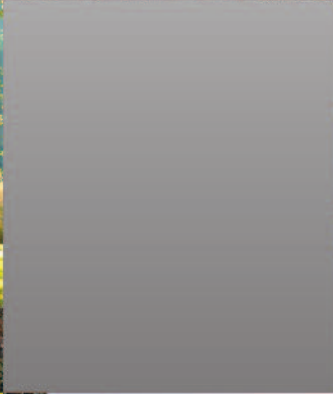




en Basse-Normandie
 et de l'aménagement
 de l'architecture
 palmarès

noitibè ɛrɛimɛrɪq > première édition





› préface

› Basse-Normandie

Prix d'excellence

Lorsqu'à l'automne 2010, Emmanuel Fauchet et Patrick Opezzo m'ont sollicité pour être juré du cinquième Palmarès de l'architecture et de l'aménagement du c.a.u.e. de la Manche, j'ai immédiatement accepté. Quelques mois auparavant, Le Moniteur m'avait confié la "couverture" de la Basse-Normandie et ce jury représentait une formidable opportunité de prendre le pouls d'un de ses départements. Je n'ai pas été déçu. J'avoue même avoir été impressionné par la qualité d'ensemble des candidatures. Cette journée de travail se déroula, de surcroît, dans un climat très porteur, voire énergisant.

Bref, je quittais Saint-Lô plein de toutes ces richesses et d'allant pour la suite. Je n'imaginai pas, toutefois, que "l'aventure" ne faisait que débiter. Peu de temps après, Hervé Rattiez m'apprenait que j'étais "qualifié pour le deuxième tour", pardon, convié au jury du Palmarès du c.a.u.e. du Calvados. Puis, c'est François Roblin qui me demandera de venir à Alençon pour une autre première: le lancement du Palmarès du c.a.u.e. de l'Orne. Enfin, j'aurai l'honneur de participer à la grande "finale", à l'Abbaye-aux-Dames, dont vous tenez entre vos mains le fruit: le Palmarès de l'architecture et de l'aménagement de Basse-Normandie. Quatre sur quatre. Grand chelem, diraient les rugbymen ou les adeptes du tennis. Je concède que j'en tire une certaine fierté.

Ces jurys furent l'occasion de nombreuses rencontres, et souvent de discussions passionnées, car il y avait matière. Personnellement, je m'y suis instruit, nourri, régalié. Moi qui voulais prendre le pouls de la région, j'ai pu juger du travail accompli partout, de Lisieux à Urville-Nacqueville – tout là-haut, presque déjà en Irlande – en passant par Pervençères; dans les villes comme dans les villages; j'ai pu mesurer la volonté, l'imagination et le talent des hommes. Coup de chapeau aux équipes des trois c.a.u.e. bas-normands, qui sont, quelque part, les catalyseurs de ce brillant dynamisme.

Alors plongez-vous sans tarder dans ce magnifique ouvrage et entrez dans un monde nouveau! Arpentez cette Basse-Normandie réinventée! Rêvez! Sauf que tout ici est bien réel! À la fois dense et homogène, ce Palmarès est la preuve par l'acte que l'on peut toujours faire montre d'exigence, qu'on aménage un espace vert ou un cimetière, qu'on construise du logement collectif ou individuel, un bâtiment de loisirs ou une école, qu'on architecture ou qu'on réhabilite... Un grand bravo à tous les lauréats. Puissent leurs réalisations fertiliser encore les esprits et faire naître d'autres inspirations, tout aussi originales, innovantes, décoiffantes...

Je regardais déjà la Basse-Normandie d'un œil admiratif. Je lui décerne aujourd'hui un prix d'excellence.

Nicolas Guillon
Le Moniteur

On parle de territoires en mouvement, de ville étalée, d'espaces ruraux, de zones urbaines... on parle de règles, on parle de lois, SRU, Grenelles, on évoque un PLU ou même un PLUi, le Scot... On pense l'aménagement de nos territoires et, notre quotidien, généralement dense et souvent gouverné par l'urgence, ne nous permet pas de nous arrêter assez pour faire le point.

C'est ce que propose cet ouvrage.

Il y a dix ans, le c.a.u.e. de la Manche organisait, avec le soutien du Conseil général, le premier palmarès de l'architecture et de l'aménagement. Cinq éditions plus tard, avec les c.a.u.e. de l'Orne et du Calvados et le soutien des Conseils généraux respectifs, naît le premier palmarès de l'architecture et de l'aménagement en Basse-Normandie.

Et c'est l'occasion de faire un point sur la diversité, la richesse et la qualité des productions architecturales, paysagères et urbaines de nos trois départements. Des productions que nous soutenons, localement.

Ces réalisations, publiques pour la plupart, sont le reflet de l'engagement de maîtres d'ouvrage publics et privés ainsi que de maîtres d'œuvre et d'artisans à mettre en œuvre des projets responsables et valorisants.

Qui que vous soyez, vous tenez entre les mains un ouvrage que nous sommes heureux de vous présenter. Le paysage, l'architecture vivent d'émotion. Celle que l'on ressent en passant la porte d'un bâtiment, celle qui nous étreint en découvrant un nouveau paysage. Merci à tous ceux qui ont œuvré pour qu'existent des projets de cette nature et aux c.a.u.e. de nos trois départements qui, en témoins éclairés, enrichissent par cet ouvrage la mémoire contemporaine de nos territoires.

Nous vous souhaitons de belles découvertes !

Jean-Yves Guillou, président du c.a.u.e. de la Manche
Hubert Courseaux, président du c.a.u.e. du Calvados
Jean-François de Caffarelli, président du c.a.u.e. de l'Orne

› sommaire

› aménagement

- › lauréat 6 **promenade des rives de l'Aure à Bayeux**
- › mention spéciale du jury 12 **extension du cimetière communal à Audrieu**

› architecture logement collectif

- › lauréat 18 **le clos Guynemer à Caen**

› architecture logement individuel neuf

- › lauréat 24 **construction d'une maison individuelle à Fourneaux**

› architecture logement individuel extension

- › lauréat 30 **extension d'une maison d'habitation à Lisieux**

› architecture bâtiment à vocation économique

- › lauréat 36 **réhabilitation externe de l'ex-usine Wonder à Lisieux**

› architecture bâtiment de services publics

- › lauréat 42 **archives départementales à Alençon**

› architecture bâtiment de loisirs et de culture

- › lauréat 48 **base nautique à Urville-Nacqueville**
- › mention spéciale du jury 54 **médiathèque et office du tourisme à Périers**
- › mention spéciale du jury 60 **centre d'art "le Point du jour" à Cherbourg-Octeville**

› architecture bâtiment dédié à l'enfance et à l'enseignement

- › lauréat 66 **pôle scolaire et médiathèque à Pervenchères**
- › mention spéciale du jury 72 **maison de la petite enfance à Saint-James**

› prix spécial de la maîtrise d'ouvrage

- 78 **salle omnisports et restaurant scolaire à Bénouville**
- 84 **bibliothèque, institut et restaurant universitaire à Damigny**

› le palmarès... 93

› jury 95

› glossaire des architectes primés et des communes 96



› lauréat

›6



› aménagement

› quelques coups d'oeil

› promenade des rives de l'Aure à Bayeux



›7

Véritable projet urbain construit patiemment, qui relie des quartiers, et où l'architecture s'efface puis revient en force, parfaitement maîtrisée jusqu'au niveau du détail. Projet d'aménagement passionnant, fruit d'un travail inscrit dans le temps, que les usagers s'approprient très facilement. Les termes "humilité", "effacement", "volonté d'un maître d'ouvrage" le caractérisent. En bref, un projet porteur d'autres projets, qui respecte et met en valeur le paysage.

le jury

Les objectifs de la commune

Bayeux est reconnue pour la richesse de son patrimoine et pour la qualité de vie.

Dans sa volonté de mise en valeur de son patrimoine urbain, la municipalité a souhaité entreprendre une réflexion sur les aménagements des espaces en bordure de rivière (l'Aure) qui traverse la ville du Sud au Nord. Elle s'est interrogée sur le devenir de ce secteur et sur la nature de son traitement pour que l'Aure et ses berges deviennent à la fois :

- .un lieu identitaire à l'échelle de la ville qui permettrait aux Bayeusains d'établir une nouvelle forme de relation avec l'eau,
- .une véritable liaison verte inter-quartiers qui irriguerait les nouveaux secteurs d'habitat (Nord) et qui les relierait directement avec le centre historique.

Les moyens mis en œuvre

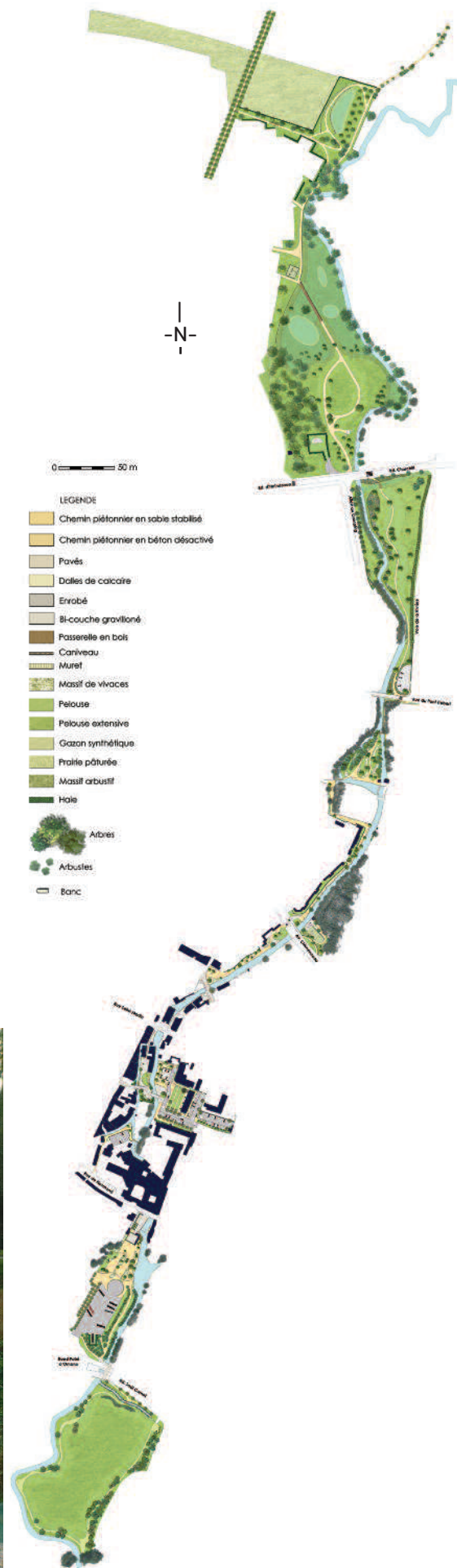
Les moyens mis en œuvre par la municipalité ont consisté à réfléchir avec le c.a.u.e. sur la programmation basée sur un diagnostic établi par ce même organisme.

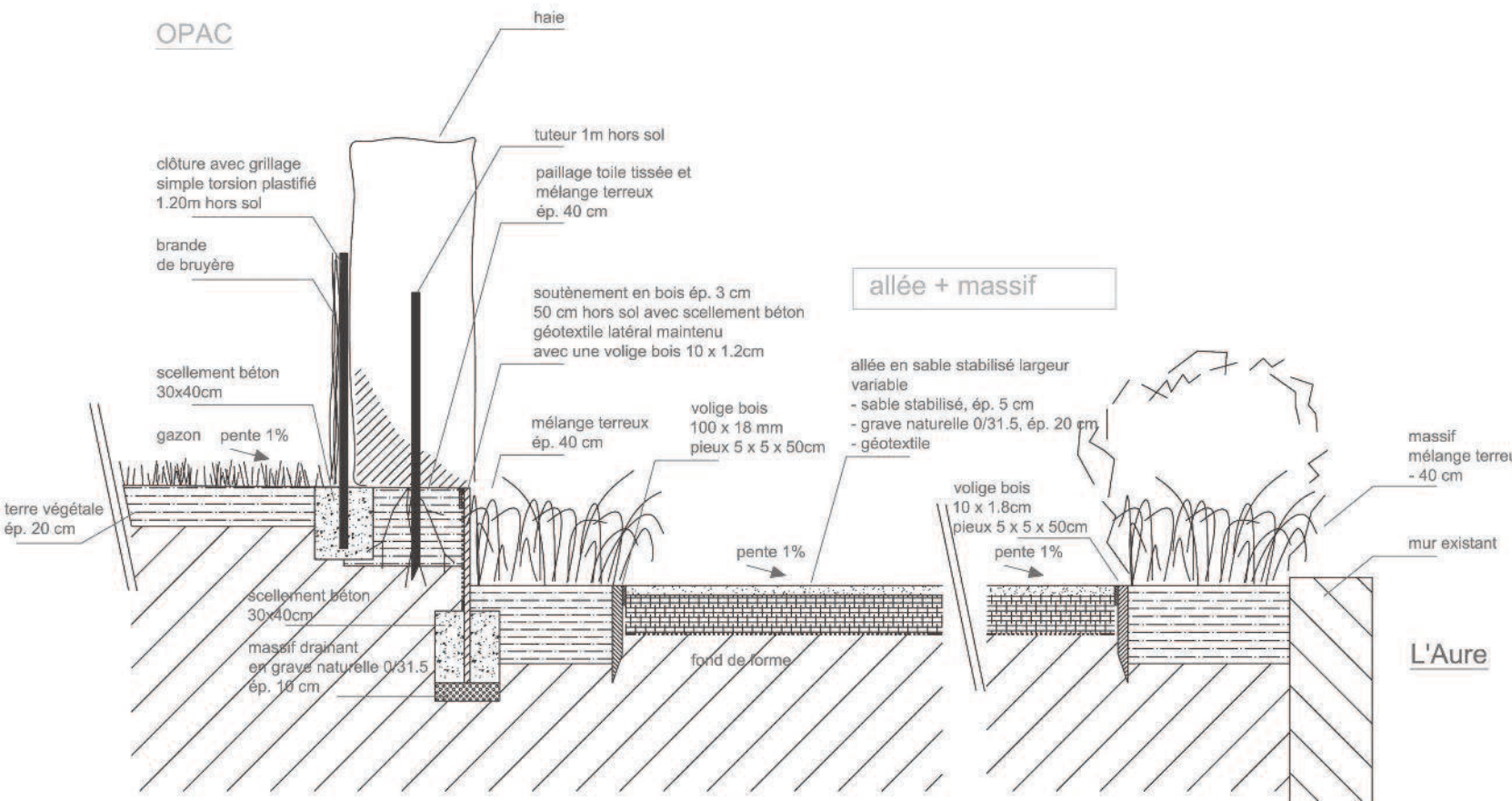
La commission "environnement et cadre de vie" a travaillé au programme associé aux différentes personnes concernées par le projet (institutions, associations, commerçants, artisans, touristes interviewés sur place...) et a porté à la connaissance de l'enrichissement du diagnostic en vue de l'élaboration du contenu du programme.

Le travail du c.a.u.e. a été exemplaire dans la précision et les objectifs attendus par la

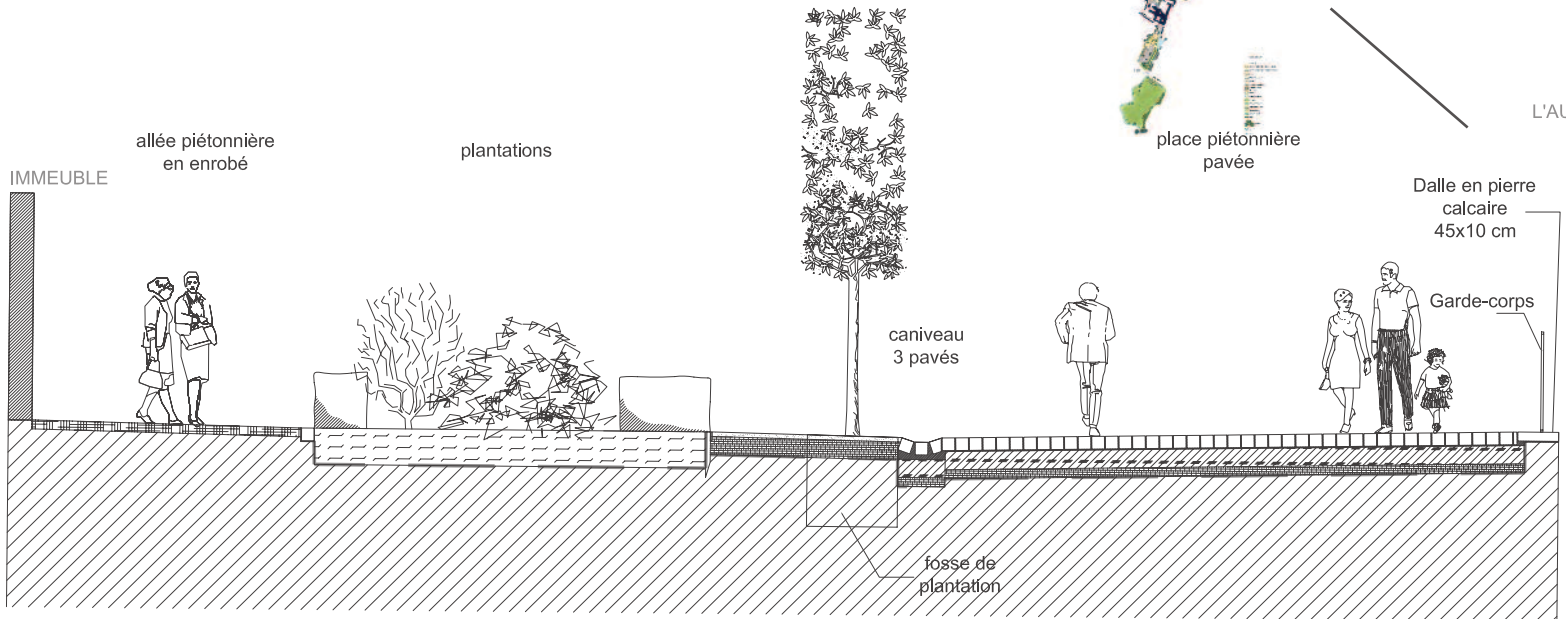
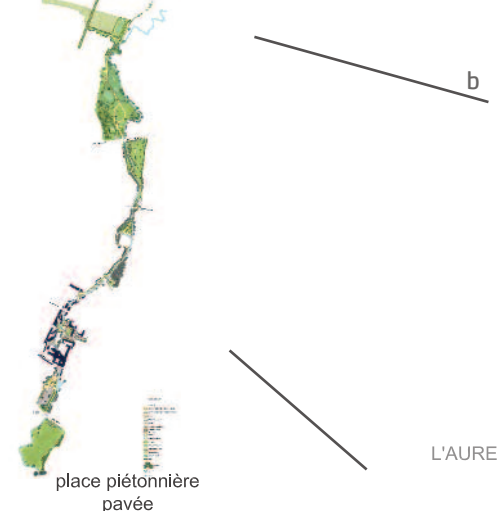
"Ces 5 km
de promenade
devaient relier
l'ensemble des
espaces urbains
entre eux et
aussi permettre
de révéler la
rivière très
confidentielle."

Samuel Craquelin,
paysagiste





opération Promenade des rives de l'Aure
 lieu Bayeux
 maîtrise d'ouvrage Commune de Bayeux
 maîtrise d'œuvre Samuel CRAQUELIN, Paysagiste (Lillebonne)
 surface 4 km
 coût des travaux 2 990 000€TTC



> 10



commune. Il a vraiment été le support d'une excellente qualité pour les réponses à apporter par la maîtrise d'œuvre.

L'impact attendu

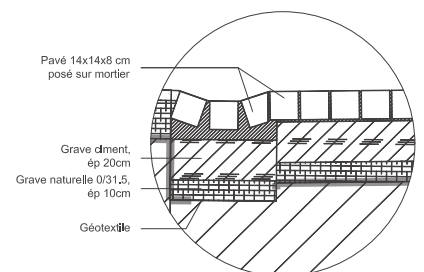
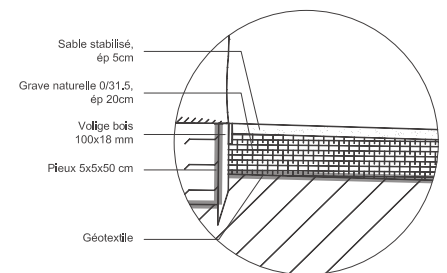
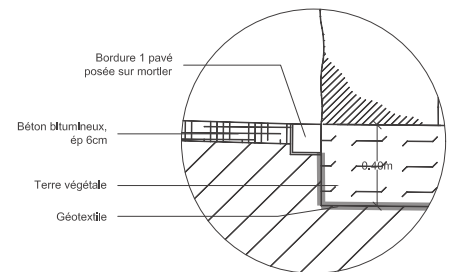
Ainsi, de manière globale, l'enjeu de l'aménagement des berges de l'Aure comprenait trois dimensions :

.La première était de permettre aux visiteurs de circuler le long de l'Aure, dans un contexte urbain, entre deux espaces paysagers (pratique de golf au sud et prairies au nord).

.La deuxième était de créer des liaisons vertes inter-quartiers, afin de relier les secteurs à vocation d'habitat et d'habitat locatif (OPAC, Nord) entre eux et de les mettre en liaison directement avec le centre historique.

.La troisième était de permettre une liaison entre Bayeux et la mer.

Cette traversée prend en compte les attentes des riverains en matière de déplacements, de vie quotidienne. Cette traversée est devenue un lien qui, à l'échelle de la ville, relie les différents quartiers entre eux, relie la ville à la campagne, et à une autre échelle, est le premier maillon qui ouvre Bayeux à la mer.



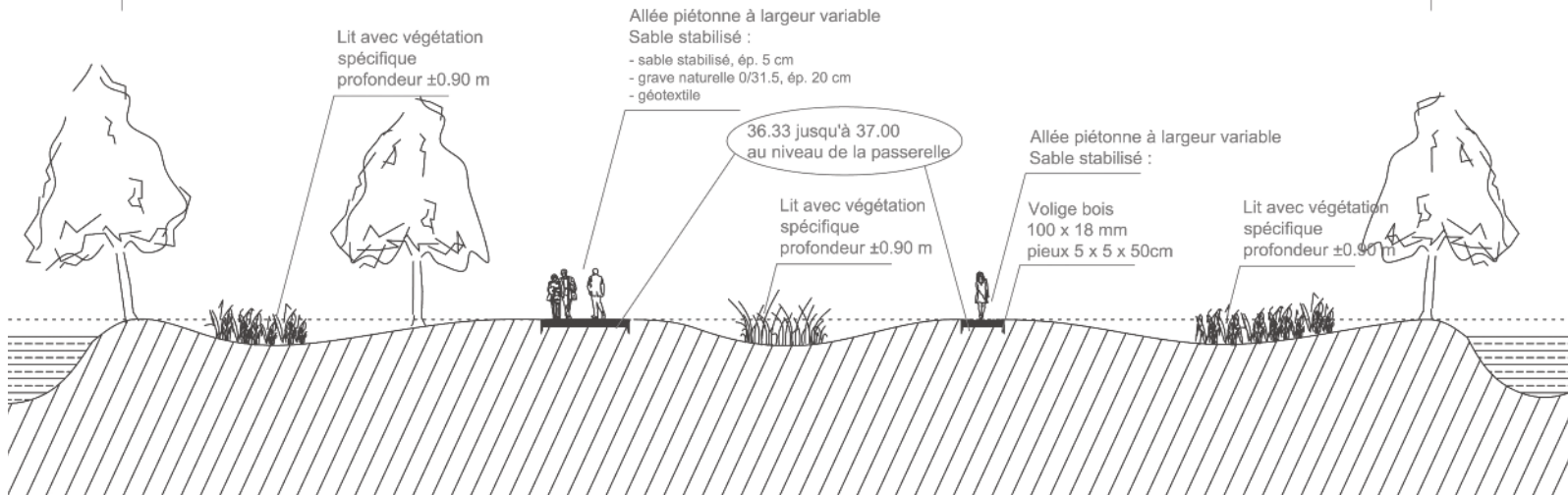
échelle : 1/20

“Une osmose de conception permanente dans ce projet
 “Nous sommes très fiers de ce projet mené en
 qui a duré 3 ans et demi ou 4 ans et confirme la parfaite
 participation assez étroite entre les services de la
 collaboration avec la ville.” Samuel Craquelin, paysagiste
 ville et M. Craquelin.” Françoise Zeller, adjoint au Maire

L'Aure

Presqu'île du Moulin Renard

L'Aure



Ce parcours a été conçu dans un esprit respectueux de l'environnement, convivial et original, son entretien est aisé, son accessibilité facilitée et le traitement de son ambiance nocturne particulièrement étudiée (sécurité, mise en scène des monuments, thèmes de découverte par l'éclairage...). Son traitement au sol favorise le confort des différents utilisateurs (piétons, cyclos) et permet leur cohabitation en toute sécurité. L'accessibilité des personnes à mobilité réduite a été étudiée de manière à faire en sorte qu'aucune marche ou obstacle ne soit présent sur la promenade de plusieurs kilo-

mètres. Des adaptations ont été apportées pour que les personnes handicapées puissent accéder facilement. De même des "filtres" de passage ont été aménagés pour éviter que les motocyclettes accèdent aux différents lieux qui perturberaient la quiétude des ambiances douces et sereines recherchées dans ce projet. A chaque étape du projet, la population a été associée aux différents enjeux liés à la réalisation.





> mention spéciale

>12



› aménagement

› aménagement

› extension
du cimetière
communal
à Audrieu



Un projet humble, un site où quelque chose se passe. Il est rare de voir un cimetière d'une telle qualité.

le jury

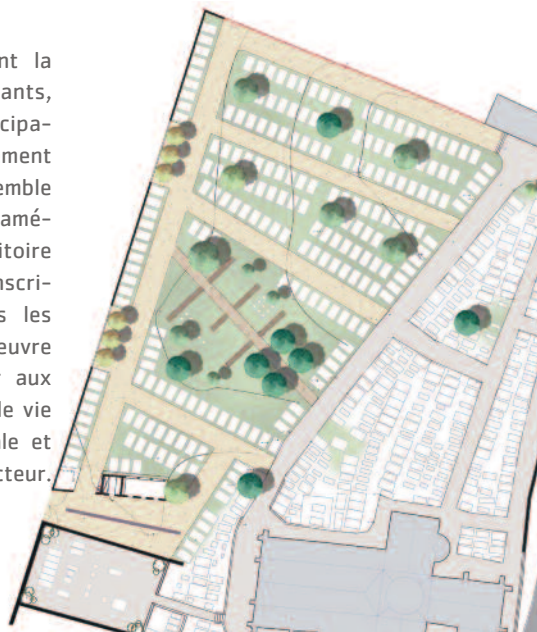


“Il s’agit vraiment d’un travail d’équipe. Il n’y a pas eu d’un côté les architectes qui ont travaillé sur un certain nombre d’éléments de programmes et de l’autre côté le paysagiste qui vient pour semer le gazon et les plantations.”

Thierry Leverrier,
paysagiste

Les objectifs de la commune

Village de la campagne de Caen dont la population avoisine les 1 000 habitants, Audrieu est une commune dont la municipalité a souhaité inscrire le développement dans le cadre d’une réflexion d’ensemble dont les objectifs sont de réaliser des aménagements cohérents à l’échelle du territoire communal, des aménagements qui s’inscrivent dans la durée et pour lesquels les qualités de conception et de mise en œuvre répondent à un souci affirmé d’offrir aux habitants, actuels et futurs, un cadre de vie où l’excellence paysagère, architecturale et environnementale constitue le fil conducteur.



Pour mener à bien son projet, la commune d’Audrieu s’est attachée les compétences d’une équipe de maîtrise d’œuvre regroupant des compétences complémentaires en architecture et en paysage. Cette équipe a travaillé en étroite collaboration avec les élus à toutes les phases de la mission, l’extension du cimetière ne devant pas être vécue comme un lieu “hors les murs” mais comme la suite “naturelle” de l’existant.

Une cohérence avec le bâti existant et le projet à venir

Reprenant le principe des murs de clôtures qui protègent le bâti ancien du village, un

- Sable stabilisé
- Béton désactivé
- Herbe
- Pavés de grès

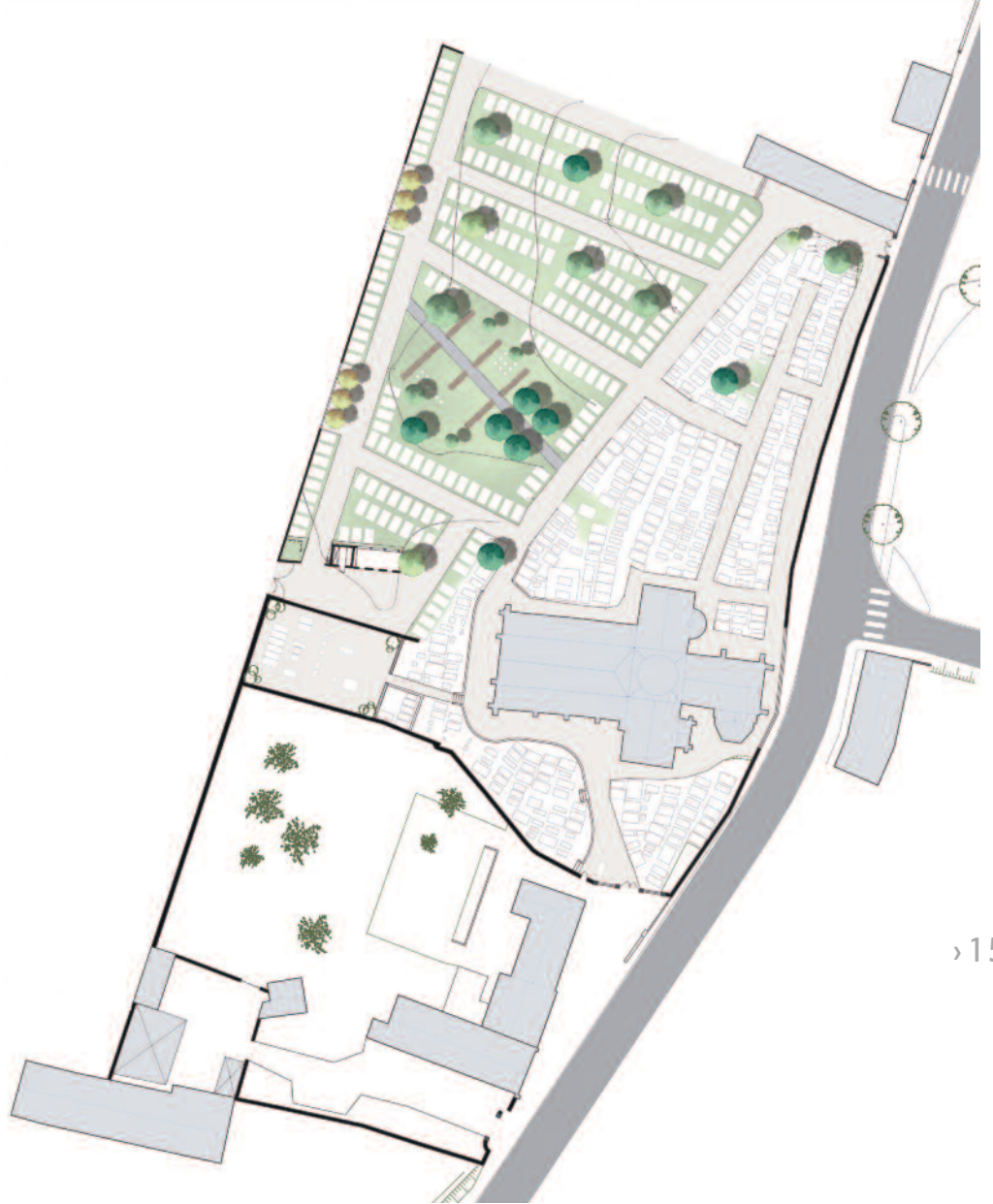
mur de clôture en béton banché matricé vient prolonger l'alignement des murs existants. Cette continuité assure une cohérence d'ensemble avec l'environnement bâti et en renforce l'identité du lieu.

Intégrant d'ores et déjà la réflexion engagée sur un nouveau cœur de bourg qui prendra place à l'Ouest du cimetière, une nouvelle entrée du cimetière a été créée (portail métallique à claire voie) pour s'ouvrir à terme sur une place publique du futur cœur de bourg. De manière à conforter le lien visuel entre le cimetière et le futur cœur de bourg, deux larges échancrures viennent rythmer le nouveau mur de clôture du cimetière.

Le bâtiment d'accueil situé près de l'entrée est adossé au mur de clôture qui se retourne à l'intérieur du cimetière pour composer avec un mur ancien en pierre, un espace de rassemblement des familles avant les cérémonies.

Le jardin du souvenir

Au cœur de l'extension du cimetière et pour répondre au développement de la crémation, se dresse un jardin du souvenir. Il se compose de trois épais murs parallèles en terre crue. Percés en leur centre pour laisser passer une petite allée piétonne, ces trois murs, dont deux accueilleront progressivement les urnes funéraires, ménagent des petits espaces de recueillement où pourront également être disposés des cavurnes. Pour contribuer à l'intimité des familles, les trois murs en terre sont encadrés d'espaces plantés aux floraisons s'étageant tout au long de l'année.





“Nous remercions la commune car cela a été quelque chose d’un caractère expérimental qui montre qu’on peut faire des choses intéressantes, qui ont du sens au travers d’une extension de cimetière.”

Thierry Leverrier,
paysagiste

Les matériaux utilisés

Les matériaux du projet, à l’image du plan d’ensemble, sont simples et sobres, pour une intégration réussie à l’existant.

Béton brut, bardage bois, couverture zinc, terre crue, dalles d’ardoise en couronnement des murs en terre, sable stabilisé, pavage en

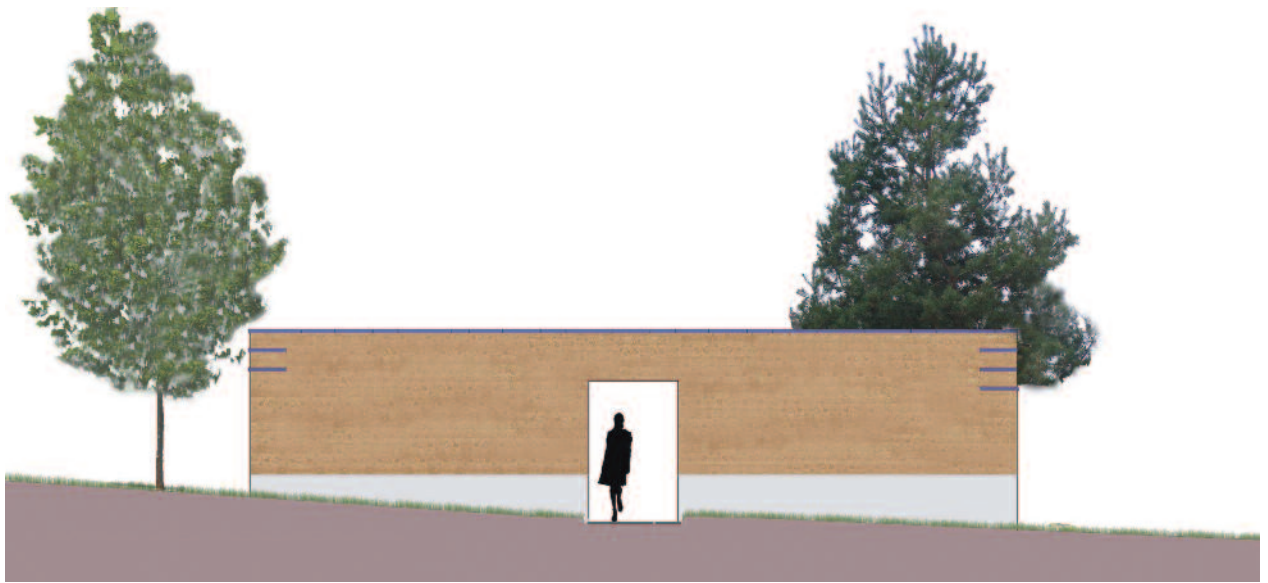
grès..., sont autant de matériaux qui par leur simplicité et leur aspect naturel participent à la qualité du projet.

Inaugurée en février 2008, l’extension du cimetière a reçu un accueil favorable de la population et offre aux familles un beau lieu de recueillement.

› 16

opération	Extension du cimetière communal
lieu	Audrieu
maîtrise d’ouvrage	Commune d’Audrieu
maîtrise d’œuvre	SCPA Daligaux - Van Nieuwenhuysse & Leverrier
surface	12 500 m ²
coût des travaux	307 580 € TTC







18



> architecture

logement collectif

> le clos Guynemer à Caen



Pour ce projet de logement social, urbanisme et architecture sont au rendez-vous. Le travail de la trame et du détail permettent une maîtrise du projet à toutes ses échelles. Il s'agit là d'Architecture que l'on aimerait voir chez davantage d'étudiants en architecture !

le jury



>20

L'ancienne cité Guynemer, très ancien patrimoine de Caen Habitat, était vétuste, les logements étaient exigus et peu adaptés aux modes de vie contemporains. Le charme qui s'en dégageait fixe les ambitions de sa reconstruction: créer des lieux vivants, appropriables, où chacun pourra exprimer son plaisir d'habiter.

Principes généraux

La Ville de Caen et Caen Habitat avaient donné deux grandes directions pour définir leurs attentes dans ce projet de reconstruction de la cité Guynemer:

.une référence au "village".

.la volonté de promouvoir un habitat individuel contemporain.

Ces deux indications paraissent divergentes voire contradictoires. Elles donnent une orientation intéressante à la réflexion sur ce projet.

La référence au village ne doit pas être une référence purement formelle.

Le village évoque une densité intermédiaire entre la ville et la campagne, une proximité d'intimités protégées par des murs de clôtures, des haies, des dispositions intelligentes.

La modernité d'un logement c'est, dans ce projet, un attachement à l'orientation solaire, à la lumière, l'ouverture et la fluidité des espaces, la perméabilité entre l'intérieur et l'extérieur, l'ouverture du logement sur l'extérieur.

Principes d'organisation du projet

Le quartier de la cité Guynemer est structuré par un maillage bien hiérarchisé de voies et d'espaces publics. Le projet reconduit le principe ancien de desserte par quatre impasses donnant sur la rue Georges Auguste.

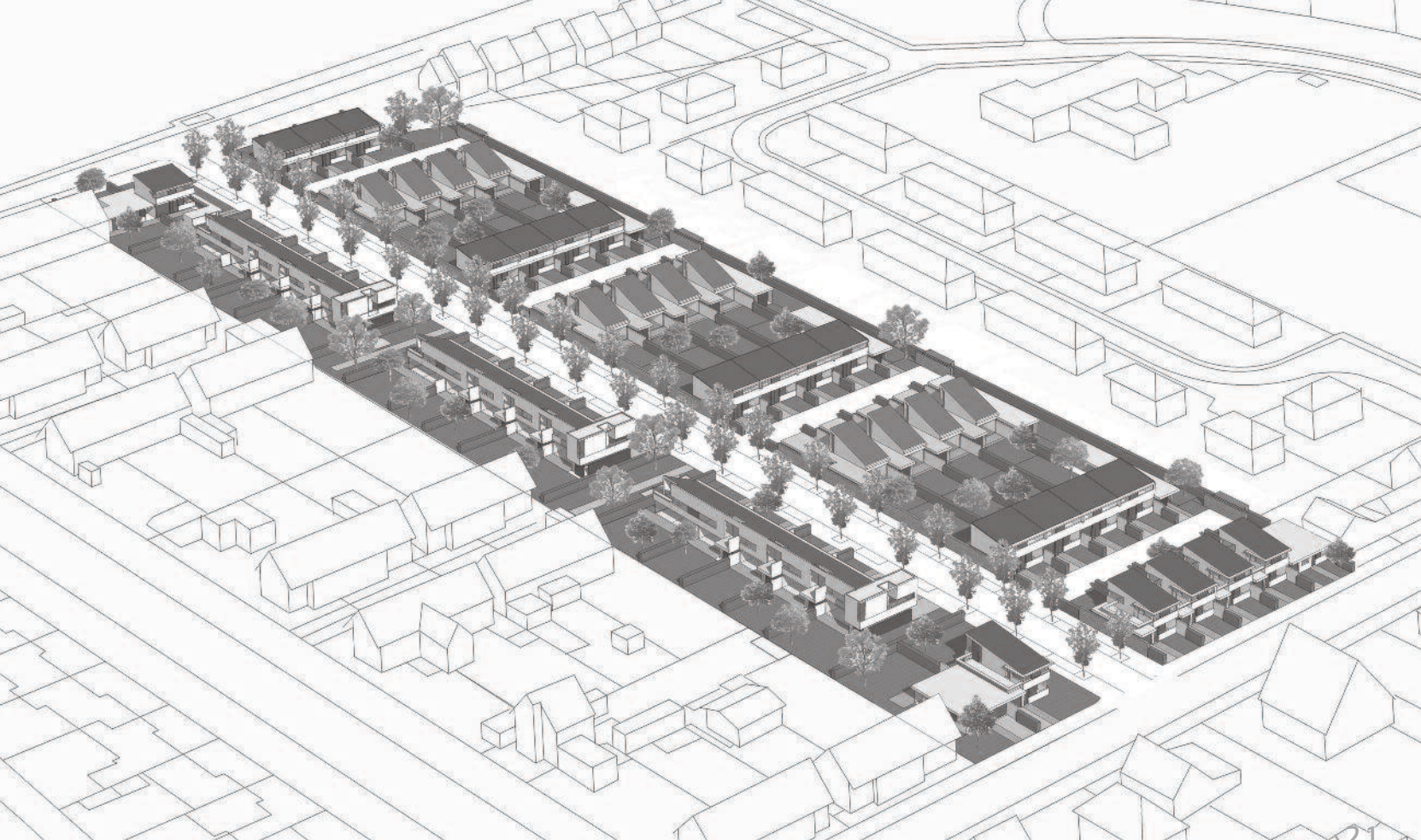
Le projet se développe de part et d'autre de

"Nous avons essayé de faire un projet qui allait être le mieux habité possible et qui allait pouvoir retrouver toute la vie qu'il avait avant d'être abandonné."

Pascal Lefèvre, architecte

la rue Georges Auguste sur 250 mètres. La rue telle que nous dessinons est d'échelle basse, elle est fortement qualifiée par la présence d'un mur de pierre maçonnée qui laisse deviner les jardins, et qui évoque également la mémoire des habitations de la cité Guynemer construites en moellons de pierre.







>22

L'entrée dans chaque impasse se fait par le franchissement du mur de pierre. Cet effet de seuil permet à chacune des impasses de se constituer comme une entité propre. Il existe une diversité et une variété dans la constitution de ces impasses.

. Variété typologique et variété volumétrique: la dissymétrie entre les deux faces des impasses s'appuie sur une logique d'orientation solaire.

. Variété des espaces extérieurs: cette disposition permet de qualifier différemment les jardins de part et d'autre de l'impasse.

Le projet est fondé sur la volonté de donner une parcelle à chaque habitation, un monde clos et protégé. Le statut des espaces est très clairement défini: rue (espace public), impasses et jardin commun (espaces collectifs), jardins (espaces privatifs).

Principes architecturaux

Le principe de parcellisation et de structuration paysagère du terrain trouve sa traduction dans la mise en forme architecturale.

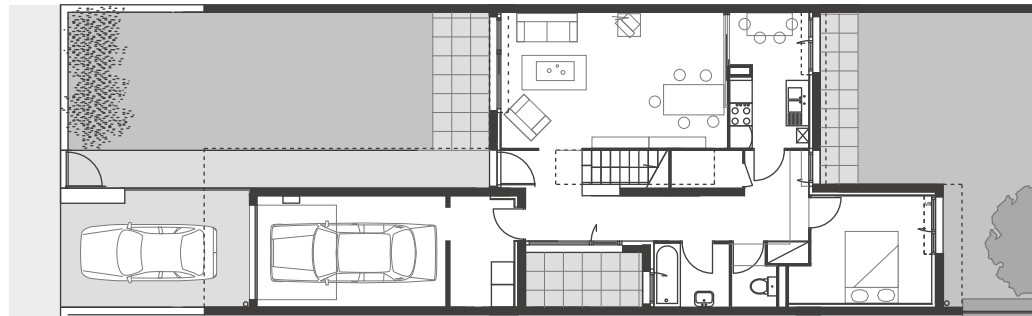
L'architecture met en œuvre et souligne une claire distinction entre les rez-de-chaussée et les toitures.

Les rez-de-chaussée organisent le sol. Ils définissent les relations des habitations avec l'extérieur. Ils sont structurés par les murs séparatifs, les haies, les auvents protecteurs. Les toitures sont orientées vers le Sud/Est ou Sud/Ouest. Le choix de toiture à une seule pente est motivé par la volonté d'orienter les logements vers la lumière.

Principes de conception des logements

Le rez-de-chaussée de chaque logement offre une relation traversante entre séjour et cuisine qui s'appuie sur le voile mitoyen; celui-ci se prolonge vers l'extérieur. Cette relation cuisine/séjour permet d'avoir le sentiment d'habiter entre deux jardins.

Des vides d'escalier de dimension modeste lient le bas et le haut de la maison et donnent la perception de la double hauteur. Ils permettent de trouver des lumières diagonales par des fenêtres hautes qui pénètrent profondément dans l'habitation.



opération Construction de 58 logements
 lieu Caen
 maîtrise d'ouvrage Caen Habitat
 maîtrise d'œuvre Cita - P. Lefebvre et L. Meister, architectes
 surface 5 549 m²
 coût des travaux 722 400 € TTC

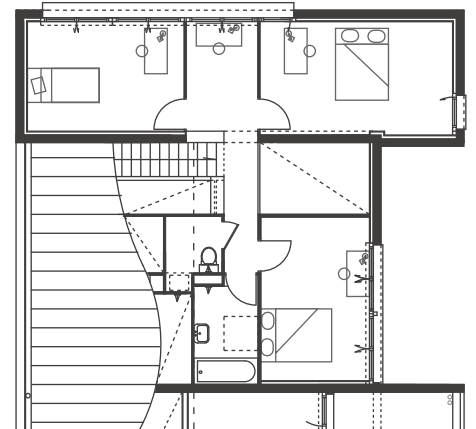
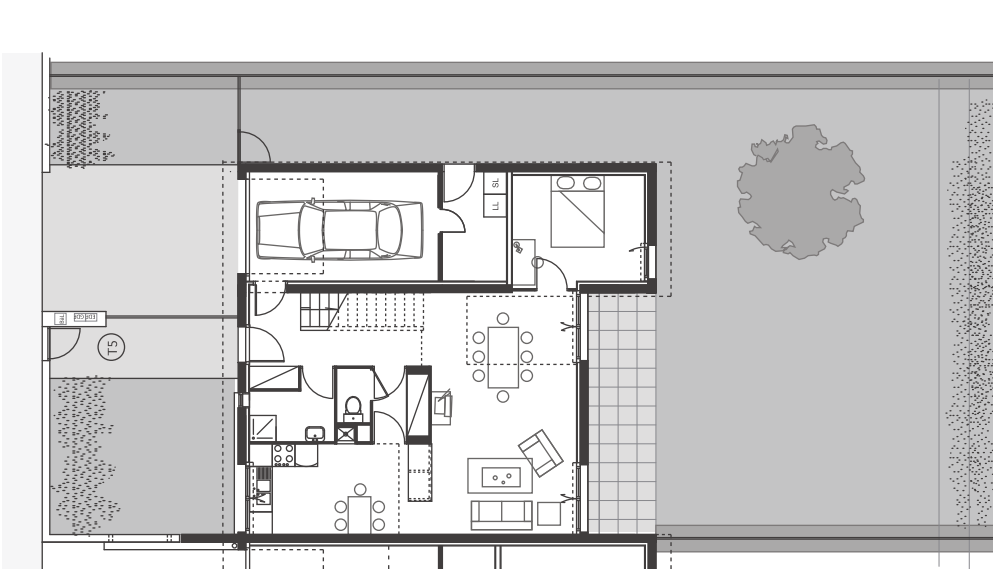
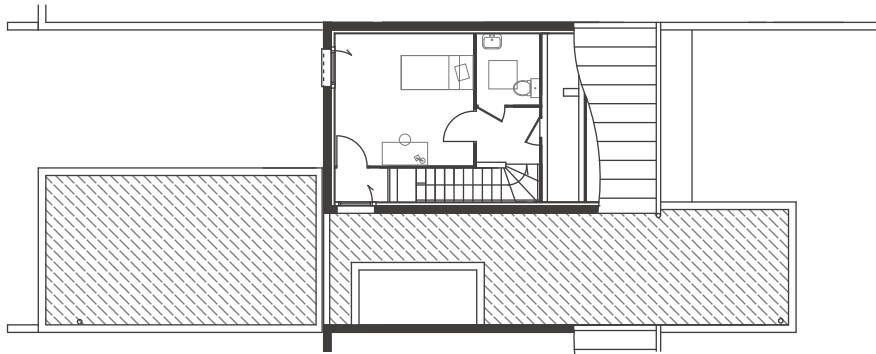
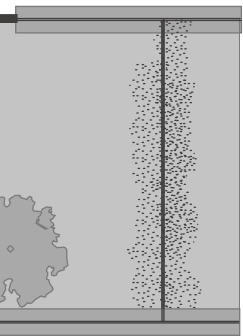
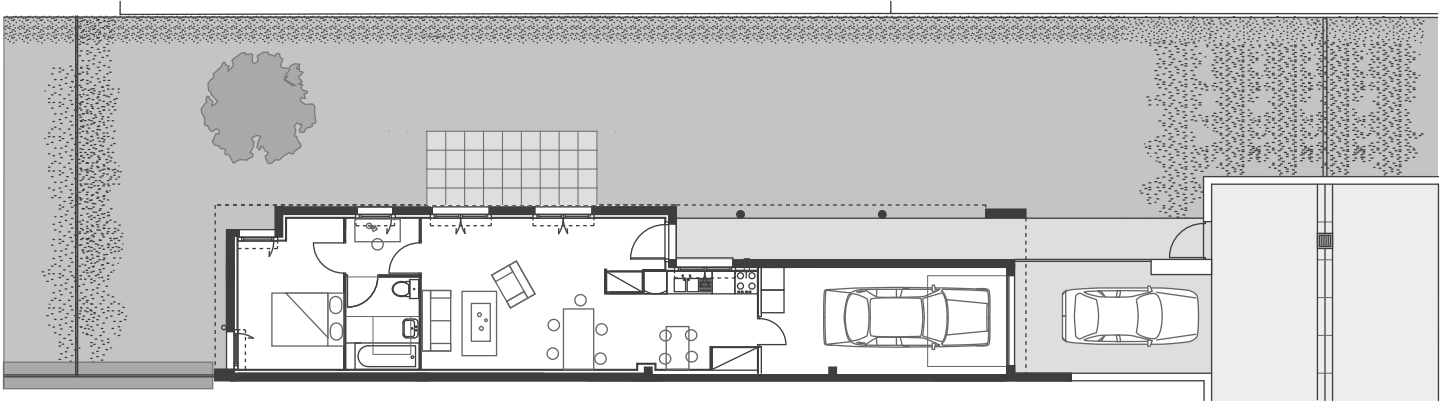


Espaces extérieurs

Un soin particulier a été apporté au traitement de toutes les limites séparatives. Les clôtures sur rue ou sur impasses sont matérialisées par des murets béton, des plots

maçonnés qui intègrent les coffrets de branchements et par des éléments de serrurerie. Le traitement des sols différencié accompagne le marquage des limites. Les limites

séparatives entre jardins privés sont constituées par des haies de charmille.





> lauréat

>24



› construction
d'une maison
individuelle
à Fourneaux



Cette maison se distingue par sa force et la qualité de son intégration. Habitation compacte, elle offre des espaces à vivre très intéressants. Ce projet a été réalisé dans le cadre d'un budget contraint. Il s'inspire et valorise l'architecture agricole. Sa valeur réside aussi dans la qualité de la réalisation particulièrement à travers des détails très bien traités.

le jury



photo Joël Van Nieuwenhuysse

J'aimerais aussi
remercier les services
instructeurs et le
maire de la commune
qui a accepté ce type
de maison car il faut
savoir qu'aujourd'hui
ce n'est pas forcément
évident et simple de
faire de l'architecture
contemporaine en
maison individuelle.

Joël Van Nieuwenhuysse,
architecte

Une proposition atypique

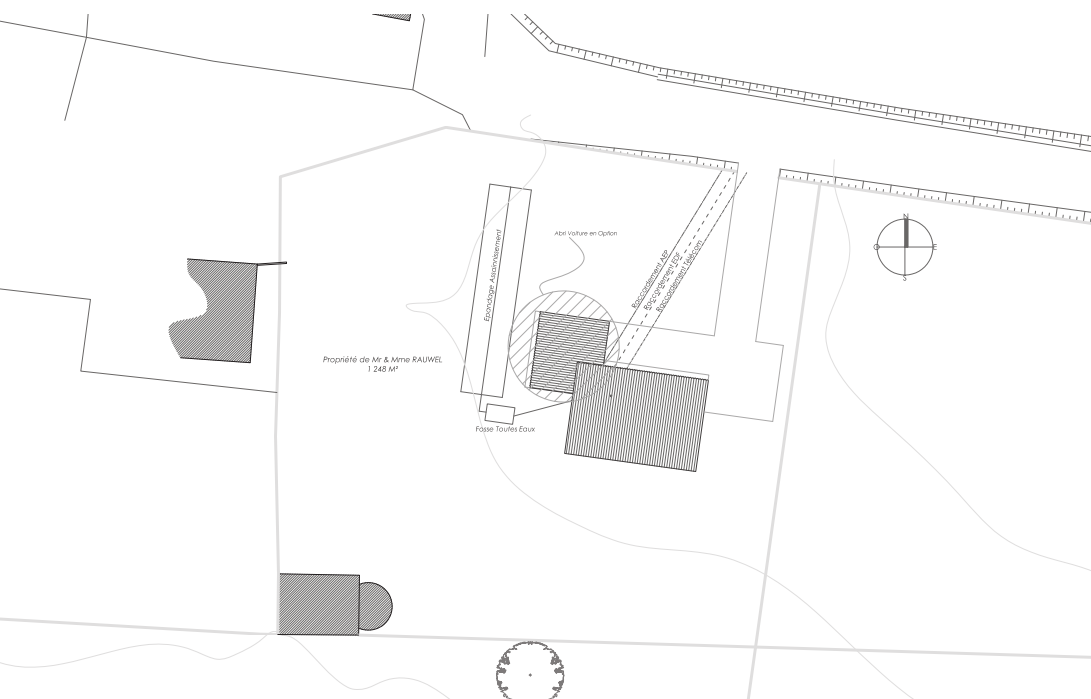
On la remarque à peine.... Il faut prendre la direction du grand bois, passer le pavillon à l'enduit clair, elle se trouve juste après. Proposant un côté opaque, d'onduline noire, qu'éclaire une porte orange. Car c'est bien d'une maison dont on parle. Récente en plus. Elle a été conçue par les architectes de l'agence SCPA Daligaux-Van Nieuwenhuysse pour un jeune couple qui n'aurait a priori pas choisi ce genre de construction. Mais le travail en commun, le désir d'habiter, les propositions des architectes de l'agence ont tout naturellement conduit le projet vers une proposition atypique: les références locales parlent de pierre et de bois, les formes oscil-

lent depuis la grange jusqu'à la maison. Et la réponse est là. Quelque part. Un complément, pas une opposition. Opaque au Nord, très ouverte au Sud, cette maison est construite autour du projet d'une famille, comme beaucoup d'autres, mais celles qui incitent à un ailleurs restent rares...

Véritable robinsonade

En plus de leurs qualités, ces réalisations ont, pour la plupart, comme caractère commun d'être des constructions relativement intéressantes du point de vue des économies qu'elles proposent. Partir à la découverte de ces maisons c'est, avant tout, percevoir les

› 26



histoires personnelles qui ont permis un jour de les supprimer. Et parce que toute histoire personnelle est singulière, ces réalisations sont, en retour, empruntées d'une multitude d'images fortes, autant liées aux modes de vie des personnes qui les habitent, qu'à la juste compréhension de l'endroit qu'elles proposent de bonifier. A partir d'elles, les images produites existent et constituent en finalité un stock d'ambiances. Et c'est là l'effet marquant. Car si certaines d'entre elles



revisitent les sempiternelles pistes du "clean" et du "clinquant" comme modèle de confirmation sociale, d'autres, à l'inverse, optent pour de véritables "robinsonades", explorant et revendiquant leur souscription permanente à des aventures aussi exotiques que transitoires. Pour ces architectures-là, rien n'est véritablement habillé, crépi ou caché. D'ailleurs, tous les éléments, du gros-œuvre aux rideaux, en passant par les dalles de sol et les parois, coïncident pour fabriquer un sentiment global, aussi vivace qu'organique, qui

associe à toutes les formes de quotidien, toutes les formes possibles d'évasion et de rêveries. Pour elles, et derrière cela, l'aspect constructif abstrait manifeste surtout une forte résistance contre les classifications architecturales courantes ou les interprétations symboliques. Qu'elles soient faites dans la masse biologique du bois ou qu'elles soient imaginées autour d'un mécano de métal protecteur, ces architectures dessinent alors leurs épures avec le souci d'une instabilité féconde.

Empreintes de sérénité et de poésie

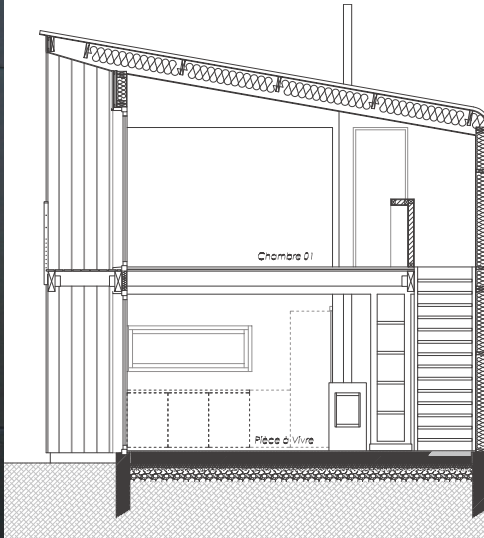
Outre le fait d'une filiation bien établie qui tend à relier les lieux avec toutes les formes d'histoires, l'architecture de ces maisons semble bien plus encore entretenir une sorte de captation dans le foisonnement des signes qui constituent le paysage: ceux qui s'accordent à des recouvrements immanents pour donner forme et signification à un projet. Pour la plupart d'entre elles, il s'agit avant tout de "maisons-milieu" issues de réalités. Œuvres de lieux de calme,





photo Armell Istin

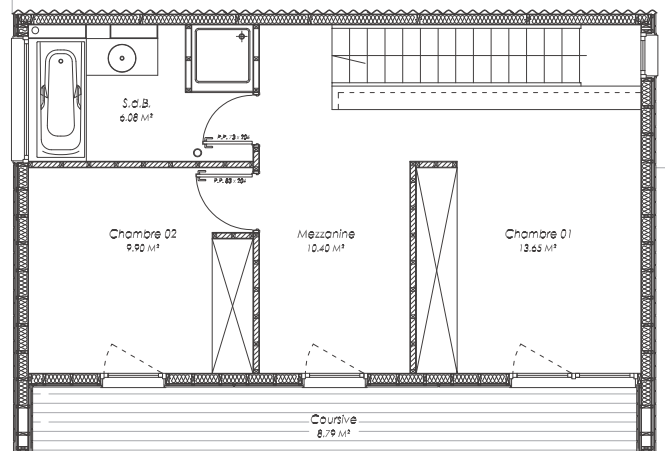
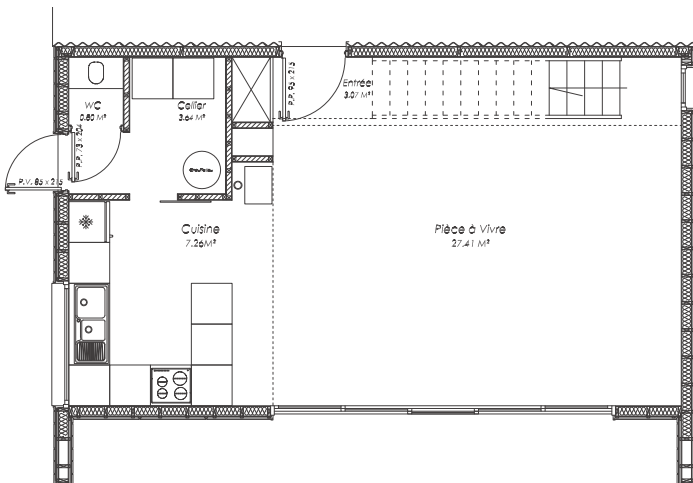
empreintes de sérénité et de poésie, ces réalisations sont, en général, une invitation à la réflexion, au quotidien, à l'usage et à la contemplation. Comme le paysage, ces constructions se parcourent: elles sont liaisons, passages, communications. On y pénètre par plusieurs accès, de l'est ou de l'ouest, par un petit chemin bocager ou par une allée bordant une plage. Elles forment, en

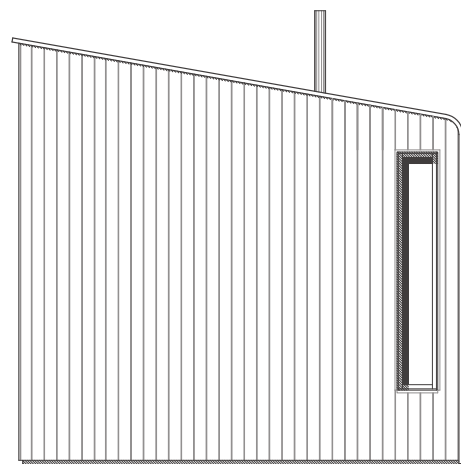
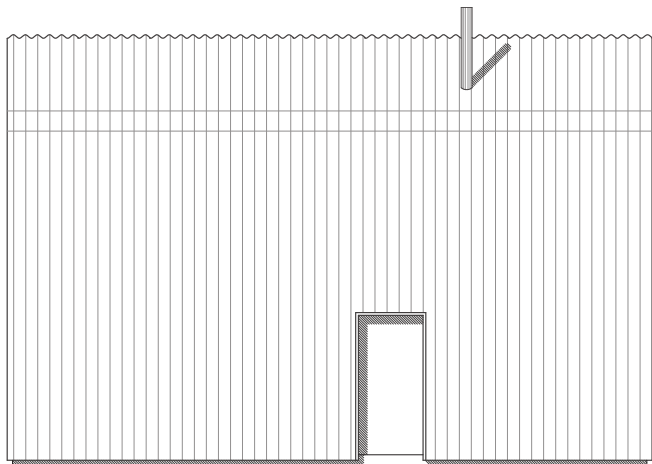
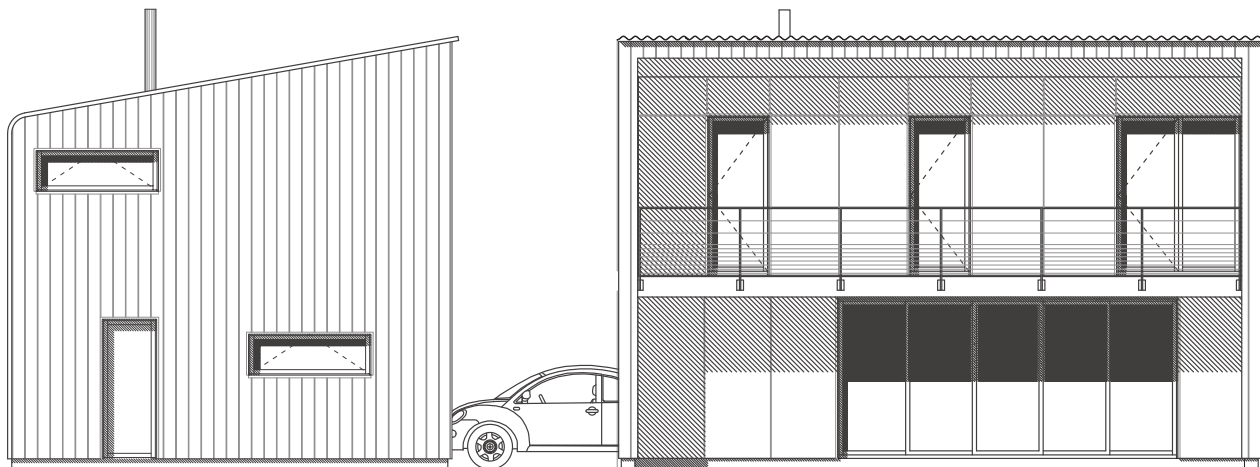


“Je voulais surtout remercier Joël de nous avoir fait découvrir l'architecture contemporaine car nous étions assez ignorants au départ. C'est vrai que le projet n'était pas gagné par rapport à ce que l'on pensait faire au départ, nous avons osé et, finalement, maintenant, nous nous plaisons vraiment dans cette maison, elle nous ressemble. Merci.”

M. Rauwel, maître d'ouvrage

opération Construction d'une maison individuelle
 lieu Fourneaux
 maîtrise d'ouvrage M. et Mme Rauwel
 maîtrise d'œuvre SCPA Daligaux-Van Nieuwenhuyse
 surface 95m²
 coût des travaux 126 400€TTC





définitive, des structures spatiales ouvertes et élargies à l'esprit des lieux, au-delà même de toutes formes de limites.

Guillaume Daligaux et Joël Van Nieuwenhuysse n'en sont pas à leur coup d'essai, l'architecture s'exprime pour eux à toutes les échelles de projet. Le soin est poussé jusqu'à une définition très précise des détails d'assemblage. De loin, on ne les voit pas mais dans cette histoire il s'agit bien de respect et de compliment au paysage. Les années passeront, cette qualité ne s'effacera pas.

photo Joël Van Nieuwenhuysse





› lauréat

› extension
d'une maison
d'habitation
à Lisieux



Le projet propose un contraste intéressant entre l'existant et l'extension et possède des qualités esthétiques, d'insertion et d'usage. C'est un très bon projet qui offre un traitement intelligent des perspectives paysagères et architecturales.

le jury



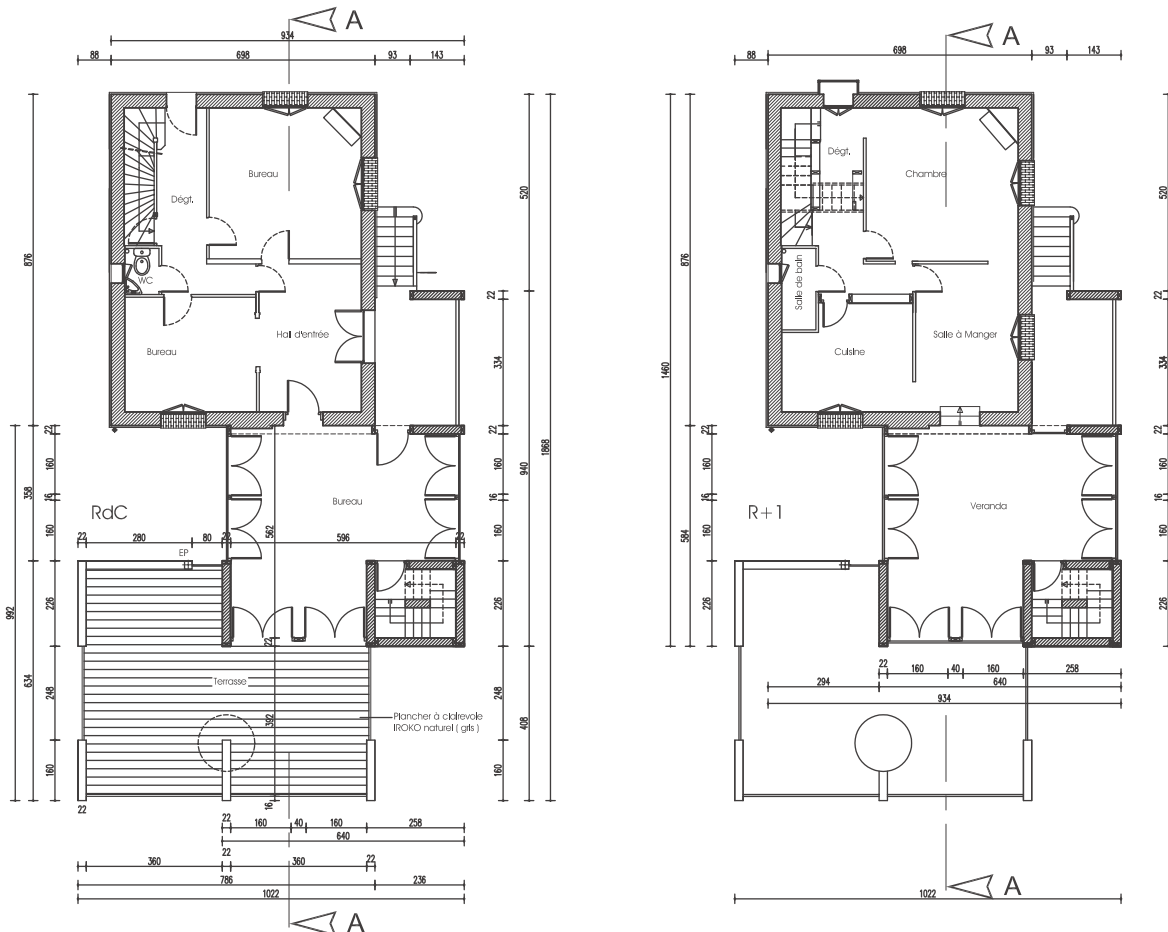
32

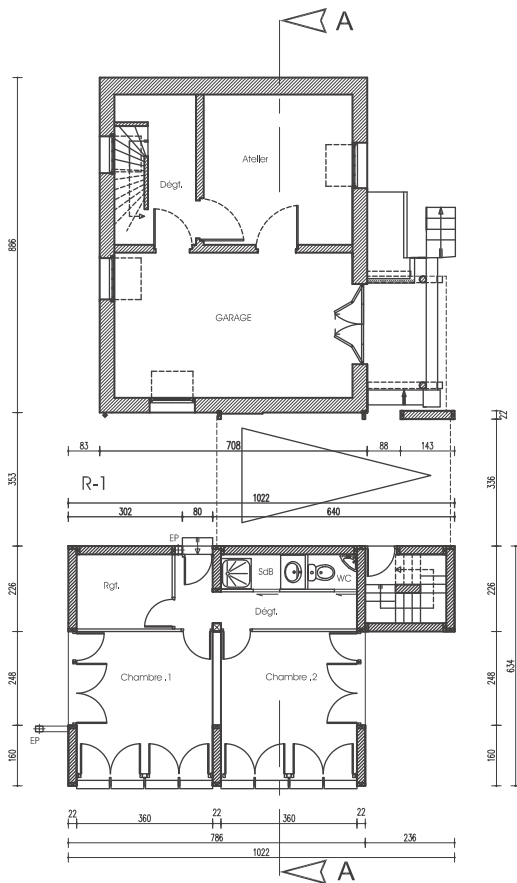
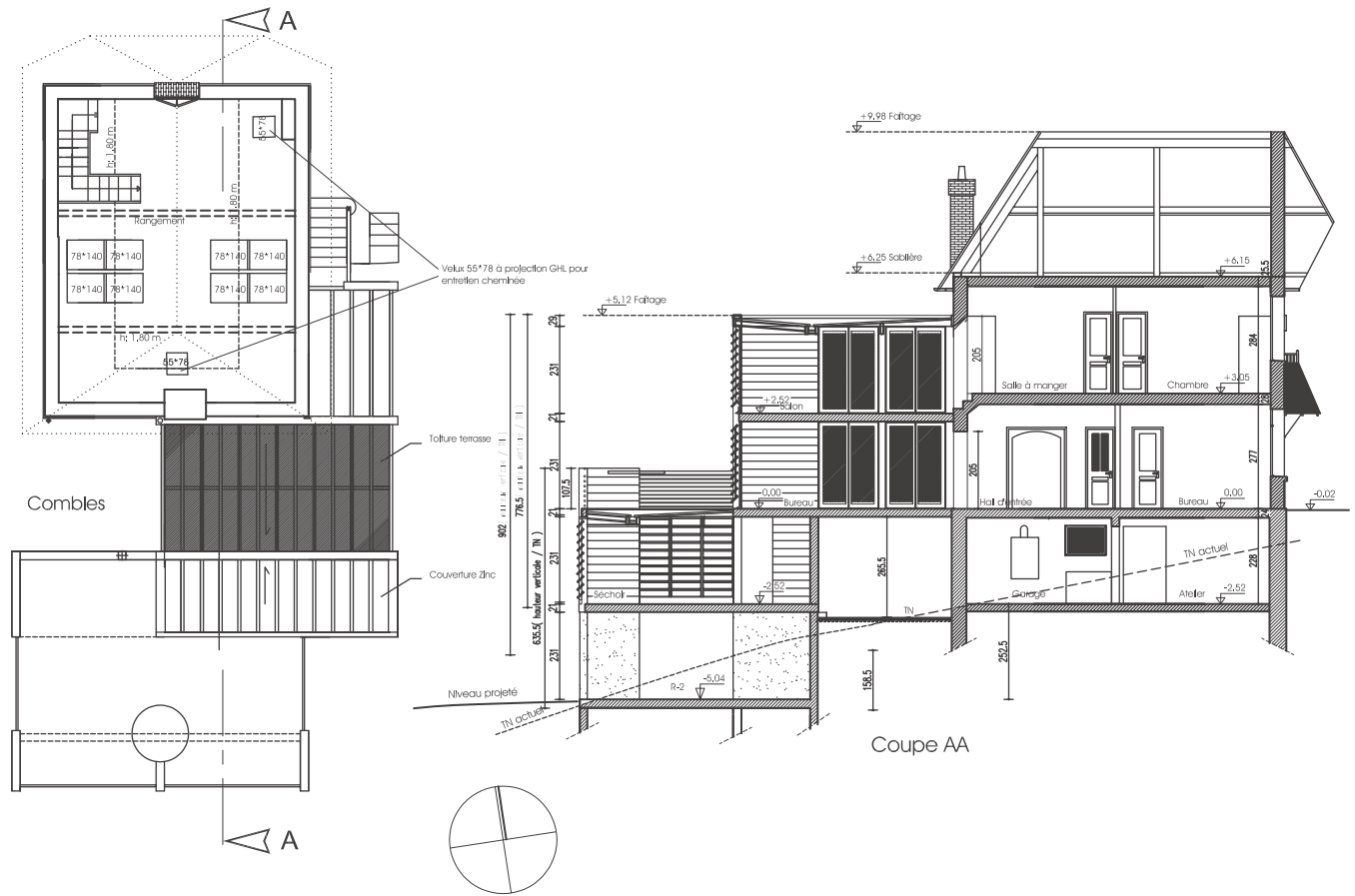
Quelle extension pour une villa anglo-normande?

Il s'agit de réaliser l'extension d'une construction à usage d'habitation et de local professionnel (agence d'architecture). La construction existante est située en bordure de la rue Guizot. L'extension prend place sur la façade sud de la construction existante c'est-à-dire du côté opposé à la rue. Le terrain est marqué par une déclivité très importante au sud. Il descend jusqu'en limite de propriété marquée par un cours d'eau. Au-delà de cette limite, le terrain remonte de manière abrupte vers le cimetière de Saint Désir et la rue du près d'auge.

Je pensais en fait
remercier la Mairie
de Lisieux qui m'a
beaucoup soutenu,
le service de conseil
d'architecture de la
Ville qui a vraiment
poussé le projet.

Laurent Martin, architecte

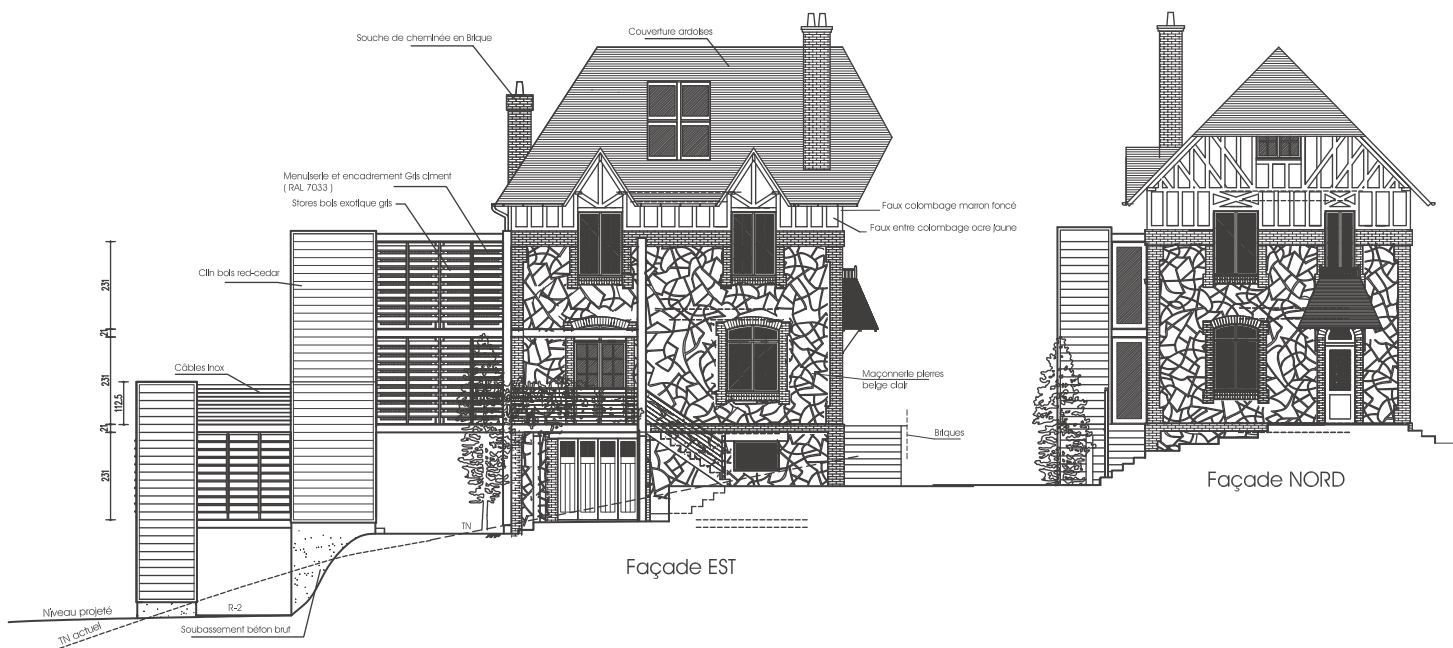




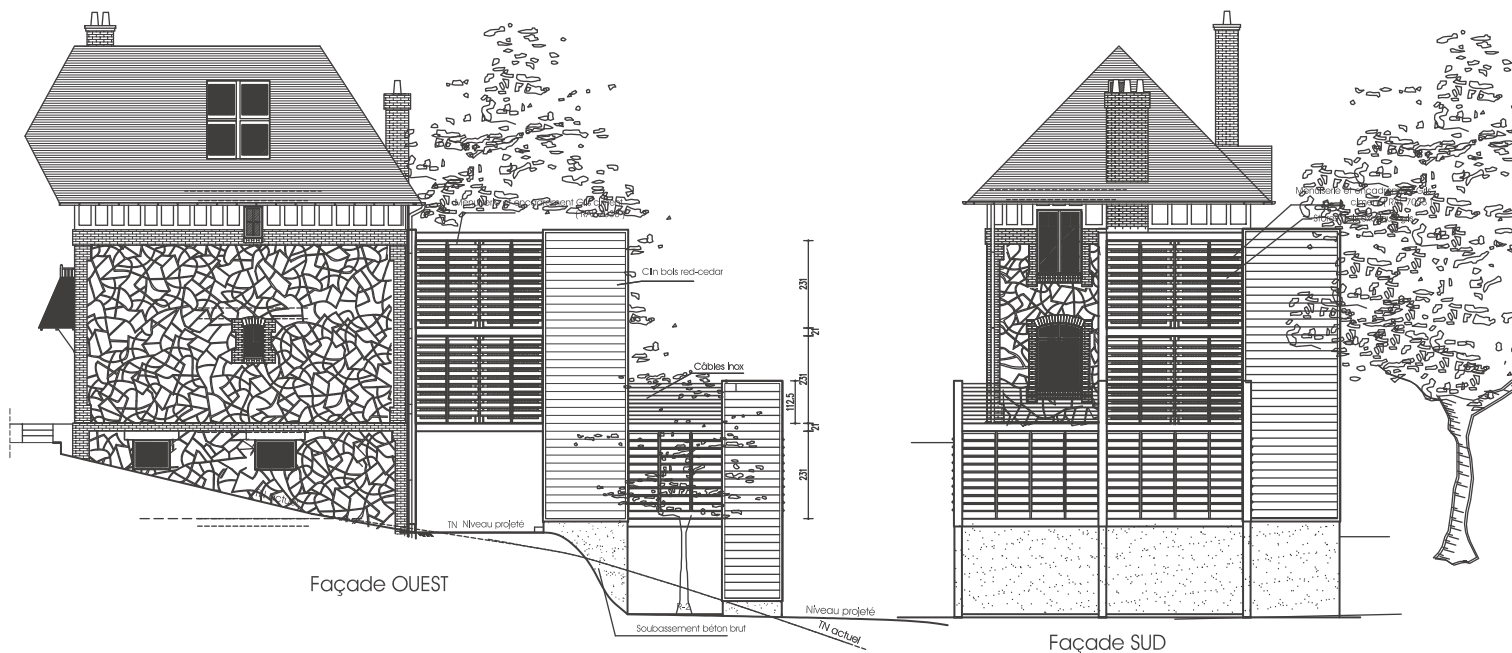
Le projet consiste à créer deux pièces supplémentaires sur la façade sud (une située en haut de la construction à usage de véranda pour l'habitation, l'autre à usage de bureau pour l'agence d'architecture). Le projet comprend également en contrebas une annexe destinée à faire des chambres d'amis. La mai-

son existante est de style villa anglo-normande, elle est d'assez petite taille réalisée en pierres de teintes beige et blanc, les encadrements et chaînages sont réalisés en briques, les joints de maçonneries sont gris et très nettement saillants, les menuiseries sont en bois laqué blanc et la couverture en ardoises.





opération Extension d'une habitation
 lieu Lisieux
 maîtrise d'ouvrage M. Laurent Martin
 maîtrise d'œuvre Laurent Martin, architecte dplg (Lisieux)
 surface 100 m²
 coût des travaux 100 000 € TTC





Un esprit contemporain affirmé

Le projet ne cherche pas à adopter une posture mimétique par rapport à l'existant mais au contraire à affirmer un esprit contemporain propre à véhiculer l'image d'une agence d'architecture. Le projet est réalisé en ossature bois : bardage en red cedar naturel.

Par son insertion en angle et ses décrochements, le projet semble s'enrouler sur l'existant, ce qui permet de conserver une hiérarchie en faveur de la construction d'origine. Le choix des teintes, la transparence des nombreux vitrages sur les maçonneries en

pierres, la toiture relativement plate confortent cette hiérarchie ainsi que l'intégrité de la construction d'origine. Cette dernière n'est pas dénaturée ou déformée dans sa volumétrie mais encadrée et protégée par une structure qui vient lui servir d'écrin.





› lauréat

› 36



› architecture › bâtiment à vocation économique

› réhabilitation externe de l'ex-usine Wonder à Lisieux



Une immersion magistrale dans le paysage. Ce prix est dédié à l'ingénieur constructeur (M. Burel) et salue la maîtrise d'ouvrage qui n'a pas "saucissonné" le bâtiment. Cette réalisation a "valeur d'exemple sur un site environnant de friche industrielle", il donne véritablement une "impulsion non négligeable pour l'avenir".

le jury



Un projet inscrit dans un site

Visible depuis la gare et depuis l'esplanade de la basilique, l'ancien site industriel Wonder constitue un élément prégnant du paysage naturel et urbanisé de Lisieux et de la vallée du Grandain.

Le site fait l'objet de deux projets :

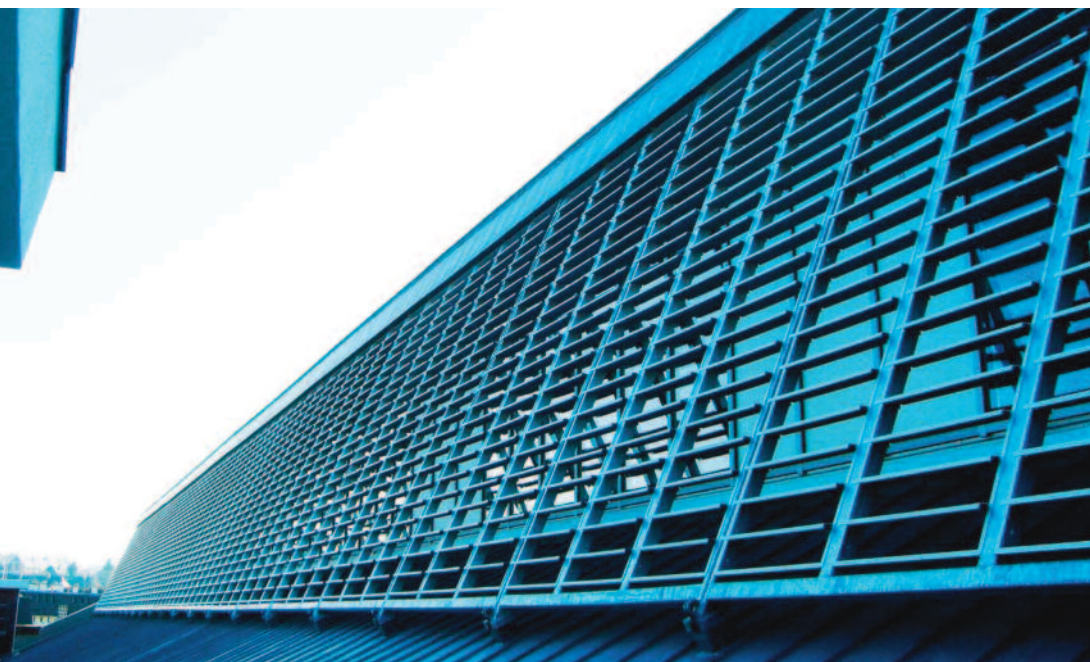
- .un projet d'aménagement urbain,
- .un projet de réhabilitation de l'usine.

La Ville de Lisieux a fait preuve de ténacité pour ce projet et les architectes, Janine Galiano et Philippe Simon ont su magnifier ce bâtiment.

Michel Houbron, EPF Normandie

Le projet d'aménagement du nouveau quartier conjugue trois points de vue :

- .la reconnaissance des grands traits constitutifs de l'état naturel et construit du site,
- .la mise en valeur des deux bâtiments remarquables et emblématiques de la Ville de Lisieux,
- .l'opportunité de reconfigurer l'une des entrées dans la ville, en qualifiant le rapport de voisinage s'établissant entre le site, la gare et ses emprises ferrées.



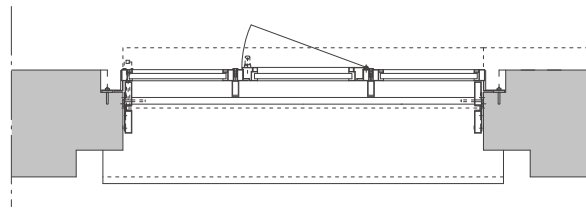
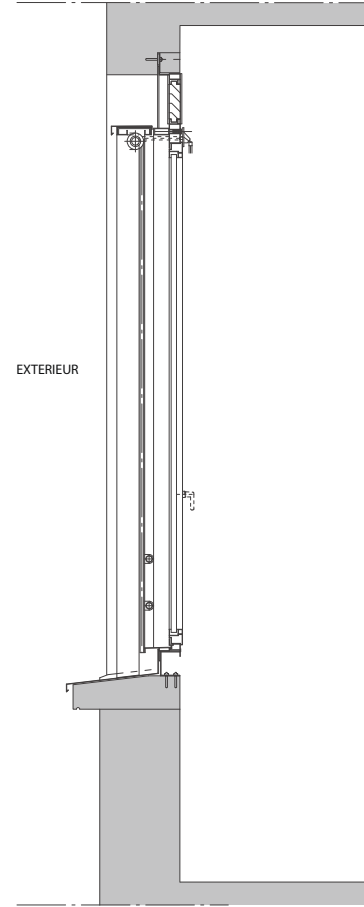
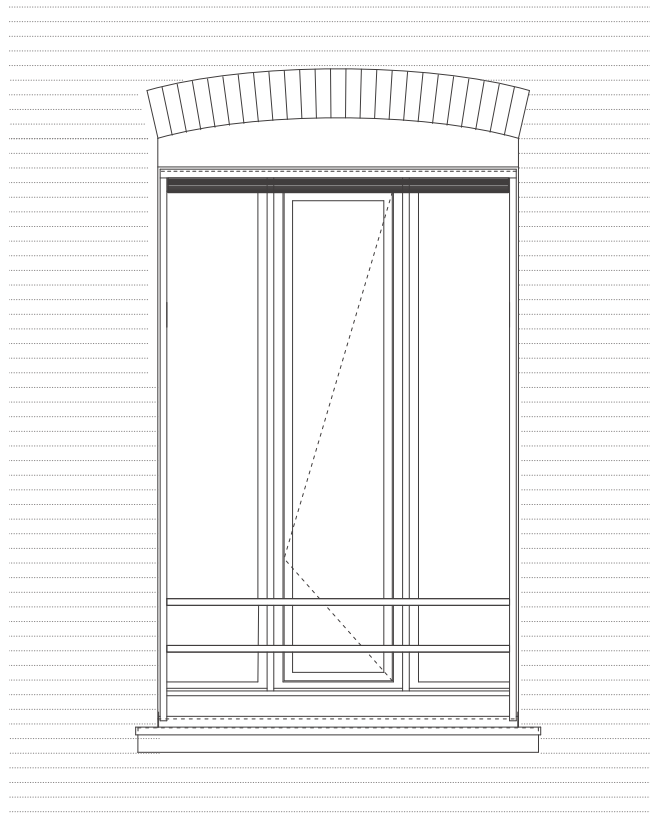


- 1 bâtiment Wonder
- 2 rue d'Orival
- 3 parking (tranche future)
- 4 le Graindin
- 5 voie nouvelle

0 10 20
plan d'aménagement



›40



opération Réhabilitation externe de l'ex-usine Wonder
lieu Lisieux
maîtrise d'ouvrage Ville de Lisieux | EPF Normandie
maîtrise d'œuvre Janine Galiano et Philippe Simon, architectes (Paris)
surface - m²
coût des travaux 2 200 000€TTC



Une réhabilitation "en blanc"

Le projet de réhabilitation de l'usine repose sur un paradoxe initial: aucun programme n'était proposé lors des études, le bâtiment réhabilité devait pouvoir accueillir des activités non encore prévues. Il s'agissait de restaurer l'édifice dans une sorte de réhabilitation en blanc, ouverte sur des programmes multiples ou unitaires encore inconnus.

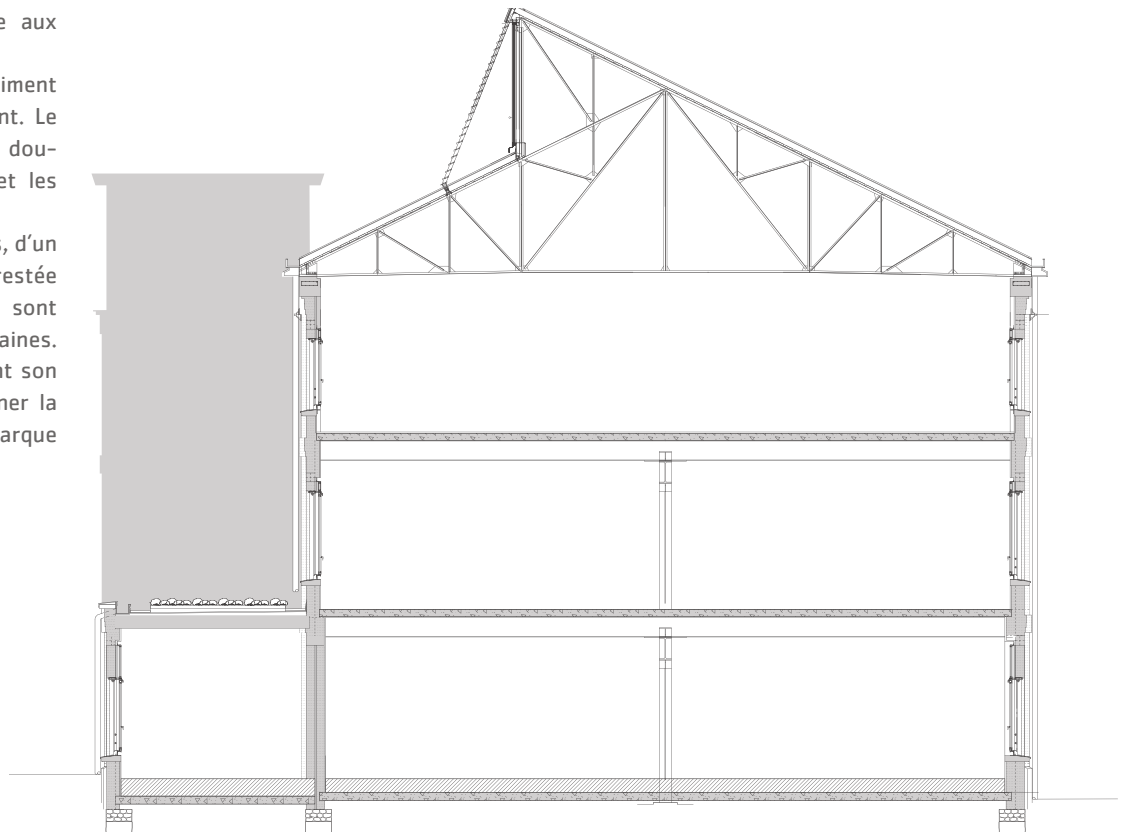
Le travail procède par interventions légères sur l'architecture du bâtiment sans en trahir l'expression originale:

.Dégagement des volumes principaux de l'édifice et reprise des appareillages en brique. Les adjonctions ont été démolies et un rythme de percements retrouvé.

.Remplacement des menuiseries composites en façade par des menuiseries en aluminium. Organisées selon une composition tripartite, et selon un ordre vertical, ces fenêtres conservent une légèreté en hommage aux fines menuiseries anciennes.

.Remplacement de la couverture fibro-ciment par une couverture en zinc avec isolant. Le shed vitré existant a été reconstruit et doublé de ventelles. Les plateaux vides et les volumes intérieurs ont été conservés.

Les perceptions sur l'usine sont doubles, d'un point de vue lointain, elle paraît être restée identique, de près, les modifications sont visibles, affirmées comme contemporaines. Ce travail tend à restituer au monument son unicité, son élégance initiale, à souligner la qualité du rythme de ses travées et la marque de sa silhouette.





›42

› lauréat



› architecture

› bâtiment de services publics

› archives départementales à Alençon



›43

Une réalisation d'une grande qualité remettant en scène le site d'un point de vue urbain en complément du signal historique fort porté par la tour existante. Le jury a aussi apprécié la qualité des espaces dédiés aux usagers, qu'ils soient professionnels du lieu ou public de passage.

le jury



44

Des archives au futur

Comment concilier des archives qui doivent être à l'abri, d'une ouverture au public en faisant une invitation à les voir et à les utiliser. D'une tour fermée initialement construite comme un signal au milieu d'un parc, il fallait inventer une transformation liant cet existant à la ville. Tels étaient les paradoxes du programme et les contraintes du site sur la base de l'existant.

De la campagne à la ville: une greffe urbaine

L'intégration du bâtiment dans son environnement urbain qualifie l'entrée dans le centre ville en construisant un front de rue qui participe à la ville, tant par la forme urbaine que la forme architecturale. Dans sa perception lointaine, le bâtiment formalise l'entrée dans le centre ville: le fronton de la longue façade entièrement vitrée (plus de 50m) et la casquette qui la surplombe ferment l'avenue et créent la perspective. A cette échelle, on ne remarque plus la tour des archives. Cette relation à la ville se trouve autant à l'extérieur qu'à l'intérieur du bâtiment: le plus surprenant est à la fois son invitation à y entrer et, une fois dedans, la présence de l'extérieur depuis les espaces ouverts au public, même en deuxième rang comme la salle de lecture.

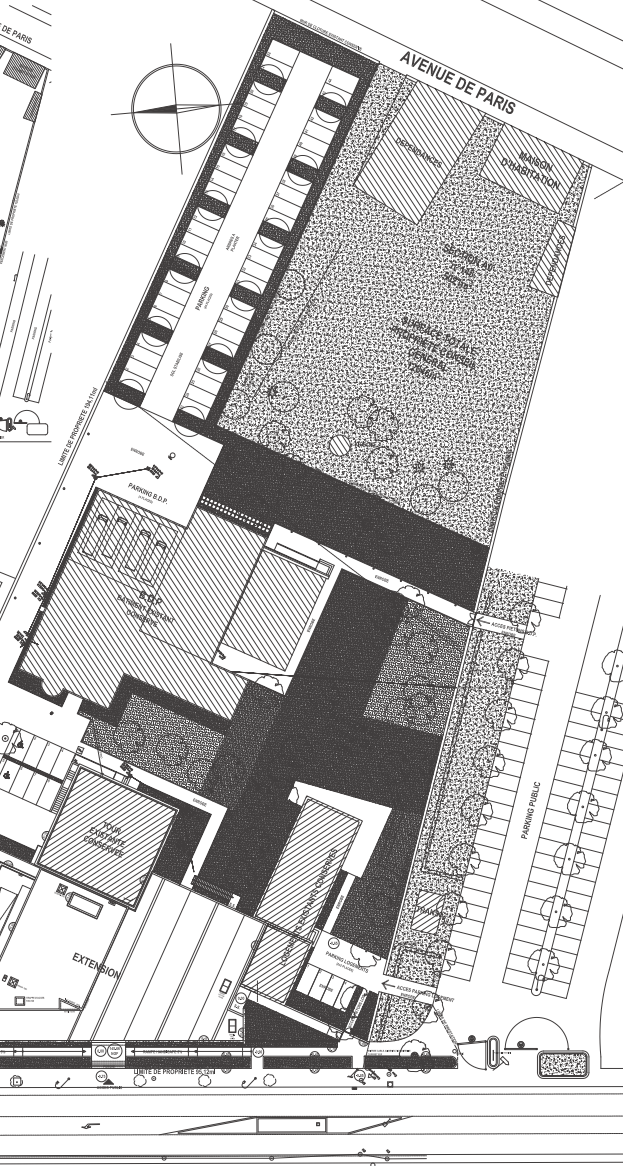
Une architecture contemporaine et intemporelle qui invite à se pencher sur le passé. L'usage d'un vocabulaire architectural très contemporain donne un signal fort de modernité à l'entrée de la cité. La réponse architecturale dans le fonctionnement du

Vous voyez Monsieur l'Architecte, vous avez apporté une touche tout à fait nouvelle, très moderne, très fonctionnelle et en même temps très esthétique et qui valorise très bien le centre de la Ville d'Alençon.

M. Dubuisson, 1^{er} vice-président du Conseil général de l'Orne



PLAN MASSE EXISTANT



PLAN MASSE 0.00 145,66 NOF

bâtiment correspond en tous points aux différents utilisateurs. Lorsque l'on se rapproche du bâtiment, sa façade largement vitrée invite à entrer. Une fois la porte franchie, l'espace est chaleureux et accueillant. Il y a une grande technicité dans une expression architecturale simple pour répondre à ces différentes contraintes d'utilisation, notamment acoustique.

Coupé du monde phoniquement, mais relié visuellement, le jeu des volumes sur deux niveaux permet de répondre astucieusement à ce dilemme et l'on perçoit dans tous les détours du bâtiment une large pratique du vocabulaire architectural où la fonctionnalité prime sur le spectaculaire, tout en créant des espaces intimistes.





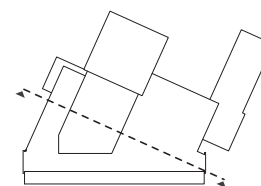
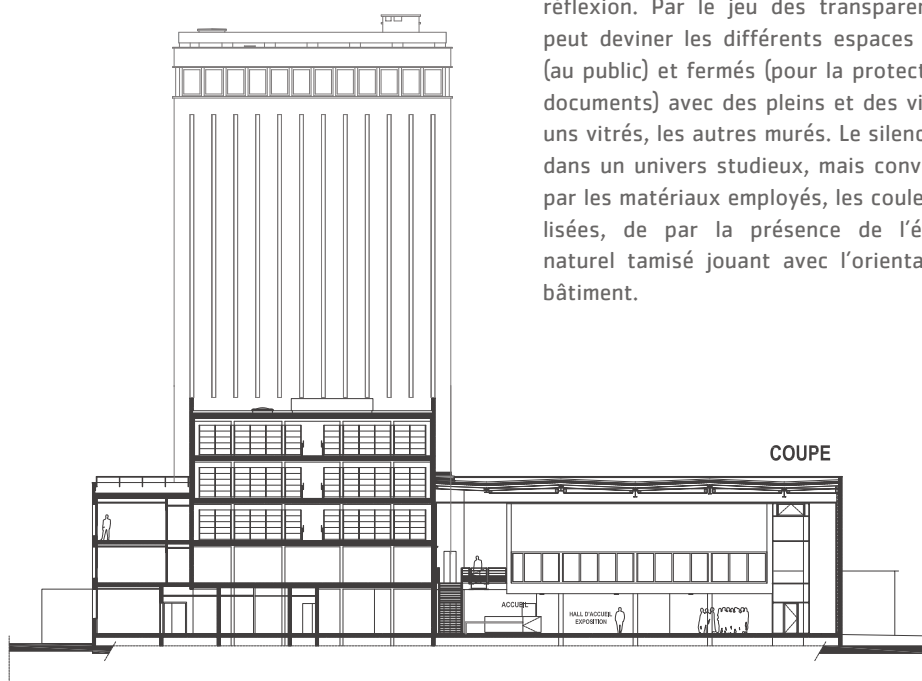
opération Archives départementales de l'Orne
 lieu Alençon
 maîtrise d'ouvrage Conseil général de l'Orne
 maîtrise d'œuvre BDM Gérard Buffière, architecte (Paris)
 surface 3 173 m²
 coût des travaux 7 000 000€ TTC

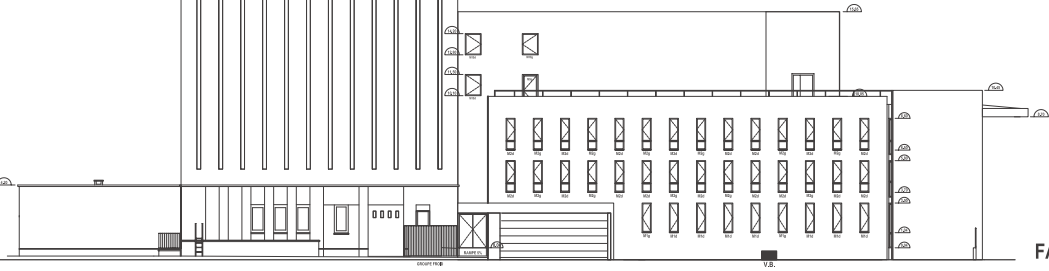
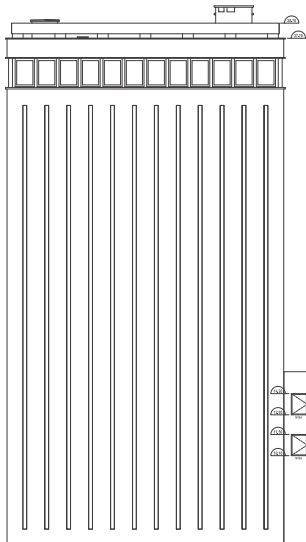
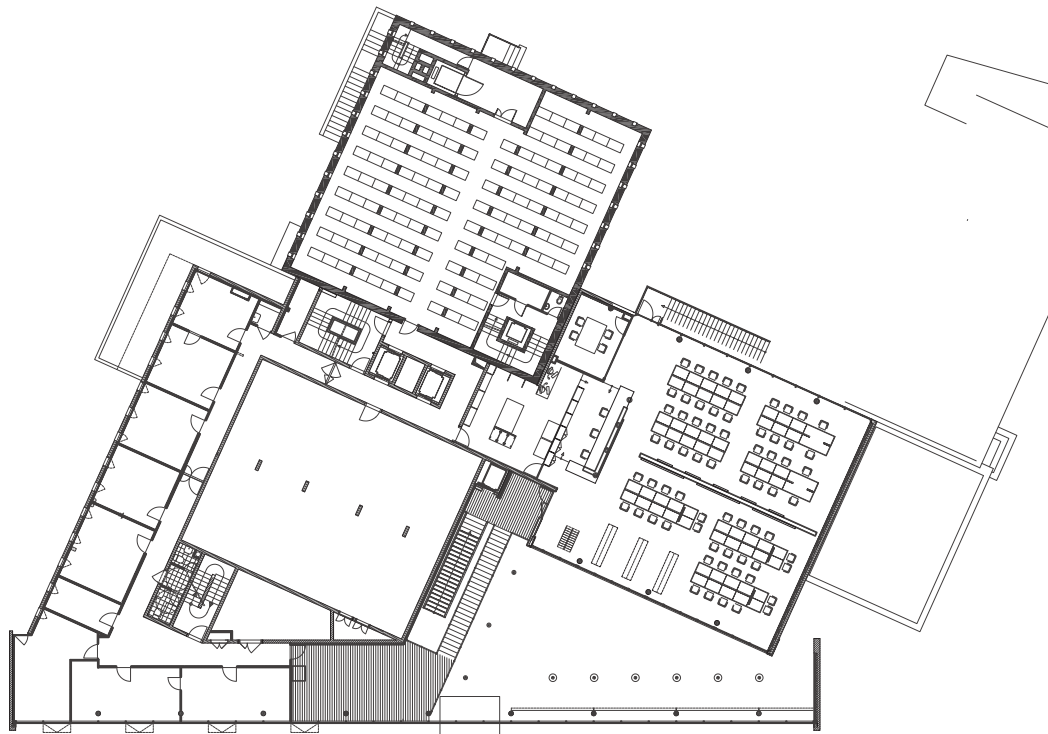
›46

Pour faire de l'architecture, il faut être deux, c'est-à-dire qu'il faut un maître d'ouvrage qui fait un programme et un bon programme et une équipe de conception de maîtrise d'œuvre qui mène à bien et la conception et la réalisation.

Gérard Buffière, architecte

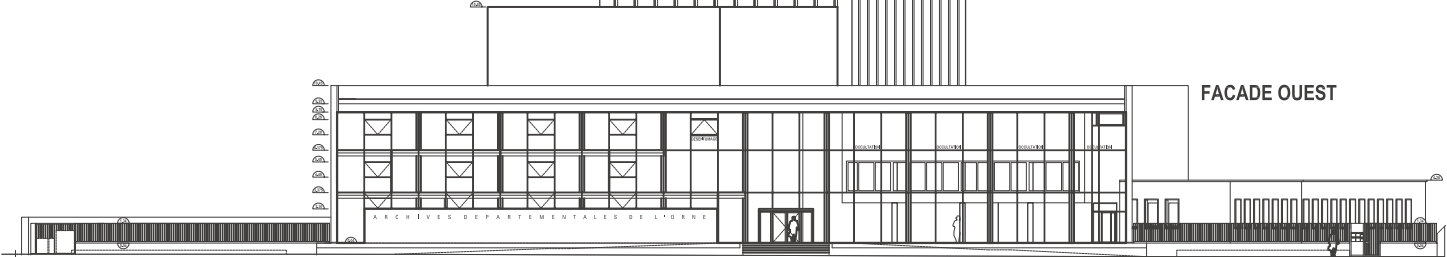
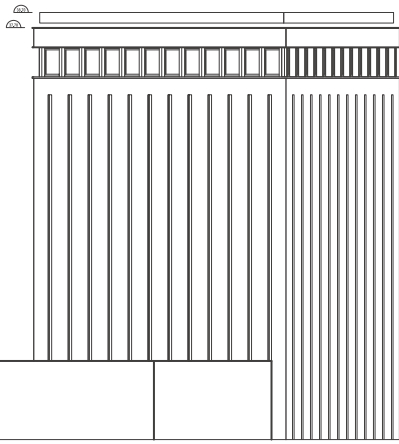
Les cheminements coulent de source et invitent en même temps à la découverte des espaces, ouverts pour les expositions, fermés pour les réunions, calfeutrés pour la réflexion. Par le jeu des transparences on peut deviner les différents espaces ouverts (au public) et fermés (pour la protection des documents) avec des pleins et des vides, les uns vitrés, les autres murés. Le silence règne dans un univers studieux, mais convivial, de par les matériaux employés, les couleurs utilisées, de par la présence de l'éclairage naturel tamisé jouant avec l'orientation du bâtiment.





FACADE NORD

47



FACADE OUEST



› lauréat

›48



photo Stéphane Chaimseau

> architecture

> bâtiment de loisirs et culture

> base nautique à Urville- Nacqueville



photo Stéphane Chaimneau

Une réalisation dont les qualités esthétiques, d'insertion et d'usage sont abouties. Un projet en lien très étroit avec le site qui l'accueille, avec la mer. Une réalisation qui associe histoire et modernité avec légèreté en offrant une véritable émotion architecturale. Le jury a été unanime et a considéré là qu'il s'agissait "presque d'un projet parfait offrant un traitement extraordinaire de perspectives paysagères et architecturales".

le jury



>50

Pour certain, ce qui semble compliqué n'est en fait que complexe, ce qui ressemble à des contraintes n'est qu'opportunité, ce qui est risqué devient excitant. À Urville-Nacqueville s'ouvre, face à la mer, une réalisation talen-

teuse portée par une équipe généreuse. Maître d'ouvrage, architecte, artisans, tous ont œuvré vers un objectif commun: la réalisation d'une école de voile. Et pas de n'importe laquelle...

Contrainte et opportunité

Sur le site de l'ancien fort, habillé d'une dune, le projet devrait composer avec les côtes marquées de vestiges dont l'usage historique ne fait aucun doute. Un mur d'enceinte, un rempart, une fortification. Épaisse et fermée, débordée par les dômes des poudrières, réponse hypocrite à la douceur de la dune. Ces éléments sont devenus support, point d'appui, renfort à un projet ambitieux. La partie supérieure de la base nautique semble posée naturellement. Sa finesse répond à l'horizontalité du site. Ses transparences sont autant de surprises légères, de respirations nouvelles dans un tel site. Le travail de l'architecte a délibérément modifié la perception historique du fort sans en effacer aucune des caractéristiques initiales.

Complicé et complexe

Le travail de projet qui aurait pu rester compliqué et laborieux s'est transformé, sous le crayon de l'architecte, en une aventure riche et complexe. La complication engendre généralement quiproquo et incompréhension, la complexité éveille la curiosité, suscite l'intérêt, questionne la beauté. Il y a de la lourdeur dans ce qui est compliqué et de la légèreté dans la complexité. De l'opacité dans la complication, de la clairvoyance et de la clarté

C'est vraiment une satisfaction pour nous d'avoir cet équipement de développement touristique et associatif sur notre territoire.

Nous n'avons jamais eu, de la part de nos populations, des propos qui mettraient à mal cet équipement.

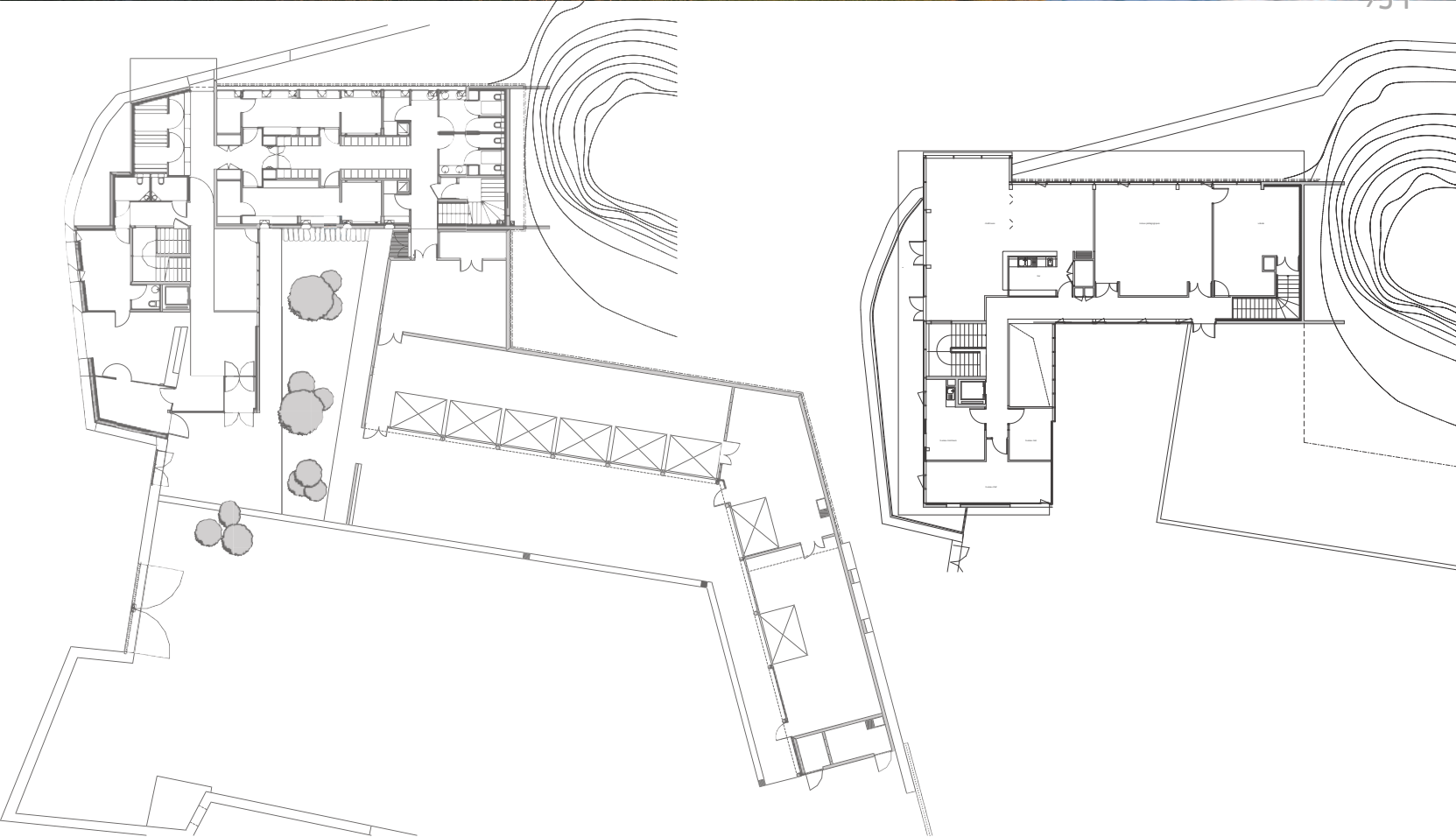
Je dois dire qu'au contraire il est constamment mis en valeur.

M. Cauchebrais,
vice-président de la Communauté
de Communes de La Hague





photos Stéphane Chalmeau





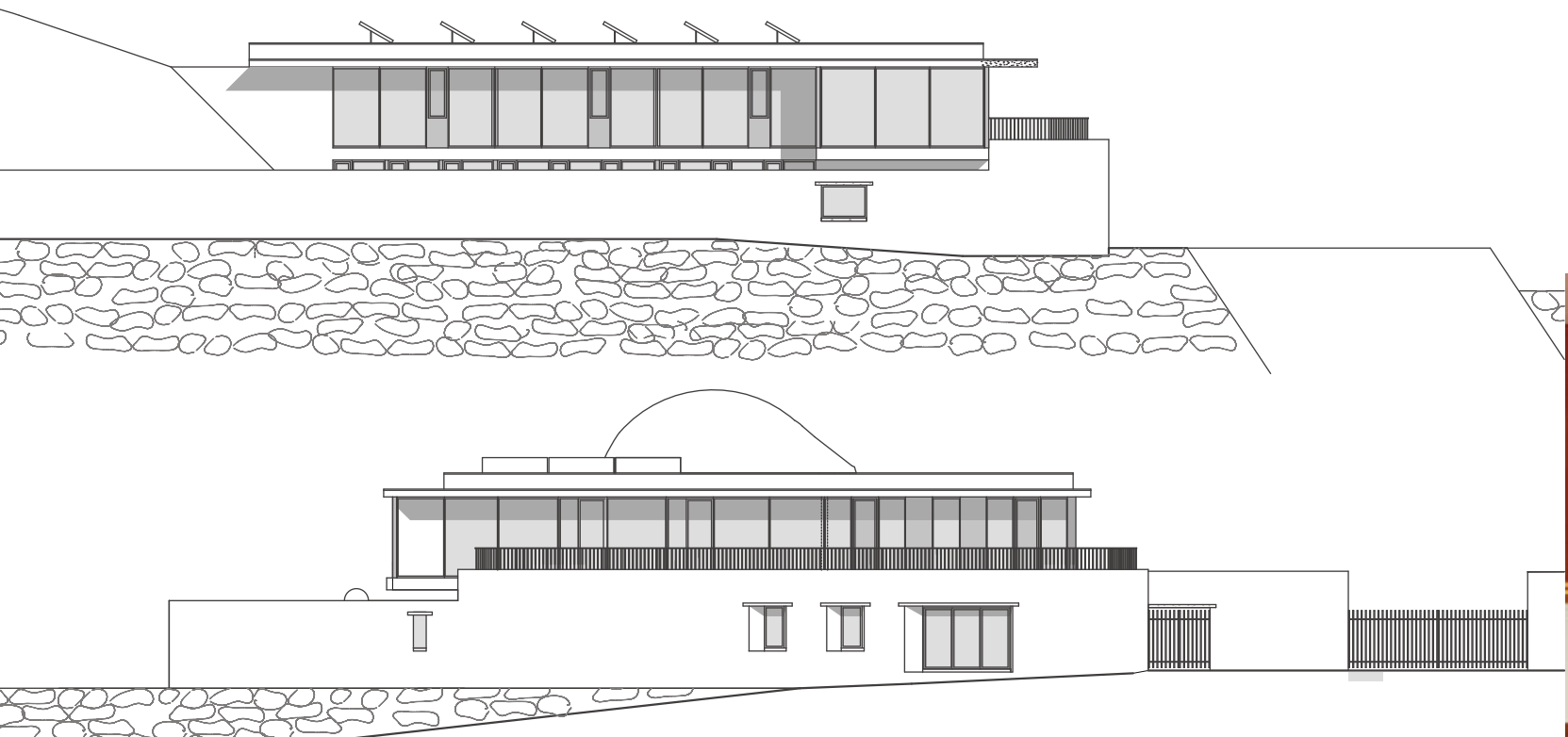
photos Stéphane Chalmeau

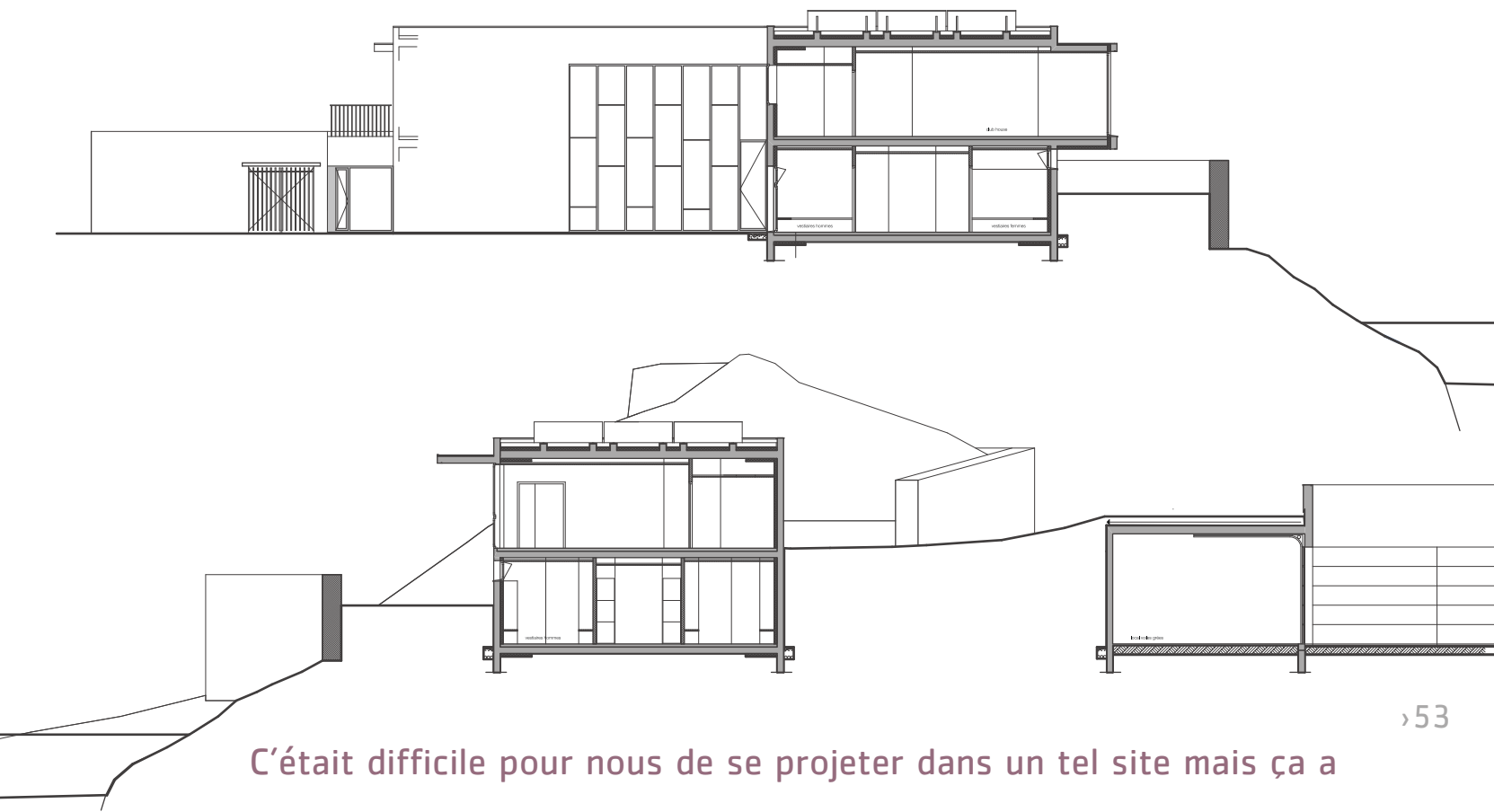
dans la complexité. Le courage et la persévérance d'une équipe, le travail dans l'expression de la découverte et du ressenti dû à l'architecte ont généré un bâtiment délicat et ouvert sur le monde. Installé entre deux nappes de béton, l'espace détente et restauration devient lieu de contemplation. Tout ici se mêle et se complète, les lignes intérieures fuient et se retrouvent dans le paysage. Cette interrelation est perceptible pour l'homme. Apaisante. Le cœur de la dune abrite les locaux techniques, garages à voiles et à bateaux. Ils n'ont pas pour autant été délaissés et adoptent un traitement dépouillé élégant, relayé par un travail de calepinage et de texture approprié. Les baies, même, adoptent un rythme élégant savamment organisé. Les liens entre intérieur et extérieur sont ici toujours magnifiés.

Il y avait un écueil, un récif sur cette plage. Un élément majeur qui aurait pu être repoussant. Il a été investi par l'histoire d'un projet à taille humaine. Envisagé, commandé par des hommes, réalisé par des hommes, utilisé, vécu par des hommes. Ce lieu fait que parfois l'on oublie tout cela. L'histoire a fait naître ici ce projet. Doux et généreux. Ultime repère avant l'horizon radieux.

› 52

opération	Base nautique
lieu	Urville-Nacqueville
maîtrise d'ouvrage	Communauté de Communes de la Hague
maîtrise d'œuvre	Jean-Marc Viste, Atelier Nord Sud (Paris)
surface	1200 m ² de shon
coût des travaux	1 814 813 € TTC

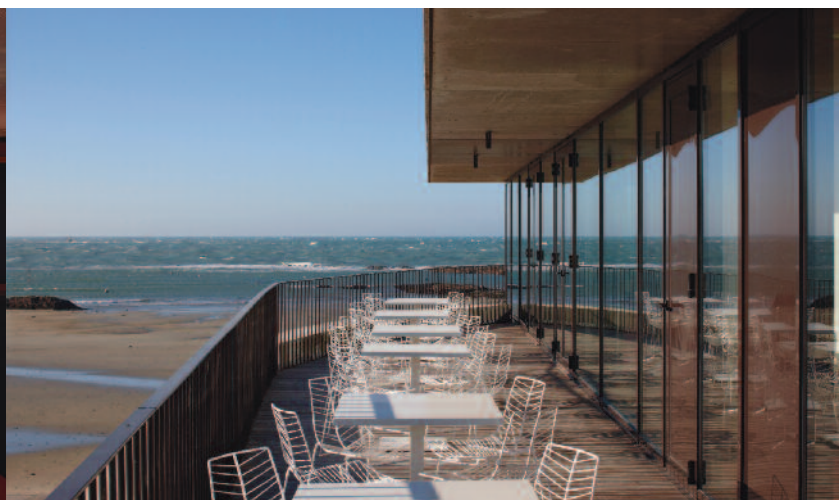
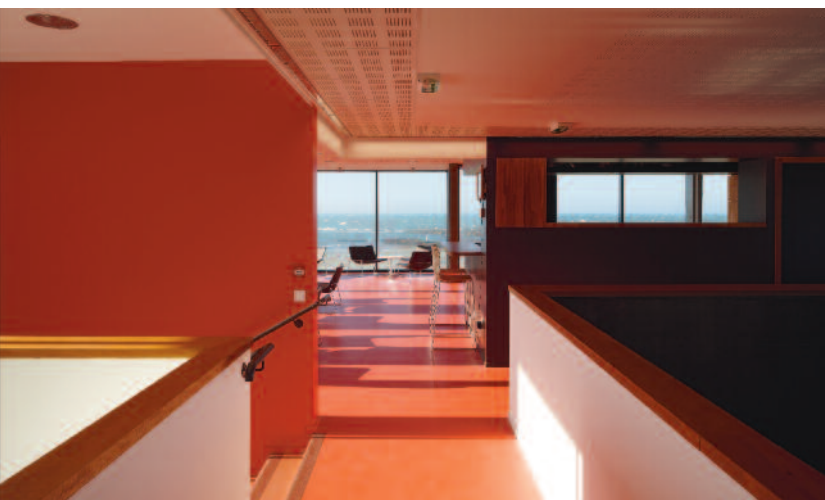




›53

C'était difficile pour nous de se projeter dans un tel site mais ça a été un véritable challenge, une vraie joie à la fois autant sur le plan de l'élaboration du projet que de la réalisation (...) C'est bien grâce à des maîtres d'ouvrages volontaires et engagés que peuvent naître des projets s'inscrivant dans une continuité de la modernité.

Jean-Marc Viste, architecte





› mention spéciale

› architecture › bâtiment de loisirs et culture

› médiathèque et office de tourisme à Périers



Une opération réussie du point de vue de l'expression architecturale et de l'insertion dans la ville (valorisation contemporaine d'un patrimoine, en l'occurrence d'une ancienne gare), un projet fait de surprises et de découvertes, d'arrivées et de départs, de traversées et de passages abritant les ouvrages indispensables à nos voyages.

le jury



>56

On y arrivait par le train. On y restait rarement. On la traversait pour rejoindre la ville ou bien la quitter. Cette jolie gare rattrape aujourd'hui les gens perdus, elle leur offre un siège, des lectures. À Périers, une communauté de communes, une commune et des architectes ont redonné vie à l'ancienne gare amarrée aujourd'hui le long d'un chemin de randonnée et d'une piste cyclable.

Côté ville

Les pleins et les vides se juxtaposent, permettant de créer des porosités entre centre-ville et chemin de randonnées. L'horizontalité des volumes s'oppose à la verticalité du bâtiment existant donnant son rythme à la façade, qui s'extravertit côté place de la gare pour devenir un amer urbain dans ce paysage bucolique.

Côté voie ferrée

La juxtaposition des volumes est adoucie par un auvent marquant l'unité de ce lieu réinventé. Il lui confère une intimité et l'impose comme une escale incontournable de la promenade.

Visite guidée

L'accès principal, marqué par un épais auvent métallique, s'effectue dans l'entre-deux aménagé entre le bâtiment existant et le grand volume de la médiathèque. L'accueil commun permet de desservir de part et d'autre du rez-de-chaussée, la médiathèque et l'office de cyclotourisme et à l'étage les bureaux administratifs. Au sud, le troisième volume, autonome, de plain-pied abrite l'atelier de réparation des vélos. Deux passages couverts permettent un accès libre et permanent à la piste cyclable depuis le centre-ville. L'organisation des espaces intérieurs répond à une préoccupation forte d'offrir aux usagers, des lieux de vie épanouissants et fonctionnels. Les apports de lumière et de ventilation naturelle ont été privilégiés ainsi qu'une fluidité des cheminements.

“Une petite Communauté de communes (6 200 habitants) peut se prendre en mains pour réussir des projets culturels et touristiques ambitieux.”

Mme Hébert, présidente de la Communauté de Communes Sèves-Taute

Qualité spatiale

La définition des espaces intérieurs a été guidée par la prise en compte incessante de l'utilisateur, de son confort et de la volonté de laisser s'exprimer la structure. Au rez-de-chaussée du bâtiment existant (office de cyclotourisme), les parois périphériques ont été libérées de tout cloisonnage par l'implantation d'un plot central compact abritant toutes les fonctions (sanitaires, circulation verticale, borne d'accueil, espace de rangement) ayant pour objectif la fluidité des circulations. L'espace de la médiathèque est un volume généreux, ouvert et fluide au dessin simple et lisible, où la structure laissée apparente définit un caractère convivial et chaleureux.

Enveloppe

Le projet affirme une écriture simple et sobre basée sur une dualité de matériaux présente originellement dans le bâti existant. En façade, la structure apparente participe à l'émergence d'une esthétique authentique et durable. Les gabarits des volumes définis par leur fonction sont dotés d'une enveloppe en

PLAN MASSE

Piste cyclable

Place de la gare



57

cohérence avec celle-ci. L'enveloppe de la médiathèque, espace culturel plus sophistiqué, allie le bois et la terre cuite dans un dessin élaboré et composé. L'atelier de réparation des vélos, espace simple et rustique, met en œuvre une enveloppe plus légère, où les clins non isolés affichent leur transparence affirmant l'unité des façades au-delà des contrastes de texture.

Identité

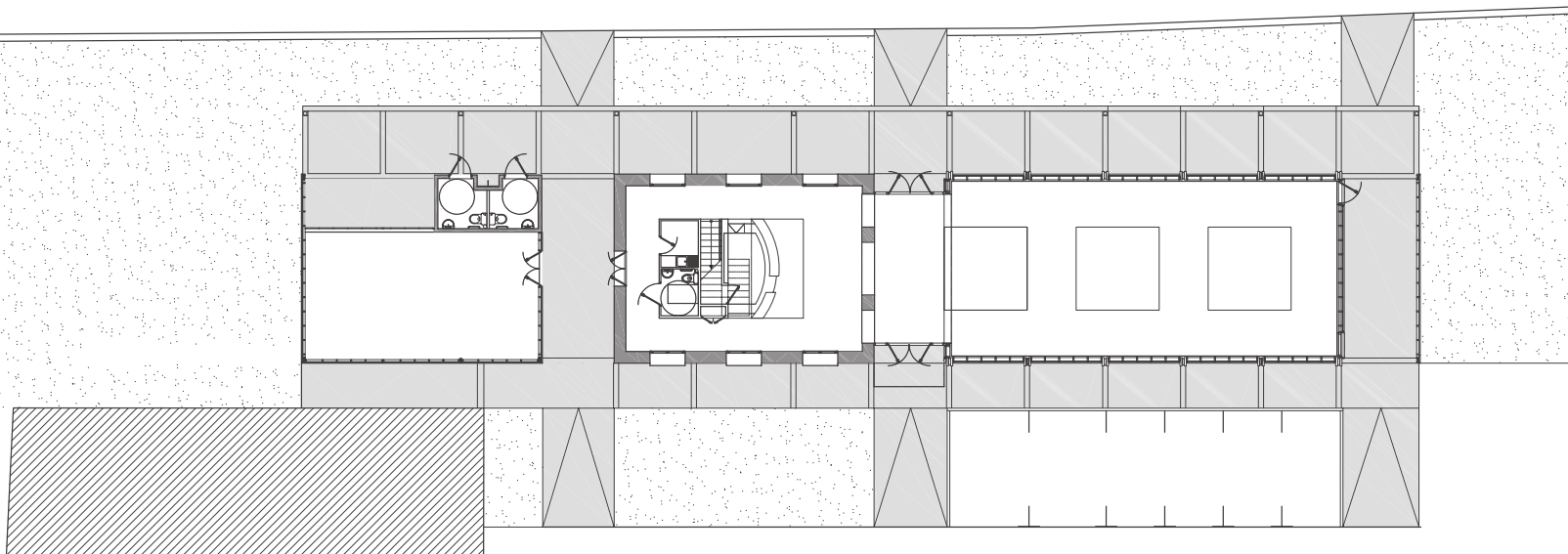
Ces contrastes forts volontairement mis en œuvre dans le projet entre le bâti existant et l'extension contemporaine permettent

l'émergence d'une identité structurante pour la place de la gare. Les matériaux utilisés dans l'extension nouvelle (bois, zinc, terre cuite) établissent des liens de couleur et de texture avec les matériaux d'origine (briques, moellons/enduit). Les modénatures et les lignes de composition de façades se répondent ou se complètent harmonieusement – poursuite du soubassement, rythme vertical donné par les chaînages en briques et la structure bois, dualité des matériaux, toitures à la géométrie simple – établissant un dialogue positif entre les volumes. Ce projet



à l'écriture sobre et lisible répond à deux volontés ambivalentes, la préservation du génie du lieu et l'ancrage de celui-ci dans son histoire contemporaine.

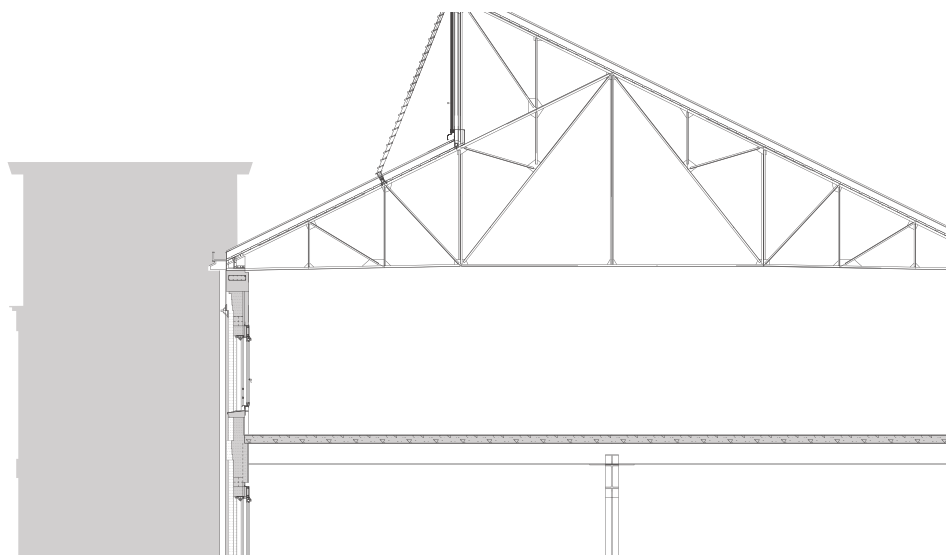




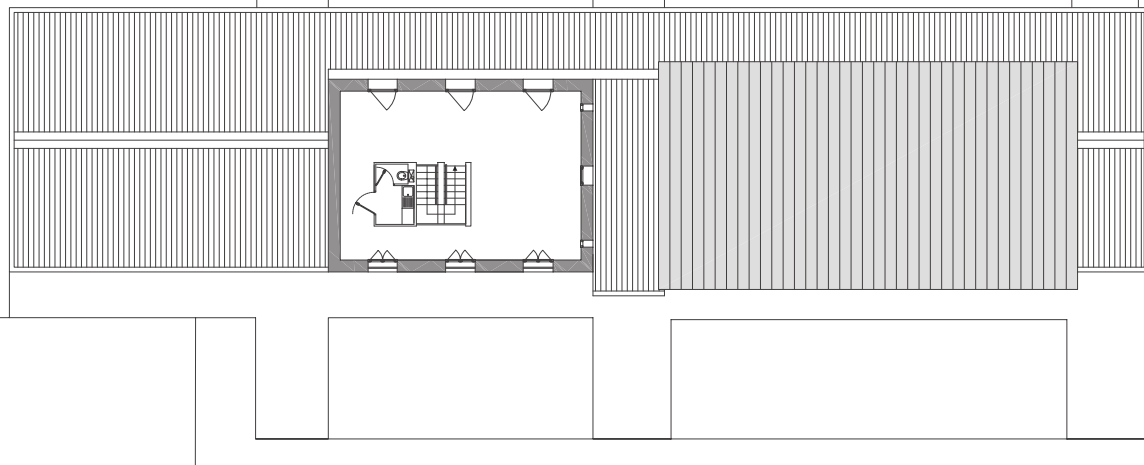
Tout au début, nous avons fait un premier croquis juste comme ça pour avoir une idée, ce n'était pas si évident sur une gare complètement abandonnée. Nous avons plusieurs programmes à associer. Nous avons créé un projet horizontal pour lier tous les fonctionnements des différents programmes."

North by Northwest

›58



PLAN DE L'ÉTAGE



opération Médiathèque et office du tourisme
lieu Périers
maîtrise d'ouvrage Communauté de communes Sèves-Taute
maîtrise d'œuvre North by Northwest architectes (Paris)
surface 335 m² de shon
coût des travaux 667 528 € TTC





> mention spéciale



> centre d'art
"le Point du
jour" à
Cherbourg-
Octeville



"Un projet déroutant, un geste architectural d'envergure, une réalisation forte, originale. Elle prend la forme d'une maison et lui donne le rôle de maison de l'art. Le jury a aussi souligné le travail sur la matière, les matériaux. Bref, un projet qui ne laisse pas insensible, première pierre du renouvellement urbain de la ville.

le jury

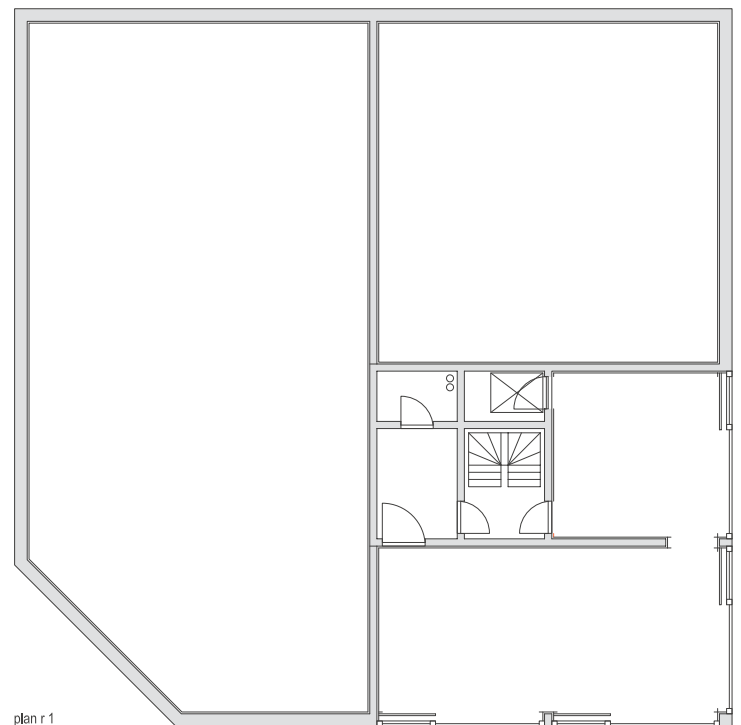
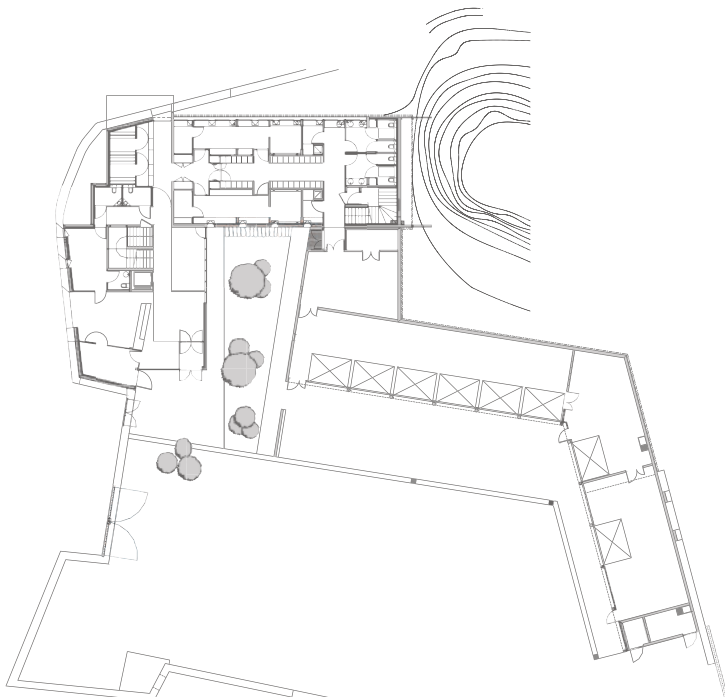


Il surprend, étonne. Agace ou réjouit. Mais il ne laisse pas de marbre. Cette proposition d'architecture objet, de bâtiment événement se révèle à la ville et à son public. Veille, comme une sentinelle, marquant son espace des volontés qui l'ont fait naître. Voici ce qu'en disait Éric Lapierre en mai 2010: "L'architecture du centre d'art et éditeur du Point du Jour a été définie conjointement par sa situation et par la nature de son programme. Situé au bord d'une voie de type "entrée de ville", l'architecture du bâtiment doit être comprise en étant perçue fugitivement depuis l'intérieur des véhicules. Cela explique sa forme sculpturale et unitaire.

Par ailleurs, le bâtiment doit affirmer sa présence en tant qu'équipement culturel public face à la présence outrancière des bâtiments commerciaux qui lui font face (Mac Donald's, Saint Maclou, etc.). Refusant la surenchère qui aurait consisté à mettre encore plus de couleur et de néons sur le bâtiment du Point

du Jour, nous avons adopté une attitude à la fois retenue et forte en revêtant l'ensemble du volume d'un matériau d'étanchéité généralement utilisé pour les toitures terrasses. Ce matériau donne un aspect brillant au bâtiment, lorsqu'il fait soleil ou la nuit lorsqu'il reflète éclairage urbain et phares de voitures. Par ailleurs, le bâtiment prend en permanence la couleur du ciel et devient ainsi une sorte d'enregistreur de l'aspect très changeant du ciel cherbourgeois, ce qui est notre manière d'être contextuels.

Contextuel, ce matériau l'est aussi car il est pauvre, comme le sont ceux qui constituent les bâtiments commerciaux qui lui font face de l'autre côté de la rue. Nous ne souhaitons pas faire un bâtiment à la sophistication excessive, qui aurait, d'une certaine manière, dit que les bâtiments qui lui faisaient face étaient moins beaux que lui. Au contraire, nous souhaitons que l'architecture de notre



plan r 1



photos © Héliane Binet

153

bâtiment permette de voir l'intérêt de ces bâtiments commerciaux ordinaires. Le matériau que nous utilisons en façade est, lui aussi, ordinaire, mais sa mise en œuvre dans une situation inédite le rend, en même temps, extraordinaire.

La couleur argentée du bâtiment renvoie aussi, métaphoriquement, à la photographie "argentique" et, littéralement, à l'intérieur des sachets de pellicules photographiques. Enfin, la volumétrie du bâtiment, en raison de son pan coupé et de l'asymétrie de son faîtage, fait que le volume, tout en étant simple,

n'est jamais perçu de la même manière en fonction du point de vue duquel on le regarde: petit hangar depuis la rue, grosse maison depuis le jardin de l'école des beaux-arts.

A l'intérieur, le goudron du parking se prolonge sur la totalité du rez-de-chaussée, pour affirmer le fait que les expositions, gratuites, sont montrées dans l'espace public. Le pan coupé permet à la grande salle d'exposition d'avoir la neutralité requise pour des expositions temporaires, tout en donnant une spécificité à cette salle qui n'est pas un

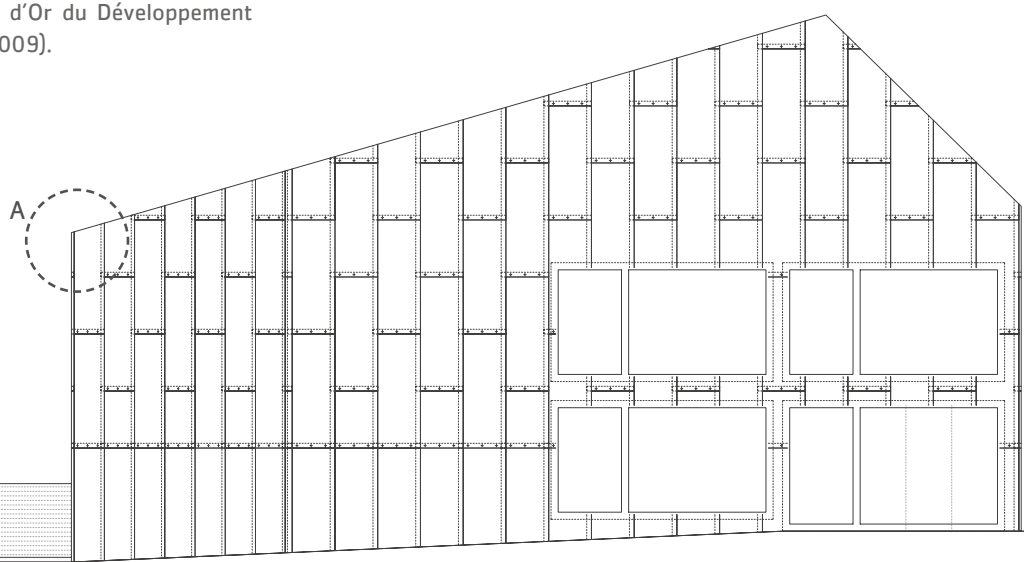
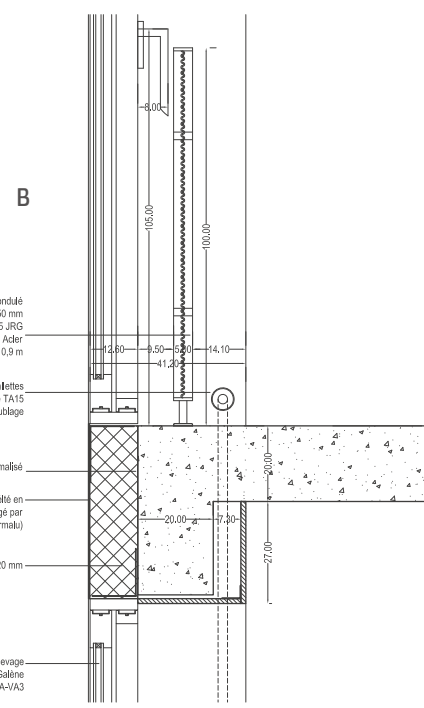
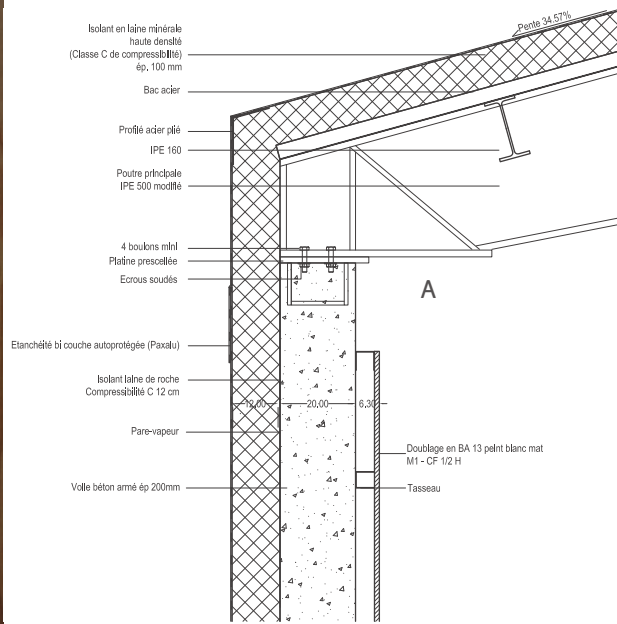
énième "white cube" de plus, comme le sont la plupart des lieux d'exposition: un lieu spécifique est créé, doté de caractéristiques spécifiques mais non envahissantes pour les artistes appelés à exposer là.

Les parties du programme qui ne sont pas l'exposition (bureaux et bibliothèque) sont revêtues de bois contre-plaqué. Tous les matériaux sont laissés bruts, à l'état naturel. Aucune plaque de plâtre, ni aucun silicone n'est utilisé dans la construction, afin de lui donner une ambiance "traditionnelle" caractéristique.





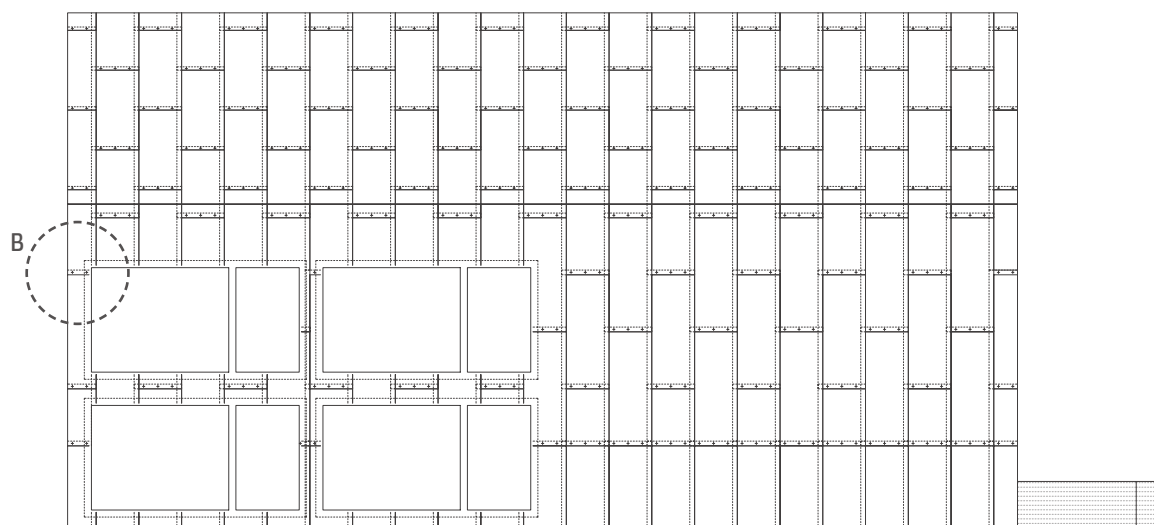
Le bâtiment, compte tenu de son caractère compact, peu percé et de la nature de son enveloppe constituée d'un voile en béton et d'une forte épaisseur d'isolant thermique sur laquelle est posée l'étanchéité extérieure, est particulièrement économe en énergie, et répond aux contraintes du label BBC (bâtiment à basse consommation).
 Prix de la Marianne d'Or du Développement durable (palmarès 2009).





photos © Héliane Binet

opération Centre d'art "le point du jour"
lieu Cherbourg-Octeville
maîtrise d'ouvrage Commune de Cherbourg-Octeville
maîtrise d'œuvre Éric Lapierre Experience (Paris)
surface 588 m² de shon
coût des travaux 900 000€ TTC





> lauréat

>66



photos Stéphane Chalmeau

› architecture

› bâtiment dédié à l'enfance et à l'enseignement

› pôle scolaire et médiathèque à Pervençères



La qualité du traitement de la couverture de cette réalisation, une toiture deux pans qui aujourd'hui pourrait être qualifiée d'originale et qui tire justement sa modernité de la reprise de l'écriture de la grange traditionnelle. Le jury a aussi souligné la qualité du traitement de la lumière, de la réécriture du vocabulaire territorial normand dans le registre de l'architecture régionale. En bref, une réécriture de l'avenir très poétique.

le jury



photos Stéphane Chalmereau

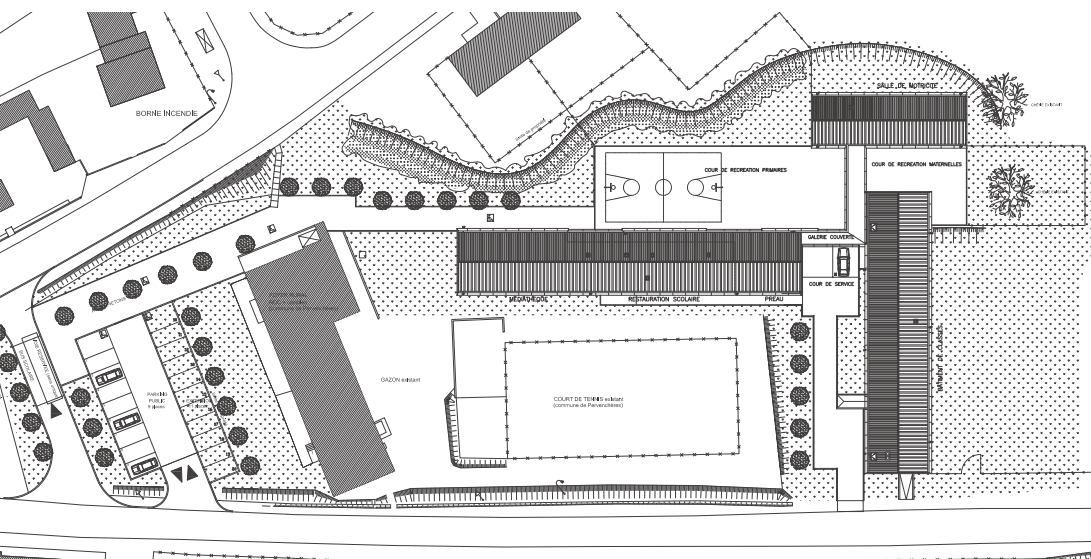
Une école sur deux étages, avec des escaliers à monter! Une école et une médiathèque aux allures de hangar agricole avec sa tôle ondulée et son bois qui grise! Rien ne devait plaire dans ce projet. Et pourtant si! Ça marche. Les enseignants s’y plaisent, les lecteurs sont nombreux, les visites se multiplient. Pervençhères, c’est l’école qu’il faut avoir vue.

Il y a le site d’abord, pentu, comme une colline du Perche, avec deux beaux chênes sur lesquels s’appuie le projet et un point de vue magnifique qui porte loin le regard.

Il y a les espaces intérieurs ensuite, des classes confortables, larges, lumineuses – trop parfois, mais il y a les stores extérieurs. Pour desservir les classes, les circulations sont larges. Une salle de motricité accueille beaucoup de monde, scolaire et non scolaire.

“C’était un projet un petit peu osé à l’époque (...). Nous sommes assez satisfaits parce que l’école attire des élèves même en dehors de la Communauté de Communes.”

M. Capron, président de la Communauté de communes du Pays de Pervençhères.



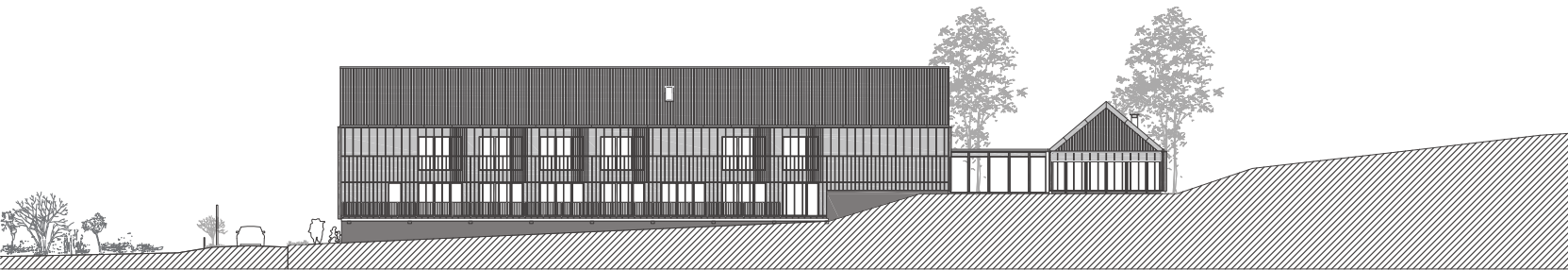
La salle informatique est équipée d’un tableau blanc numérique dont viennent se servir à tour de rôle toutes les classes.

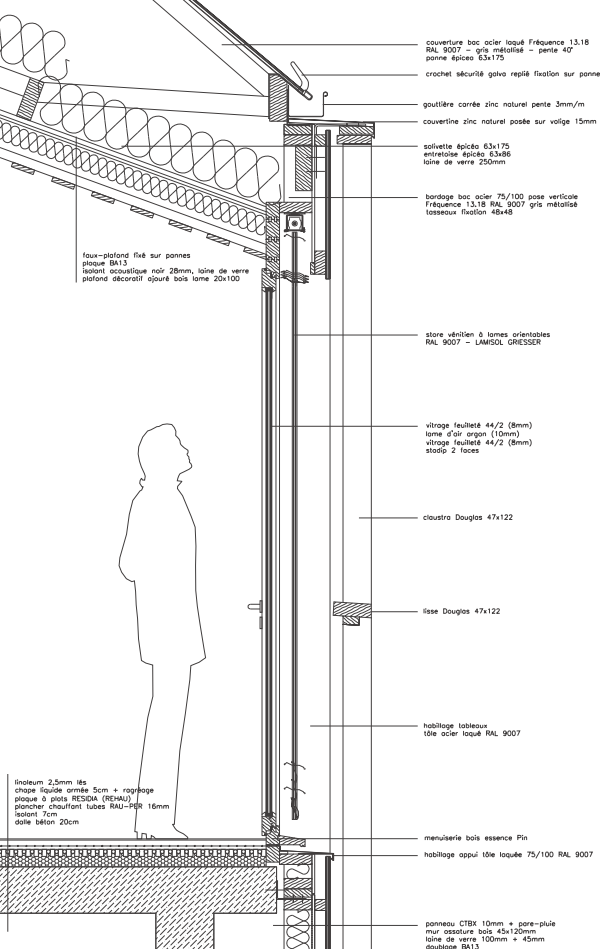
Il y a les espaces extérieurs, surtout le jardin “bio” où se retrouvent enfants, enseignants et parents d’élèves pour des projets pédagogiques, artistiques et culinaires.

Il y a enfin la médiathèque qui offre à travers les thèmes qu’elle développe – “Les mots de la Gourmandise” par exemple – un support pédagogique supplémentaire aux enseignants. Une fois par mois, les enfants s’y rendent, y découvrent ouvrages et travaux d’artistes autour du thème choisi puis poursuivent cette approche dans leur classe et avec leurs enseignants. “Un vrai partenariat” dit la Directrice de l’école.

Mais l’architecture, revenons-y. L’école, le restaurant scolaire et la médiathèque s’articulent en trois bâtiments, ni grands, ni petits, parallèlement – sur un seul niveau – et perpendiculairement – sur deux niveaux – à la pente du terrain. Cette pente de 10%, le projet l’apprivoise et se l’approprie en créant une école à deux étages. Les petits en bas, les grands en haut. L’entrée, elle, est au milieu. Cette division de l’espace en plan et





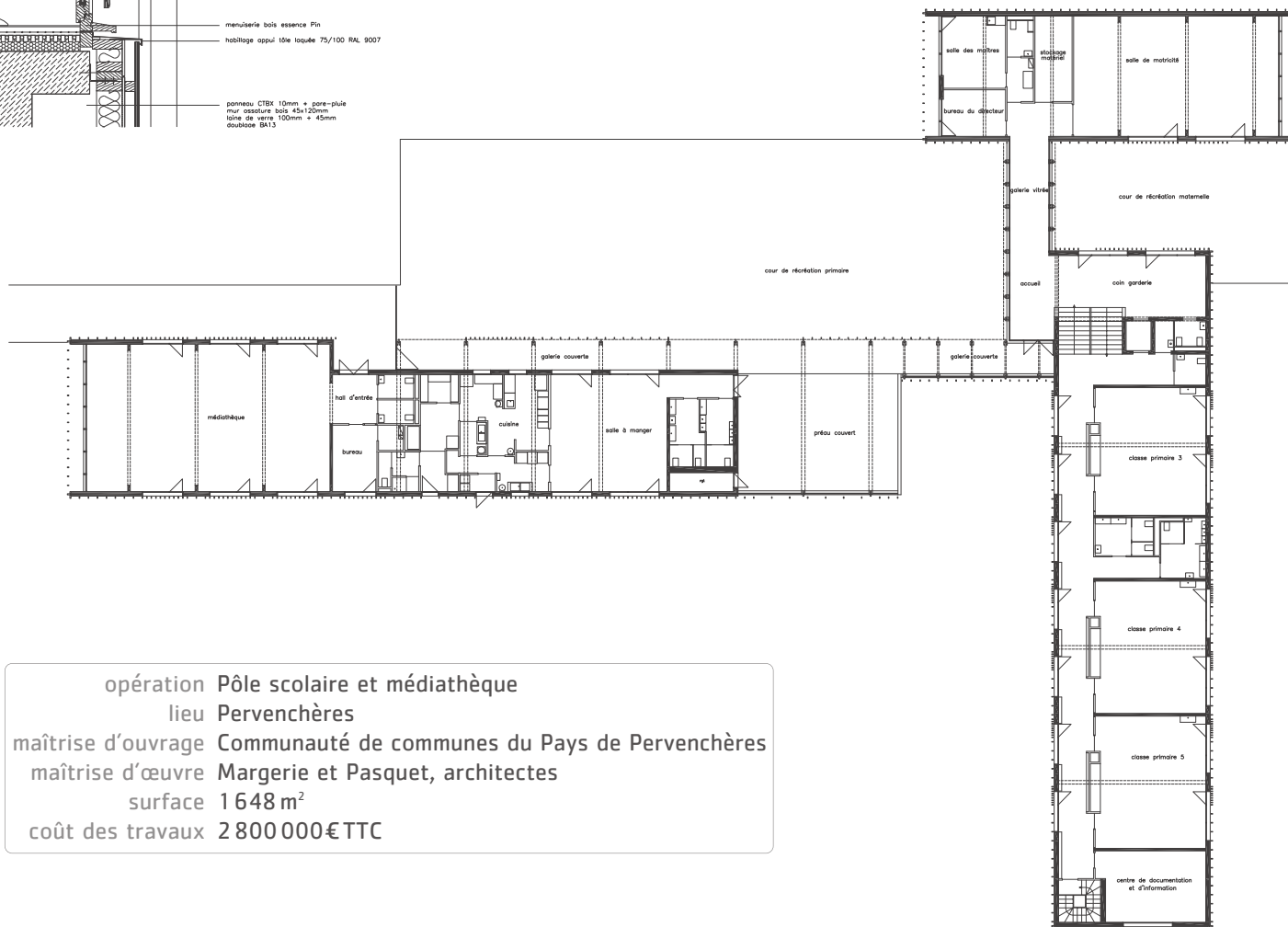


photos Stéphanie Chalmeau

en volume permet de séparer les fonctions, de créer des cours et des jardins et organise le site pour qu'il soit lisible et utilisable par tous, visiteurs de la médiathèque, parents d'élèves et enfants.

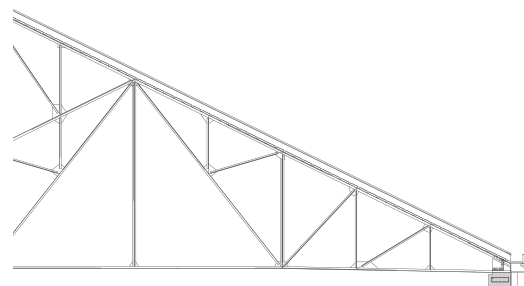
Architectures de manoirs percheros ou de bâtiments agricoles, l'école et la médiathèque s'y réfèrent pour partie à travers leurs toits à deux pentes symétriques, les proportions générales des bâtiments et à travers la façon dont le projet s'inscrit dans le site. Le dessin des façades s'éloigne de ces modèles pour inventer une sorte de double peau de métal et de bois. Bois et métal, par jeu esthétique et par fonction, se montrent et se cachent. Le bois est caché quand il est utilisé en structure des murs et de la charpente qui sont recouverts de tôles métalliques grises. Le bois cache – un petit peu – la tôle en constituant une résille qui

>70

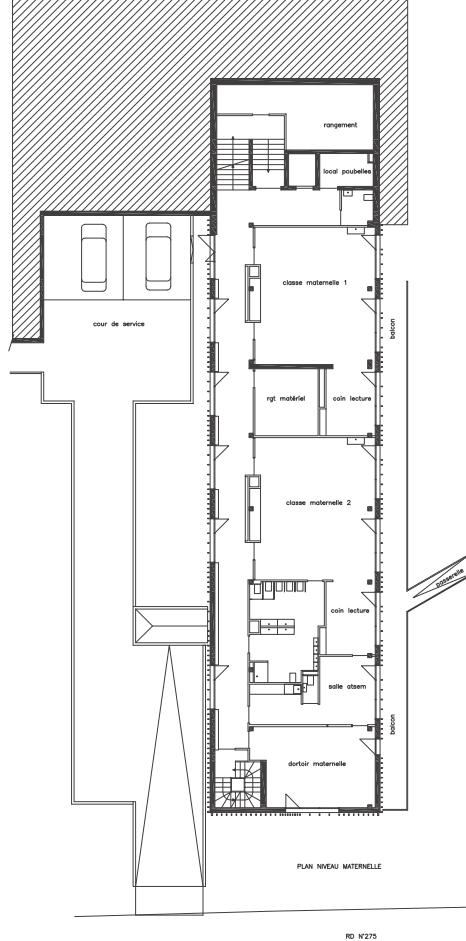


opération Pôle scolaire et médiathèque
 lieu Pervençhères
 maîtrise d'ouvrage Communauté de communes du Pays de Pervençhères
 maîtrise d'œuvre Margerie et Pasquet, architectes
 surface 1 648 m²
 coût des travaux 2 800 000€ TTC

“On est assez fier de ce bâtiment parce que c’était un vrai travail avec le maître d’ouvrage (...) et c’est un bâtiment qui colle vraiment bien au territoire, au site...” Pierre Margerie, architecte.



Architecture modeste et savante, l'école/médiathèque de Pervenchères est un projet fédérateur, un lieu d'échange et d'apprentissage, un signal pour montrer la dynamique d'un territoire rural. Un beau lieu.



MAISON DE LA PETITE ENFANCE

› mention spéciale

›72

> architecture

> bâtiment de loisirs et culture

> maison de la petite enfance à Saint-James



En plus de ses qualités d'usage, de ses qualités architecturales, de la qualité de traitement de ses façades et particulièrement pour son bardage en bois vertical dont chaque lame vit individuellement, fabriquant opacité et transparence, cette réalisation a été retenue pour son côté "sauvage" mais aussi son côté "monument", "musée", architecturalement très épuré.

le jury



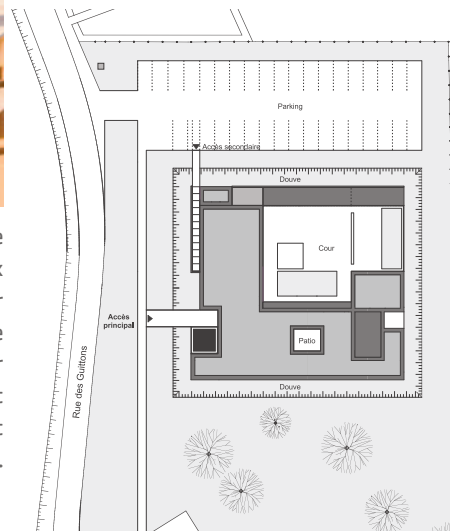
>74

Au sud de la commune de Saint-James, greffe urbaine née de l'illusion pavillonnaire, deux équipements publics proposent à ce quartier deux pôles nouveaux, dont l'architecture invite à de nouveaux départs. Le premier, par ordre d'arrivée est le groupe scolaire, abritant école maternelle, école primaire, restaurant scolaire et garderie situé rue de Haie de Terre. Il est l'œuvre de Marc Nicolas, architecte.

Le second situé rue des Guittons, à proximité du siège de la communauté de communes est la maison de la petite enfance. Ce bâtiment est l'œuvre de Bruno Le Pourveur et Christophe Gauffeny, architectes.

La maison de la petite enfance

Entre pleins et vides, entre opacité et reflets, ce bâtiment, ceint d'une "noue-douve", se développe dans un plan carré. Il prend place de manière horizontale dans le site, seule une élévation, comme une vigie, signale le bâtiment. Dans un secteur très marqué par son époque, nous sommes ici d'un point de vue urbain et architectural au milieu des années 80, cette réalisation propose une réponse différente, douce et adaptée à un lieu. Pouvant devenir, comme le groupe scolaire, un nouveau point de départ, une nouvelle référence en termes d'aménagement.



Avant d'y entrer, on peut en faire le tour. Ce bâtiment semble simple. Bien dessiné. De nombreux détails lui confèrent un enrichissement discret. Toute la verticalité de traitement des éléments de façade équilibre l'horizontalité de la maison de la petite enfance.

Nos architectes ont su nous accompagner, concevoir et suivre un projet qui est resté en rapport avec la possibilité d'investissement de la commune. Car en plus de répondre au souhait d'attirer des populations jeunes, cette réalisation a un impact financier mesuré pour notre collectivité.

Jean-Pierre Carnet,
1^{er} vice-président de la
Communauté de Communes
de Saint-James





On y accède par un passage, comme un pont levé. Mais qui, ici, sera toujours abaissé.

Tout passe par la lumière

Du hall d'accueil, très lumineux, on peut rejoindre entre intérieur et extérieur l'espace vestiaire des enfants lui-même connecté avec les salles d'activités et de repos ou bien la partie "technique" (bureaux, cuisine, espace personnel) ou bien encore la zone de propreté. Ici, les baies vont du sol au plafond. Tout est lumière. L'ensemble des pièces s'organise autour d'une cour intérieure. Cet équipement

intègre la conception de l'espace extérieur de la même manière qu'il envisage l'organisation intérieure. Avec clarté et simplicité. Au fond, le préau que complète un local technique (trottinettes, jeux...). Une cour avec un long banc, deux zones engazonnées et des espaces libres. Et même si, vu depuis l'extérieur, le bâtiment apparaît comme étant bien "fermé", l'organisation à claire-voie du bardage ne rompt pas le dialogue avec l'environnement. Mieux, même, il en renforce la perception. Cette réalisation réserve le meilleur accueil à ses usagers. Que demander à un travail d'ar-

chitecte sinon de surprendre, d'être généreux, de partager tout ce qui peut se rapporter au plaisir d'être dans un lieu.

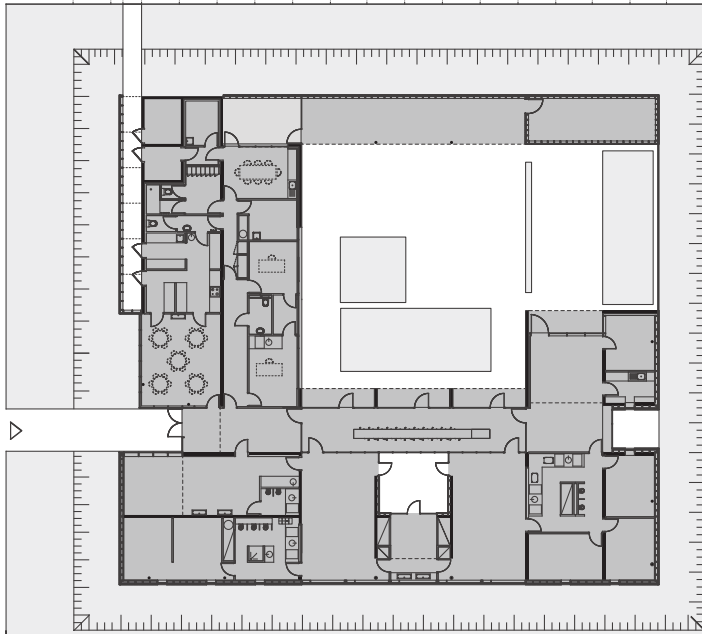
Les étoiles du restaurant

Enfin, et comme pour les grands, excusez du peu, la salle de déjeuner des enfants n'a pas été reléguée au second plan comme étant un espace accessoire, voire technique. Organisée en proue à proximité de l'entrée de la maison et proposant à l'enfant de déjeuner en lien avec le paysage extérieur dans un espace lumineux, à la fois simple et riche, elle consi-



“C’est vrai que sans des maîtres d’ouvrage engagés, des projets engagés n’existeraient pas... mais sans les entreprises, les artisans, les ouvriers qui construisent dans la difficulté, l’architecture n’existerait pas. Merci donc à eux”

Bruno Le Pourveur, architecte



› 76

opération Maison de la petite enfance
lieu Saint-James
maîtrise d’ouvrage Communauté de communes de Saint-James
maîtrise d’œuvre Bruno Le Pourveur, architecte mandataire (Paimpol)
Christophe Gauffeny, architecte (Lantic)
surface 647,60 m² de shon
coût des travaux 1 288 400€ TTC

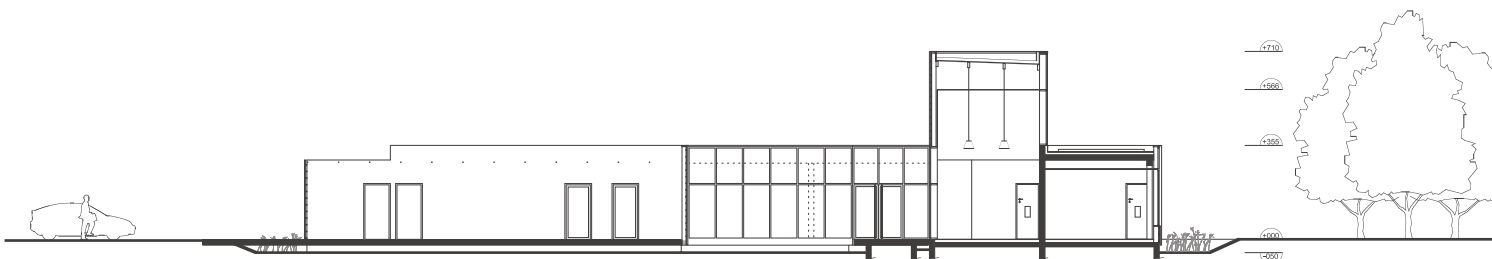
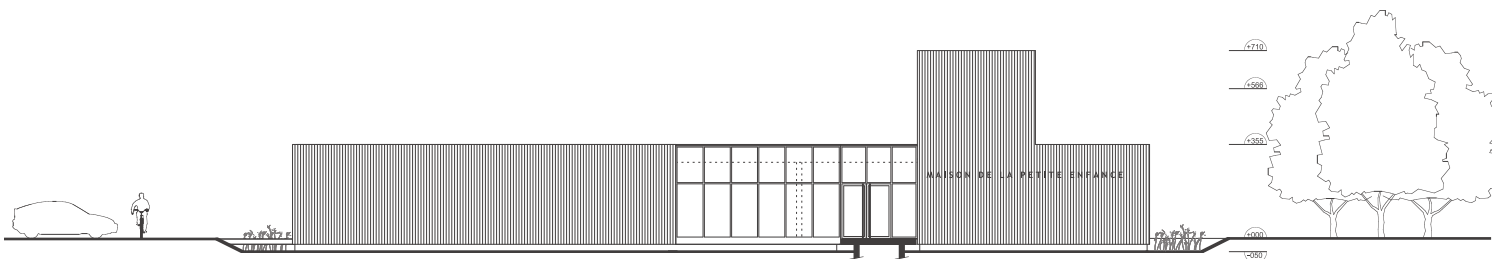
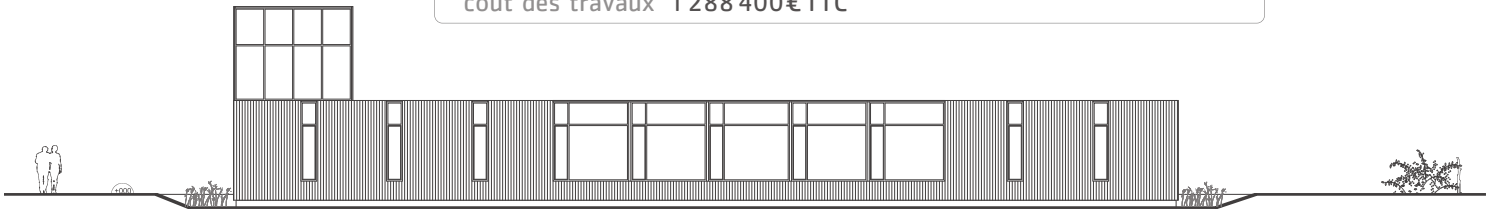
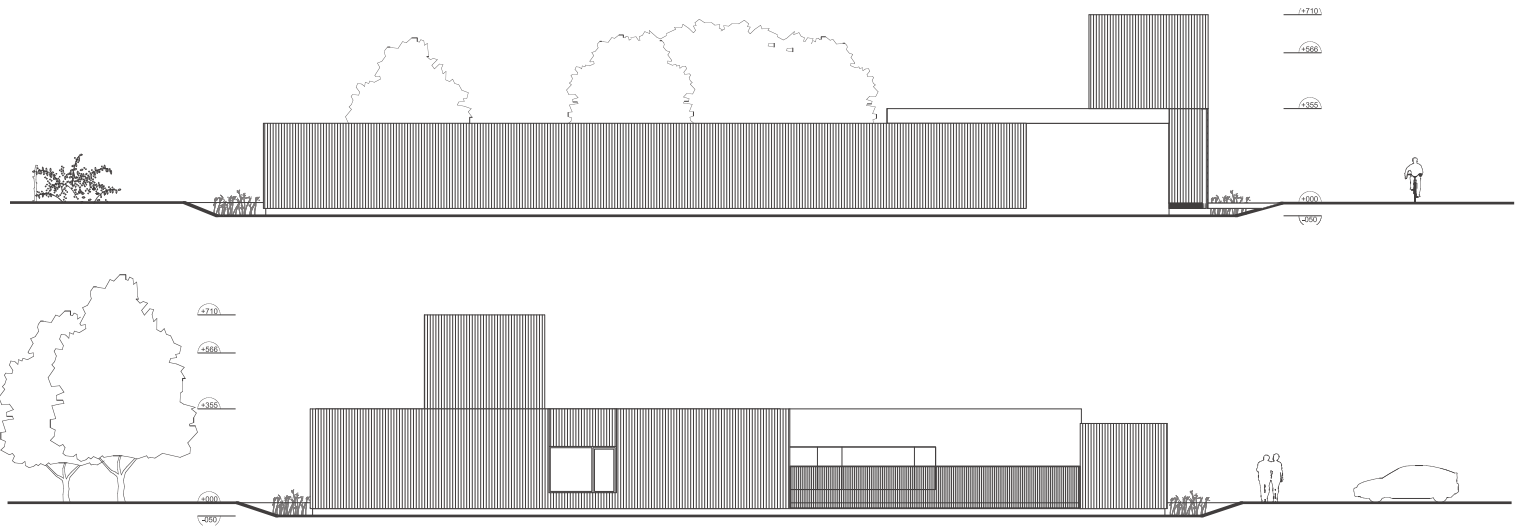




photo Stéphane Chalmeau



dère chaque convive, bien que très jeune, comme important et lui propose donc de s'installer dans un lieu soigné, pensé pour lui. Le bâtiment comprend un centre multi-accueils pour 40 enfants et un relais assistantes maternelles. Le bâtiment se développe autour de la cour-jardin pour assurer confort, sécurité et protection aux vents

dominants. L'ensemble du bâtiment est à rez-de-chaussée sur un seul niveau. D'un côté de l'entrée se trouvent les locaux administratifs et techniques et la restauration. De l'autre, les locaux accueillant les enfants (vestiaire, salles d'activités, changes, biberonnerie, dortoirs, patio). La structure du bâtiment est en béton armé et les façades en ossature bois revêtues

d'un bardage bois. La toiture est végétalisée. La simplicité de traitement des volumes et l'utilisation volontaire d'éléments contrastés (murs bardés en bois/murs menuisés en verre) confère à ce bâtiment une intéressante facture contemporaine.



photo Stéphane Chalmeau

>78

> prix de la maîtrise d'ouvrage



›salle
omnisports
et restaurant
scolaire
à Bénouville

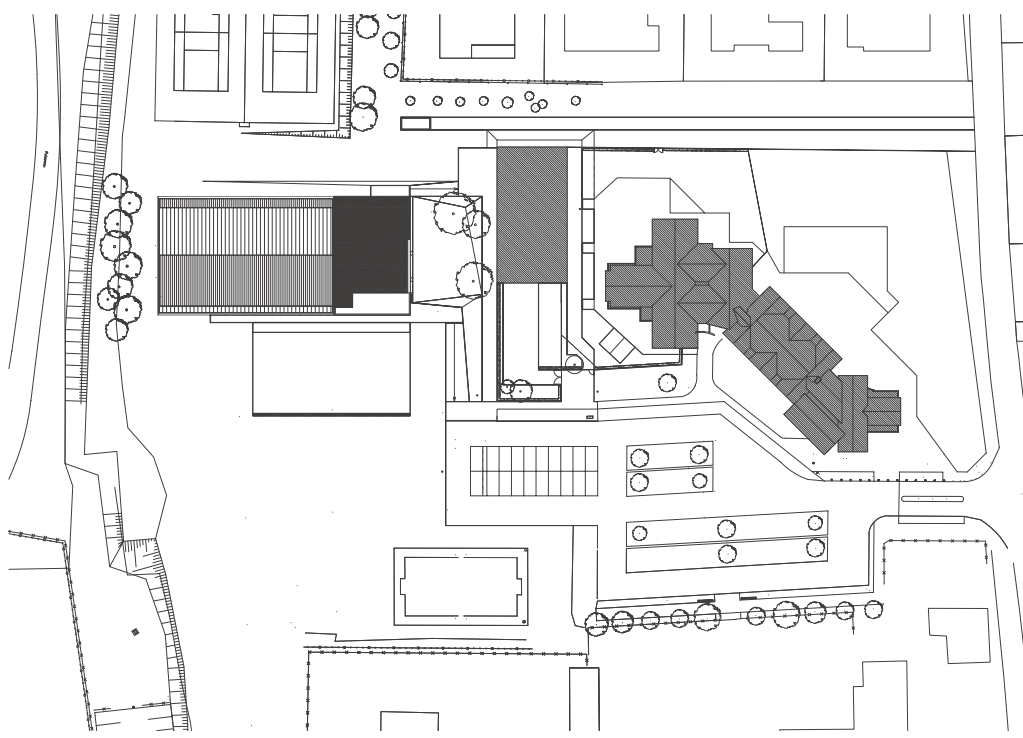


Un projet d'une grande pertinence, abouti dans la finesse de son écriture architecturale et dans le soin de détails remarquables. Pour un programme qui aurait pu sembler banal, le projet est exceptionnellement bien maîtrisé. La finesse des détails, l'équilibre, l'harmonie générale, l'écriture simple et claire de ce projet en font une réalisation élégante, sobre, qui maîtrise indéniablement le vocabulaire architectural.

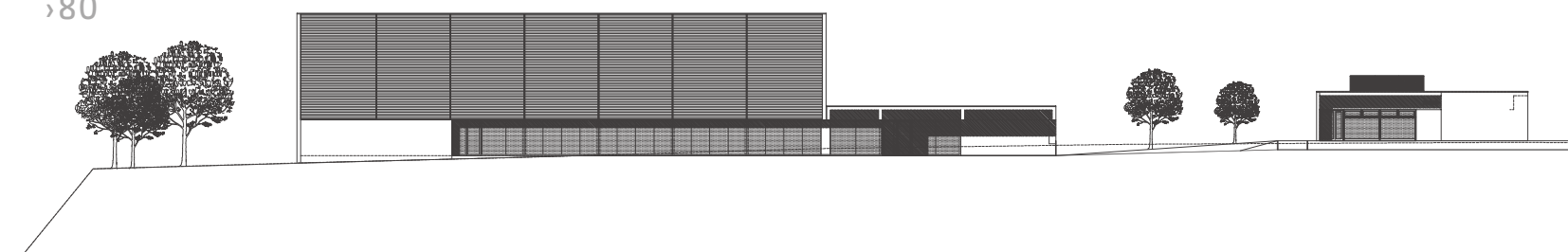
le jury

Le terrain est situé dans le secteur de la mairie de Bénouville, jouxtant les écoles, la bibliothèque et la salle polyvalente. L'accès depuis la rue du Grand Clos permet de desservir une aire de stationnement commune à l'ensemble de ces équipements. La parcelle en légère pente vers l'Est et la perception du sommet du Pégasus suggère la présence du canal de l'Orne, en contrebas d'un rideau d'arbres d'essences variées. La zone d'implantation des projets offre un point de vue au Nord sur la courbe du canal en direction de Ouistreham.

Les deux équipements, salle omnisports et le restaurant scolaire, sont situés à proximité l'un de l'autre, étagés dans la pente naturelle du terrain. Bien que destiné à deux usages très différents, ils forment un ensemble à la cohérence évidente qui qualifie le grand espace ouvert qu'ils bordent.



›80



Le gymnase est à deux pas du site Pégasus et on ne le voit pas parce qu'il est bien intégré, il est très fonctionnel et très, très demandé.

M. Lapareur, maire de Bénouville

La salle omnisports

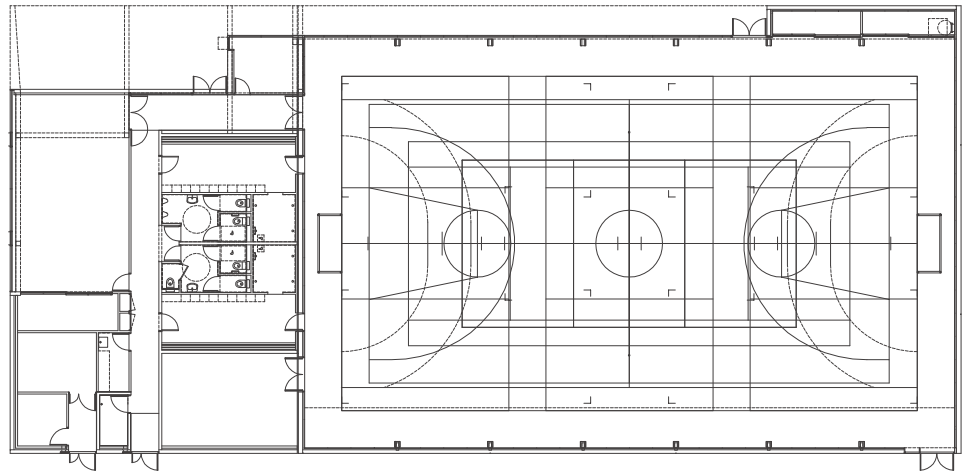
Le bâtiment joue du relief naturel, peu prononcé, pour s'enchâsser légèrement et, par là, diminuer d'autant son impact dans le contexte. Le parvis articule alors, par un jeu de rampes douces, l'équipement avec l'espace public existant, déjà prolongé du nouveau parking de 20 places.

L'ordre végétal existant est maintenu par la plantation d'arbres de hautes tiges au droit du pignon est de la salle, afin de garantir la continuité du rideau végétal qui s'étire depuis le château de Bénouville jusqu'à la percée du Pegasus Bridge.

Le volume bas des espaces communs se prolonge dans le volume haut de la salle principale, sous la forme d'un soubassement transparent en "en-creux", qui sert d'abri aux deux-roues. En sens inverse, le débord de la grande salle est repris côté volume d'entrée, sous la forme d'un auvent abritant l'accès à l'équipement et identifiant lisiblement l'entrée principale. La salle multifonction est orientée sur la façade publique, bien visible, elle aussi, depuis l'extérieur.

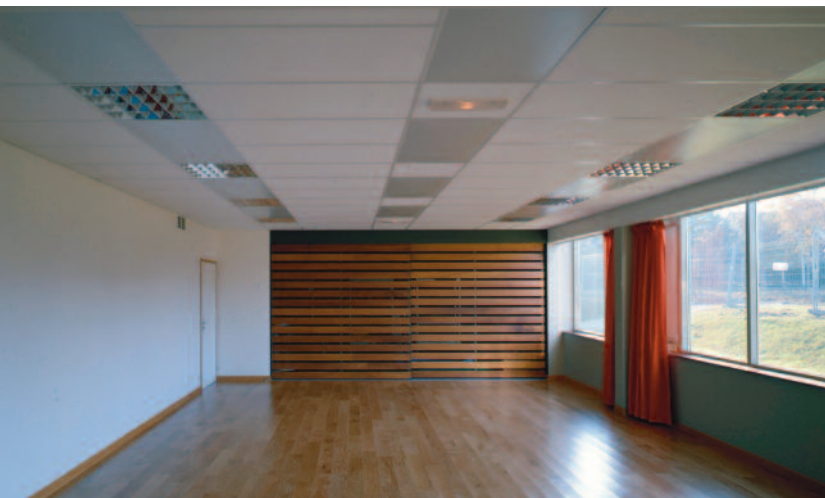
Côté Nord, le soubassement de la salle est vitré sur le paysage (panorama décrit ci-dessus), sans risque d'inconfort solaire. Une prise de lumière indirecte en hauteur, côté opposé, permet un équilibre de l'éclairage naturel.

Le béton pour les pignons et le bardage métallique pour les remplissages sont volontairement monochromes en contrepoint de l'intérieur de la salle déclinant des couleurs "chaudes" aux dominantes orangées.



›81

opération	Salle omnisports
lieu	Bénouville
maîtrise d'ouvrage	Commune de Bénouville
maîtrise d'œuvre	David Cras & Thomas Bernard, architectes dplg
surface	1136m ²
coût des travaux	1 236 700€ TTC





Le restaurant scolaire

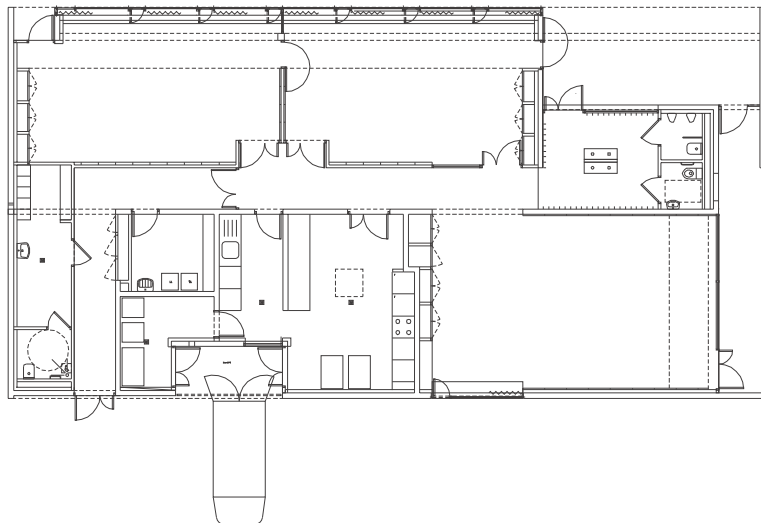
La construction du restaurant scolaire fut l'occasion de redéfinir la cour de l'école maternelle en travaillant sur les limites de celle-ci. Cet équipement s'inscrit en limite Sud de l'enceinte scolaire entre l'école maternelle et la salle omnisports.

L'esprit général du projet est un édifice discret par son échelle et son expression.

L'édifice présente un volume global parallélépipédique – à toiture terrasse – dont la hauteur est volontairement réduite afin de l'inscrire dans le prolongement des haies bordant les parcelles voisines. Seuls des redents identifient lisiblement ses différents accès. Un auvent accompagne l'accès des primaires jusqu'au préau qui protège l'entrée

Nous l'avions prévu un petit peu grand car on s'est dit: "on a un nouveau bâtiment, ça va bien marcher".
À l'époque, nous avions 60% des élèves qui déjeunaient. Aujourd'hui, ils sont presque à 100%.

M. Lapareur, maire de Bénouville

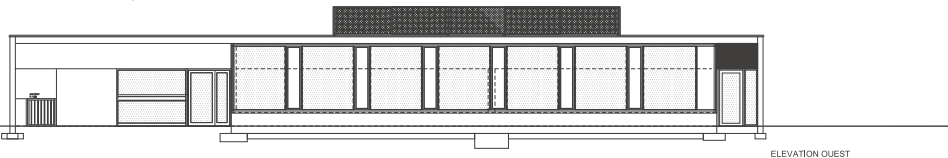


opération	Restaurant scolaire
lieu	Bénouville
maîtrise d'ouvrage	Commune de Bénouville
maîtrise d'œuvre	David Cras & Thomas Bernard, architectes dplg
surface	332 m ²
coût des travaux	590 800€TTC

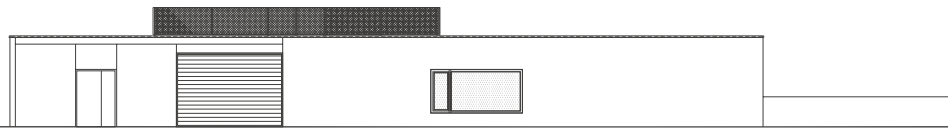


Nous nous sommes réunis: deux archis et un maire, une équipe municipale qui avait de l'audace et de la confiance.

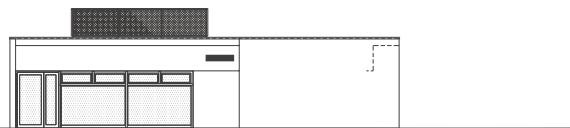
David Cras, architecte



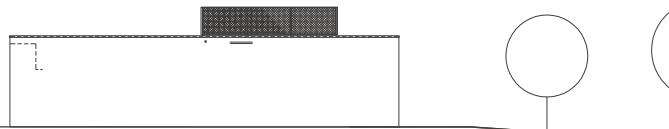
ELEVATION OUEST



ELEVATION EST



ELEVATION NORD



ELEVATION SUD

principale côté cour. Les trois salles de restauration sont largement ouvertes sur l'extérieur, l'une sur la façade publique et les deux autres orientées sur la cour d'école maternelle. Les sorties en toiture sont dissimulées dans un édicule simple, en retrait des façades.

Les matérialités combinent le béton lasuré et les ouvrages menuisés en alu laqué.





photo Patrick Müller



›84

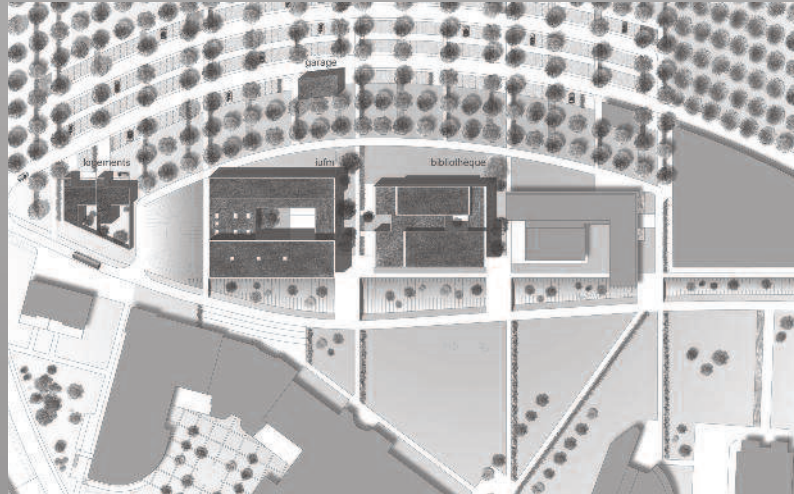
photo Patrick Müller

› prix de la maîtrise d'ouvrage



photo Monthiers

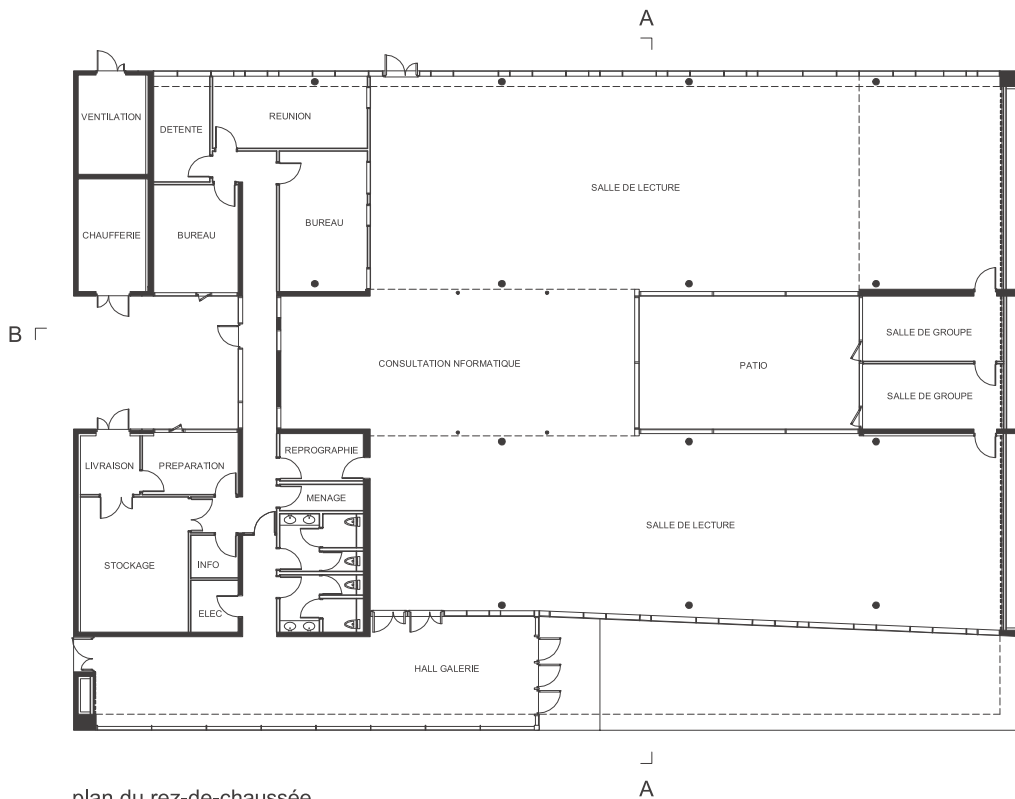
› bibliothèque,
institut et
restaurant
universitaire
à Damigny



›85

Cette réalisation d'ensemble est tout à fait conforme à ce qu'un territoire est en droit d'attendre en termes de développement qualitatif: à savoir un maître d'ouvrage volontaire et ambitieux, patient (dans les limites du raisonnable) et des équipes de maîtres d'œuvre généreuses et talentueuses au service d'un projet global.

le jury



plan du rez-de-chaussée

Pour commenter ce projet, nous reprendrons les propos de Monsieur Dubuisson, premier Vice-Président du Conseil Général de l'Orne, qui a suivi l'évolution du site universitaire depuis le début :

"J'ai eu le plaisir de voir naître ce site universitaire en 1974. Mais, voir naître un site universitaire, dans une prairie, dans un département de 300 000 habitants, c'est quand même assez rare et après la naissance de ce site universitaire au milieu des champs, il a fallu s'organiser. En 1991, il y a eu un premier projet d'aménagement et ensuite, en 1998, un deuxième. La décision a été prise, pour agrandir le site, de construire de l'autre côté d'une voie départementale qui est devenue la voie centrale du site et la voie départementale a été déportée vers le Nord. Le programme établi sur ce site a été de transférer l'institut universitaire de formation des maîtres, de construire la bibliothèque, de construire l'antenne de droit et également de construire le restaurant dont le rectorat était le maître d'ouvrage. Il s'agissait donc d'une opération globale..."

86

opération	Bibliothèque universitaire
lieu	Campus universitaire de Montfoulon, Damigny
maîtrise d'ouvrage	Conseil général de l'Orne
maîtrise d'œuvre	Atelier d'architecture Philippe Challes
surface	1 130 m ²
coût des travaux	1 674 400€ TTC

Effectivement, cette association maîtres d'ouvrage et architectes de ces projets a permis de mettre en place un dispositif spatial et urbain cohérent.

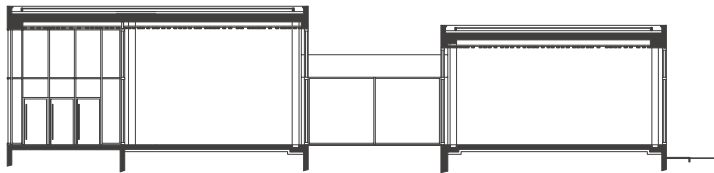
Philippe Challes, architecte.



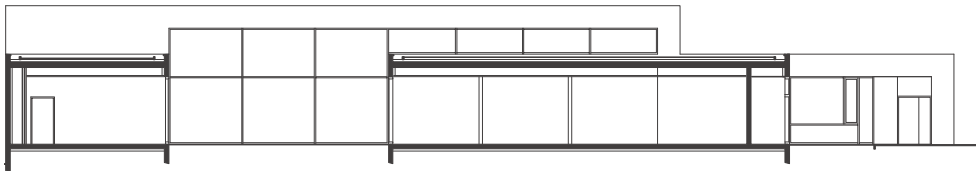
De la volonté d'un parti d'aménagement

Le parti urbanistique des projets du campus est issu de deux types de contraintes: les contraintes environnementales liées aux spécificités du site et à la prise en compte de la démarche HQE, et les contraintes "urbaines" liées au schéma directeur d'aménagement et de développement du campus universitaire de Montfoulon (l'Atelier 15, urbaniste et l'Agence de paysage, paysagiste), à travers ses prescriptions urbaines et architecturales. Les bâtiments sont "calés" sur les limites Sud-Est de leurs parcelles respectives, en alignement strict à l'Est et en alignement avec retraits ponctuels et débords au Sud. Leurs accès sont positionnés dans l'angle Sud-Est.

photos Patrick Müller



coupe A



coupe B

Les façades Ouest et Est permettent d'établir la continuité urbaine souhaitée (chaque bâtiment constitue un "îlot" identifiable) et qualifient les liaisons transversales Nord-Sud depuis les parkings à travers le campus. Dans la même volonté de continuité et d'identification, les espaces publics intérieurs et extérieurs des bâtiments accompagnent la liaison longitudinale de l'Ouest vers l'Est du schéma d'aménagement paysager, soit une traversée protégée du campus.



photos: Patrick Müller

Une traduction architecturale diversifiée et intégrée

Le projet de l'IUFM contribue à la mise en place du système bâti initié par le projet de DEUG. Loin d'être un mimétisme de ce dernier, l'IUFM existe comme une entité fonctionnelle autonome tout en affirmant une architecture proche, justifiée par un programme équivalent (bâtiment d'enseignement) et un cahier des charges commun.

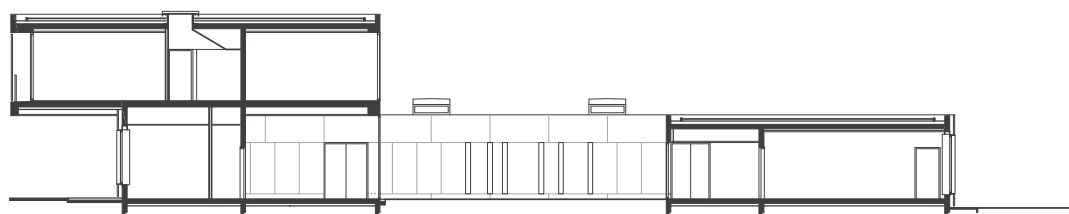
La bibliothèque, volume totalement ouvert sur le campus d'un côté, les grands paysages de l'autre, fédère le cœur du campus, en opposition à l'amphithéâtre du DEUG contigu. En parallèle, sa volumétrie dialogue à la fois avec le gabarit du DEUG (angle sud-est) et à la fois avec le gabarit de l'IUFM, assurant ainsi la transition des trois bâtiments.

opération Institut Universitaire de Formation des Maîtres
 lieu Campus universitaire de Montfoulon, Damigny
 maîtrise d'ouvrage Conseil général de l'Orne
 maîtrise d'œuvre Atelier d'architecture Philippe Challes
 surface 2055 m²
 coût des travaux 2 990 000€ TTC

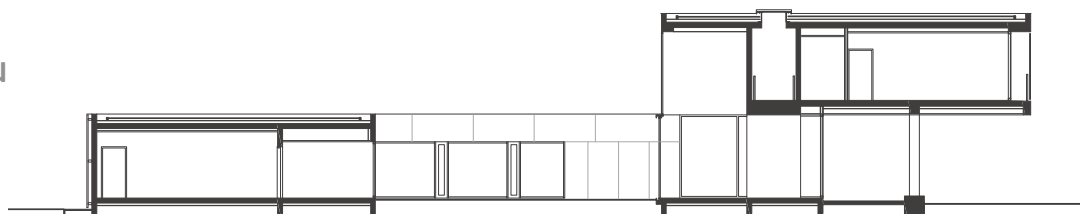




Le Conseil général de l'Orne et les autres collectivités qui l'épaulent se sont beaucoup engagés sur ce projet, qui est très bien perçu de la part du monde enseignant et il est surtout très bien perçu des étudiants. Il y a ici une sorte d'unité même si tous les bâtiments sont très différents.



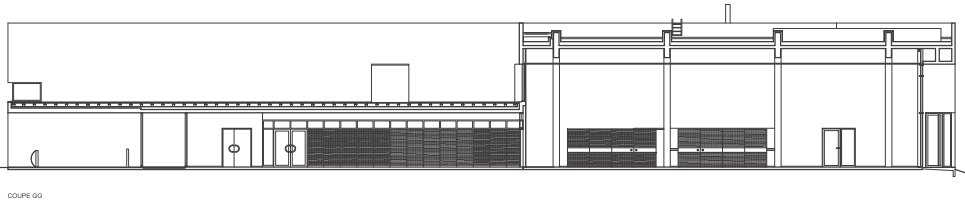
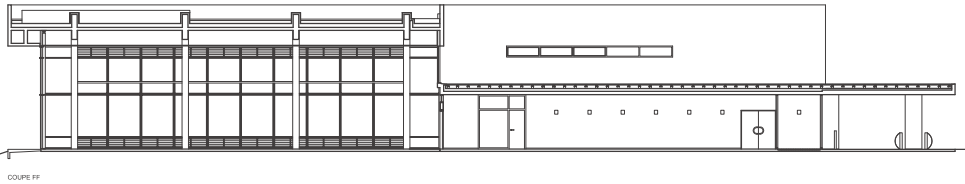
coupe A



coupe B



André Dubuisson,
1^{er} vice-président du Conseil général
de l'Orne



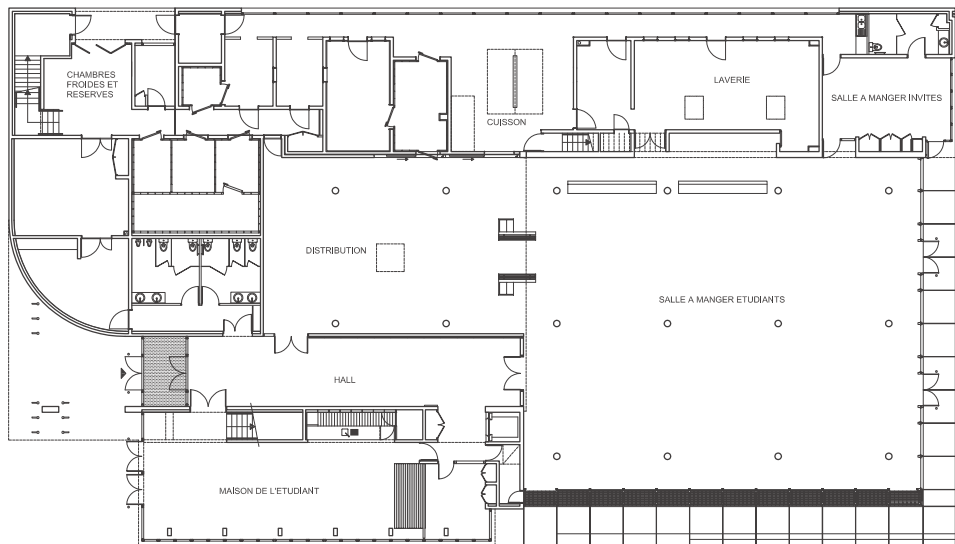
Concernant le restaurant universitaire, pas de fioritures mais une écriture de pleins et de vides générant une épaisseur protectrice au droit des entrées du restaurant et de la maison de l'étudiant, des vues rapprochées sur le campus et lointaines sur la campagne alençonnaise depuis les grandes baies vitrées de la salle de restauration.

L'attractivité d'un établissement d'enseignement supérieur se reconnaît par la qualité des enseignements qui y sont dispensés en premier lieu mais aussi par la qualité des services offerts aux étudiants et la qualité également du bâti qui accueille ces formations, ce qui est manifestement le cas ici.

Le Rectorat



photos Jean-Marie Monthiers



Les principes énoncés comme l'unité des matériaux utilisés (béton et verre) favorisent une lecture simple et claire des volumes et par conséquent des fonctions. Un dialogue s'installe entre les différents dispositifs, basé sur la lumière, sur les rapports extérieurs/intérieurs et sur les espaces ouverts/fermés, pour chaque bâtiment et sur la composition d'ensemble.



opération Restaurant universitaire et maison de l'étudiant
 lieu Campus universitaire de Montfoulon, Damigny
 maîtrise d'ouvrage Rectorat de Caen
 maîtrise d'œuvre ACAU, architectes
 surface 1850 m²
 coût des travaux 2 823 700€ TTC



› autres candidatures

›1 opération Ascenseur du Mont-Russel lieu Saint-Lô (50) maître d'ouvrage Communauté de Communes de l'agglomération Saint-Loise maître d'œuvre Florent Schneider, architecte (Caen) ›2 opération Lotissement "Les Aulnes" lieu Mieuxcé (61) maître d'ouvrage Commune de Mieuxcé maître d'œuvre Thierry Leverrier, paysagiste (Bayeux) ›3 opération Mémorial des reporters de guerre lieu Bayeux (14) maître d'ouvrage Commune de Bayeux maître d'œuvre Samuel Craquelin ›4 opération Éco-hameau "Les Chemins Verts" lieu Hébécrevon (50) maître d'ouvrage Commune d'Hébécrevon maître d'œuvre Cabinet Folius (Sainte-Marie-des-Champs)



›1



›2



›3



›4

›9 opération Réhabilitation et extension d'une maison individuelle lieu Jullouville (50) maître d'œuvre Agence Eve Richard Thion (Saint-Lô) ›10 opération Maison individuelle lieu Cherbourg-Octeville (50) maître d'ouvrage Samuel Mahaud maître d'œuvre Jean-Marc Viste Atelier Nord Sud (Paris) ›11 opération Maison individuelle lieu Domfront (61) maître d'œuvre SCPA Daligaux - Van Nieuwenhuysse (Bayeux) ›12 opération Maison individuelle lieu Tessé-Froulay (61) maître d'œuvre Pierre Margerie et Philippe Pasquet, architectes (Paris)



›9



›10



›11



›12

›17 opération Espace Nove@ lieu Romagny (50) maître d'ouvrage Communauté de communes de Mortain maître d'œuvre Vincent Tricot, architecte dplg ›18 opération Construction d'un immeuble de bureaux lieu Colombelles (14) maître d'ouvrage Normandie Aménagement (pour la SCI Loginor) maître d'œuvre SCP Cusy-Maraval, architectes (Montpellier) ›19 opération Bureau Post de la Communauté Urbaine lieu Cherbourg-Octeville (50) maître d'ouvrage Communauté Urbaine de Cherbourg maître d'œuvre BDW Architecture (La Garenne-Colombes) ›20 opération Mairie lieu Raids (50) maître d'ouvrage Commune de Raids maître d'œuvre Jean-Marc Viste, Atelier Nord Sud (Paris) et Thomas Bernard, architecte dplg (Caen)



›17



›18



›19



›20

›25 opération Construction du Pôle Omni'Sports (POM'S) lieu Deauville maître d'ouvrage Communauté de communes Cœur Côte Fleurie maître d'œuvre B+C Architectes (Paris) ›26 opération Groupe scolaire lieu Saint-James (50) maître d'ouvrage Commune de Saint-James maître d'œuvre Marc Nicolas Architectures (Malakoff) ›27 opération Extension de l'école primaire communale "Les Coccinelles" lieu Chanu (61) maître d'ouvrage Commune de Chanu maître d'œuvre Thierry Chalaux, architecte (Tinchebray) ›28 opération Centre d'enseignement multimédia et restaurant universitaire HQE lieu Ifs (14) maître d'ouvrage Rectorat de l'Académie de Caen maître d'œuvre Blaq-Architecture (Lille)



›25



›26



›27



›28

- ›5 opération Construction de 45 logements collectifs lieu Caen (14) maître d'ouvrage Caen Habitat maître d'œuvre Margerie & Pasquet, architectes dplg (Paris)
- ›6 opération Réhabilitation de la Cité Sainte-Barbe lieu Flamanville (50) maître d'ouvrage Commune de Flamanville maître d'œuvre SCPA Daligaux - Van Nieuwenhuysse (Bayeux)
- ›7 opération Résidence Villas de Beaulieu lieu Caen (14) maître d'ouvrage Investir Immobilier maître d'œuvre Pascal Quere, architecte (Paris)
- ›8 opération Valorisation d'un patrimoine existant lieu Bayeux (14) maître d'ouvrage Calvados Habitat maître d'œuvre Plages Arriere architectes (Paris, Lyon)



›5



›6



›7



›8

- ›13 opération Maison Renard lieu Tourville-sur-Odon (14) maître d'ouvrage Mme & M. Renard maître d'œuvre SCPA Daligaux - Van Nieuwenhuysse (Bayeux)
- ›14 opération Extension d'une maison individuelle lieu Colleville-Montgomery (14) maître d'ouvrage M. et Mme Dur maître d'œuvre A. Westeel & A.M. Arbones Suanzes (Arnbouts-Cappel)
- ›15 opération Aménagement d'une ancienne station service en commerces lieu Caen (14) maître d'ouvrage Laurent Tribouillard maître d'œuvre SCPA Bienvenu Architectes (Caen)
- ›16 opération Halle du marché lieu Cabourg (14) maître d'ouvrage Mairie de Cabourg maître d'œuvre A. & F. Gülgönen (Paris)



›13



›14



›15



›16

- ›21 opération Equipement pour les services des parcs et jardins lieu Caen (14) maître d'ouvrage Ville de Caen maître d'œuvre Remingtonstyle, architecte (Paris)
- ›22 opération Maison de la forêt lieu Montfiquet (14) maître d'ouvrage Intercom Balleroy-le-Molay-Littry maître d'œuvre J.J. Poupard (Saint-Lô), L. Hamelin (Omonville-la-Rogue), T. Leverrier (Bayeux)
- ›23 opération Maison des associations "Jules Verne" lieu Flers (61) maître d'ouvrage Communauté d'agglomération du Pays de Flers maître d'œuvre Gilles Dauchez, architecte (Vire) et Thierry Chalaux, architecte (Tinchebray)
- ›24 opération Réhabilitation de la médiathèque lieu L'Aigle (61) maître d'ouvrage Ville de L'Aigle maître d'œuvre Hubert Masson, architecte (L'Aigle)



›21



›22



›23



›24

- ›29 opération École Supérieure des Arts et Médias lieu Caen (14) maître d'ouvrage Communauté d'agglomération Caen-la-Mer maître d'œuvre JF. Milou, T. Rouyre, F. Soulier (Paris, Singapour)
- ›30 opération É.H.P.A.D. lieu Occagnes (61) maître d'ouvrage Communauté de Communes de la Plaine d'Argentan Nord maître d'œuvre Gilles Marty, architecte (Paris)
- ›31 opération É.H.P.A.D. lieu Saint-Hilaire-du-Harcouët (50) maître d'ouvrage Centre Hospitalier maître d'œuvre Hubert Masson, architecte dplg (L'Aigle)
- ›32 opération Centre d'hébergement et d'accueil lieu Caen (14) maître d'ouvrage ADOMA maître d'œuvre Michel Tonnellier, architecte dplg (Caen)



›29



›30



›31



›32

›le palmarès...

Origine

En 2002, le c.a.u.e. de la Manche met en place son premier Palmarès départemental de l'architecture et de l'aménagement, avec la volonté de promouvoir les réalisations de qualité qui valorisent le département et de rassembler en un moment fort l'ensemble des partenaires qui œuvrent au quotidien à la construction et à l'embellissement du cadre de vie...

2004, 2006, 2008, tous les deux ans, une nouvelle édition voit le jour dans la Manche. Le Palmarès prend de l'envergure...! En 2010, le c.a.u.e. de la Manche propose de faire voter le grand public via internet et organise parallèlement un prix du jeune public auquel s'inscrivent une dizaine de classes du département. Mais 2010 est surtout l'année de l'innovation régionale: les c.a.u.e. du Calvados et de l'Orne décident de

manifestation commune, destinée à promouvoir des réalisations particulièrement abouties, en aménagement et en architecture, afin d'honorer les différents acteurs publics et privés qui les ont initiées, mises en œuvre ou aidées.

Palmarès régional dont le jury s'est réuni le 15 avril 2011 au Conseil Régional de Basse-Normandie. Le 1^{er} décembre 2011 les résultats du premier Palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement de Basse-Normandie étaient proclamés au Pavillon des Énergies, dans la Manche.



“La réussite architecturale est un travail d'équipe. Elle est le fruit d'un partenariat créatif et technique exemplaire entre un maître d'ouvrage et un maître d'œuvre. Chacun permettant à l'autre d'exercer sa compétence avec rigueur et talent.”

Alain Lambert,
président du Conseil général de l'Orne.

Grandes étapes

Chaque c.a.u.e. a organisé la réunion d'un jury interprofessionnel qui a distingué des projets dans chaque catégorie. Ces réunions ont eu lieu le 28 octobre 2010 dans la Manche, le 10 janvier 2010 dans l'Orne et le 18 janvier 2010 dans le Calvados. Les c.a.u.e. ont ensuite organisé leurs propres proclamations des résultats, le 15 décembre dans la Manche, le 14 février dans le Calvados et le 11 avril dans l'Orne. Les réalisations primées dans les trois départements ont participé au

“La commande publique la plus complète et la plus généreuse possible ne pourra être prolongée que par une équipe de maîtrise d'œuvre volontaire, engagée et bien choisie.”
Jean-Yves Guillou,
président du c.a.u.e de la Manche.

Candidats

La participation aux palmarès de l'architecture et de l'aménagement départementaux est ouverte à tous les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, publics ou privés, qui le souhaitent. La réalisation qui concourt doit être située dans le département et la réception des travaux avoir été faite dans les cinq années précédents le 31 décembre de l'année d'inscription. Les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre ont la possibilité de présenter plusieurs projets.

En 2010, dans le Calvados 86 réalisations sont candidates, 21 dans l'Orne et 57 dans la Manche, sur ces 164 projets les mentionnés et lauréats de chaque département concourent au Palmarès régional. Cette première édition régionale aura donc rassemblé

›94



Cérémonie de proclamation des résultats

se lancer dans l'aventure et organisent leurs premiers palmarès départementaux... Le Palmarès de l'architecture et de l'aménagement de Basse-Normandie est né! Ce premier Palmarès à l'échelle de la région a reçu le soutien de la DRAC, des différents Conseils généraux et a été largement relayé par la Maison de l'Architecture de Basse-Normandie à l'occasion des mois de l'architecture contemporaine en Basse-Normandie en mars 2011 et 2012. L'année 2010 voit ainsi se confirmer l'ambition exprimée par les c.a.u.e.: instaurer une

“À l'occasion de ce Palmarès, nous avons pu apprécier la grande qualité de la production architecturale attestant du potentiel de vitalité et de créativité des professions concernées. L'ensemble des opérations présentées reflète, à notre sens, l'excellence de professionnels qui, dans le respect des sites et des territoires, n'hésitent pas à se montrer audacieux et innovants. Je souhaite que dans l'avenir cette manifestation se renouvelle afin qu'elle devienne un véritable événement régional associant public, collectivités et professionnels dans une volonté commune et responsable de construire avec encore plus d'imagination et de pertinence, un cadre de vie harmonieux.”

Hubert Courseaux, président du c.a.u.e. du Calvados.

46 équipes réparties sur l'ensemble de la région, comprenant des maîtres d'ouvrage (collectivités, particuliers, chefs d'entreprises) et des maîtres d'œuvre (architectes, paysagistes, bureaux d'études du secteur privé comme du secteur public) qui ont présenté ensemble leurs réalisations. Car c'est bien le tandem "donneur d'ordre/concepteur" que ce Palmarès régional vise à récompenser, l'un et l'autre étant bien évidemment solidaires dans l'accomplissement des projets, symbiose nécessaire permettant de répondre aux exigences d'un projet politiquement et socialement partagé.

"Ce Palmarès était une première expérience, une aventure avec tout ce que cela suppose dont un peu d'appréhension face à cet enjeu. Au bout du compte, nous sommes très heureux de cette expérience. Ce palmarès va constituer un outil de développement, un outil de promotion de l'architecture et un outil de promotion de notre territoire."

Jean-François de Caffarelli, président du c.a.u.e. de l'Orne



Résultats en quelques chiffres

Trophée et ouvrage "L'architecture et l'urbanisme de la Reconstruction dans le Calvados" remis aux primés.



46 candidatures réparties en 7 catégories:

- aménagement
- logement collectif
- logement individuel
- bâtiment à vocation économique
- bâtiment de services publics
- bâtiment de loisirs et de culture
- bâtiment dédié à l'enfance et à l'enseignement

8 lauréats

catégorie aménagement: Promenade des rives de l'Aure à Bayeux par Samuel Craquelin, paysagiste pour la commune de Bayeux.

catégorie logement collectif: Le Clos Guymer à Caen par P.Lefebvre & L.Meister, architectes dplg pour Caen Habitat.

catégorie logement individuel neuf: Maison individuelle à Fourneaux par la Scpa Daligaux-Van Nieuwenhuysse pour M. et Mme Rauwel.

catégorie logement individuel extension: Extension d'une habitation à Lisieux par Laurent Martin, architecte dplg pour M.Laurent Martin.

catégorie bâtiment à vocation économique: Réhabilitation externe de l'ex-usine Wonder à Lisieux par Janine Galiano - Philippe Simon, architectes pour la ville de Lisieux et l'EPF Normandie.

catégorie bâtiment de services publics: Archives départementales de l'Orne à Alençon par Gérard Buffière, architecte (BDM Architectes) pour le Conseil général de l'Orne.

catégorie bâtiment de loisirs et de culture: Base nautique à Urville-Nacqueville par Jean-Marc Viste, Atelier Nord Sud pour la Communauté de communes de la Hague

catégorie bâtiment dédié à l'enfance et à l'enseignement: Pôle scolaire et médiathèque à Pervençères par MM.Margerie et Pasquet, architectes pour la Communauté de communes du Pays de Pervençères

4 mentions

catégorie aménagement: Extension du cimetière communal à Audrieu par la Scpa Daligaux - Van Nieuwenhuysse & Thierry Leverrier pour la commune d'Audrieu.

catégorie bâtiment de loisirs et de culture: Médiathèque et office de tourisme à Périers par North by Northwest architectes pour la Communauté de communes Sèves-Taute

catégorie bâtiment de loisirs et de culture: Centre d'art "le point du jour" à Cherbourg-Octeville par Éric Lapierre Expérience pour la Ville de Cherbourg-Octeville

catégorie bâtiment dédié à l'enfance et à l'enseignement: Maison de la petite enfance à Saint-James par Bruno Le Pourveer, architecte mandataire et Christophe Gauffeny, architecte pour la Communauté de communes de Saint-James

2 prix spéciaux de la maîtrise d'ouvrage pour l'ensemble de la réalisation.

Restaurant scolaire et salle omnisports à Bénouville par David Cras & Thomas Bernard, architectes dplg pour la commune de Bénouville.

Institut Universitaire de Formation des Maîtres, restaurant universitaire, maison de l'étudiant et bibliothèque universitaire à Damigny par l'Atelier d'architecture Philippe Challes et Aucau, architectes pour le Conseil général de l'Orne et le Rectorat de Caen.

collège des élus

Laurent Sodini conseiller régional de Basse-Normandie, **président du jury**
Jean-François de Caffarelli président du c.a.u.e. de l'Orne, Conseiller général de l'Orne canton de Bellême

collège de professionnels

Thierry Mostini architecte conseil de la D.D.T.M. de la Manche
Catherine Mosbach paysagiste conseil de la D.D.T.M. de la Manche
Marie-France Charpentier architecte désigné par le C.R.O.A. de Basse-Normandie
Serge Hamon architecte DPLG
Richard Scoffier architecte DPLG

collège de personnes qualifiées

David Guiffard représentant le directeur de la D.R.A.C. de Basse-Normandie
Etienne Debré président de la Maison de l'Architecture de Basse-Normandie
Sandrine Boudier Professions Bois
Jean-Yves Bonnemains président de la C.A.P.E.B. de Basse-Normandie
François Anfray responsable de la Division Aménagement du Territoire de la D.R.E.A.L. de Basse-Normandie
Nicolas Guillon journaliste Le Moniteur
Michel-Henri Viot artiste peintre
Fabienne Fendrich directrice de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie

avec la participation de

Hervé Rattez directeur du c.a.u.e. du Calvados
Emmanuel Fauchet directeur du c.a.u.e. de la Manche
François Roblin directeur du c.a.u.e. de l'Orne

› glossaires

› architectes primés

	pages
ACAU Architectes (Rouen).....	Restaurant universitaire et Maison de l'étudiant à Damigny 84
Bernard Thomas, architecte DPLG (Caen).....	Salle omnisports à Bénouville 72
Buffière Gérard, BDM Architectes (Paris).....	Archives départementales de l'Orne à Alençon 42
Challes Philippe, architecte (Paris).....	Institut Universitaire de Formation des Maîtres à Damigny 84
	Bibliothèque universitaire à Damigny 84
Cita - Lefebvre et Meister, architectes (Montrouge).....	Le Clos Guynemer à Caen 18
Craquelin Samuel, paysagiste (Lillebonne).....	Promenade des rives de l'Aure à Bayeux 6
Cras David, architecte DPLG (Plouha).....	Salle omnisports à Bénouville 72
	Restaurant scolaire à Bénouville 72
Daligaux et Van Nieuwenhuysse, architectes (Bayeux).....	Extension du cimetière communal à
Audrieu..... 12	
Éric Lapierre Experience (Paris).....	Centre d'art "le point du jour" à Cherbourg-Octeville 60
Galiano Janine, Sarl Galiano-Simon, architectes (Paris).....	Réhabilitation externe de l'ex-usine Wonder à Lisieux 36
Gauffeny Christophe, architecte (Lantic).....	Maison de la petite enfance à Saint-James 72
Le Pourveur Bruno, architecte mandataire (Paimpol).....	Maison de la petite enfance à Saint-James 72
Leverrier Thierry, paysagiste (Bayeux).....	Extension du cimetière communal à Audrieu 12
Margerie et Pasquet, architectes (Paris).....	Pôle scolaire et Médiathèque à Pervençères 66
Martin Laurent, architecte dplg (Lisieux).....	Extension d'une habitation à Lisieux 30
North By Northwest Architectes (Paris).....	Médiathèque et office de tourisme à Périers 54
Simon Philippe, Sarl Galiano-Simon, architectes (Paris).....	Réhabilitation externe de l'ex-usine Wonder à Lisieux 36
Van Nieuwenhuysse Joël, architecte (Bayeux).....	Maison individuelle à Fourneaux 24
Viste Jean-Marc, Atelier Nord Sud (Paris).....	Base nautique à Urville-Nacqueville 48

› communes

Alençon (61).....	Archives départementales de l'Orne 42
Audrieu (14).....	Extension du cimetière communal 12
Bayeux (14).....	Promenade des rives de l'Aure 6
Bénouville (14).....	Salle omnisports 72
	Restaurant scolaire 72
Caen (14).....	Le Clos Guynemer 18
Cherbourg-Octeville (50).....	Centre d'art "le point du jour" 60
Damigny (61).....	Restaurant universitaire et Maison de l'étudiant 84
	Institut Universitaire de Formation des Maîtres 84
	Bibliothèque universitaire 84
Fourneaux (50).....	Maison individuelle 24
Lisieux (14).....	Extension d'une habitation 30
	Réhabilitation externe de l'ex-usine Wonder 36
Périers (50).....	Médiathèque et office de tourisme 54
Pervençères (61).....	Pôle scolaire et Médiathèque 66
Saint-James (50).....	Maison de la petite enfance 72
Urville-Nacqueville (50).....	Base nautique 48



CAUE.
BAS-NORMANDS

www.palmarescauebasnormands.fr

www.palmarescauebasnormands.fr

palmarès de l'architecture de l'aménagement Basse-Normandie



The image features the text 'CAUE.' in large, white, 3D block letters. Below it, the words 'BAS-NORMANDS' are written in a smaller, white, sans-serif font. The entire text is set against a dark gray background with a reflective surface. Several colorful, rounded rectangular shapes are scattered around the text: a red one on the left, an orange one below it, a blue one further down, a purple one on the right, and a yellow one at the bottom right. The text and shapes are reflected on the surface below them.

CAUE.
BAS-NORMANDS

www.palmarescauebasnormands.fr